ADMINISTRATION
RÉDACTION — PUBLICITÉ — IMPRIMERIE
10, place Jean-Jaurès, 10
SAINT-ÉTIENNE
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95
BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 18, rue Richelieu. Téléphone Richelieu 39-58
LYON, 28, quai Augagneur. Tél. Moncey 86-19
ROANNE, 14, cours de la République. Tél. 22-25
LE PUY, 35, place du Breuil. Téléphone 4-23
VIENNE, 3, rue Teste-du-Bailler. Téléphone 3-98
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc. Téléphone 9-94
VICHY, 11, rue Saint-Dominique. Téléphone 32-25
*La publicité est également reçue à l'Agence Havas à Paris et dans toutes ses succursales.*

# La Tribune
REPUBLICAINE

1940 - 42e Année - N° 69

50 Centimes

SAMEDI
9
MARS
LUNE : nouv. le 9, p. q. le 17.
Heure nouvelle
SOLEIL : lev. 7 h. 18, c. 18 h. 45.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Compte chèques postaux : Lyon 54-45

## LES PROPOSITIONS DE PAIX A LA FINLANDE

# Diverses personnalités finnoises ont conféré à Stockholm avec le ministre des Affaires étrangères de Suède et un diplomate de la Wilhelmstrasse

## Le médiateur éventuel serait M. Wenner un grand industriel suédois

L'Intransigeant *résume ainsi la situation en ce qui touche la Finlande :*

**A Stockholm, M. Paasikiwi rencontrera le ministre des Affaires étrangères de Suède, le ministre du Reich dans ce pays, ainsi que le Dr Dietrich, chef du service de presse à la Wilhelmstrasse, qui était venu apporter l'appui formel de Berlin aux demandes soviétiques et, en conséquence, à l'initiative suédoise.**

**On affirme que M. Paasikiwi est également accompagné du général Rosenbroyer, qui représente le maréchal Mannerheim, malade, on le sait, et avec lequel il s'est entretenu longuement avant son départ d'Helsinki, où il aurait d'ailleurs eu également de longues conversations avec le ministre du Reich en Finlande, M. Blucher.**

**Dans les milieux officiels de Stockholm, on déclare :**

**« Nous n'avons pas la plus petite connaissance d'un mouvement quelconque en faveur de la paix et, d'ailleurs, même, si nous l'avions, nous n'en informerions pas la presse. »**

**Mais, dans les milieux officieux qui touchent de près le gouvernement, on précise même le nom d'un médiateur éventuel :**

**Il s'agit du grand industriel suédois M. Wenner Gren, qui a de puissants intérêts en Finlande, qui a interrompu brusquement un voyage aux îles Bahamas, qui a regagné l'Europe sur « Le Rex », le même bateau qui amenait M. Sumner Welles et qui vient de rentrer d'urgence de Paris, où il avait un très bref arrêt.**

*La guerre dans la neige. Une patrouille de mitrailleurs finlandais prêts à entrer en action.*
(Photo Keystone, visa 60.366)

**Moscou, d'ailleurs, de son côté, se déclare dans l'ignorance des bruits qui, ajoutent les milieux russes, sont peu vraisemblables.**

**Cependant, la radio finlandaise d'hier soir a confirmé ces bruits : Elle a fait savoir que les conditions proposées par la Russie sont plus dures que celles de l'automne dernier, mais a spécifié qu'elles étaient moins draconniennes que celles qui avaient été publiées dans la journée à l'étranger.**

### La Suède et la Finlande à la veille de décisions graves

Amsterdam, 8 mars.

*La Suède et la Finlande se trouvent à la veille de décisions très graves, écrit le correspondant à Copenhague du journal* Telegraaf.

*Le correspondant ajoute que la Commission des Affaires étrangères du Parlement suédois siège depuis plusieurs jours sans discontinuer. On ne peut savoir avec certitude, poursuit le correspondant si les représentants de la Finlande ont pris part à ces réunions.*

### La Finlande aurait rejeté les propositions de Moscou

Londres, 8 mars.

**Selon les dernières informations publiées par les journaux britanniques, la Finlande aurait déjà rejeté les propositions de paix faites par Moscou. Celles-ci demandaient, croit-on, la cession notamment de l'isthme de Carélie, y compris Viborg, de tout le territoire situé au nord du lac de Ladoga, la Laponie du Nord, y compris Petsamo et la base navale de Hangoë.**

### Silence et discrétion

Moscou, 8 mars.

La légation suédoise garde le silence concernant les bruits circulant à l'étranger selon lesquels les Russes auraient communiqué à la Suède les conditions qu'ils accepteraient pour conclure la paix avec la Finlande. Les milieux russes se déclarent dans l'ignorance, mais disent que ces bruits sont peu vraisemblables.

### Un communiqué de la radio finlandaise

Stockholm, 8 mars.

La Radio-Finlandaise, lit-on dans le *Stockholm Tidningen*, a fait savoir que les conditions proposées par la Russie sont plus dures que celles dont il était question au cours des pourparlers de l'automne. Toutefois, on croit savoir qu'elles sont moins dures que l'ont laissé croire les informations diffusées de Londres, au cours de la journée.

Le message de la Radio Finlandaise est considéré comme une tentative pour préparer l'opinion du pays aux négociations qui doivent s'ouvrir à Moscou.

M. Svin Husvue, ancien président de la République finlandaise, est parti pour Stockholm. On croit savoir également que d'autres personnalités politiques finlandaises seraient parties pour la Suède, et on se demande si ces déplacements ne sont pas en connexion avec les négociations en vue de mettre un terme au conflit.

### Berlin prétend tout ignorer

Copenhague, 8 mars.

Le correspondant berlinois du *Berlingske Tidende* télégraphie que l'on traite seulement de bruits la nouvelle de tentative de médiation dans la guerre de Finlande, ainsi que des allusions à une rencontre à la légation d'Allemagne à Stockholm de négociateurs finlandais et russes.

Le correspondant berlinois du *Politiken* publie une note à peu près semblable à celle du *Berlingske Tidende*, il indique qu'à la Wilhelmstrasse, on se borne d'autre part, à déclarer ne rien savoir d'un ultimatum présenté à ce propos par la Russie soviétique.

Le correspondant du *Politiken* est cependant d'avis qu'aujourd'hui, même l'aide volontaire de la Suède à la Finlande est considérée en Allemagne comme dépassant le cadre de la neutralité.

Le journaliste danois ne serait pas surpris que la Suède eut été mis au courant de ce point de vue.

La dépêche montre que, dans l'état actuel des choses, l'Allemagne nationale-socialiste et la Russie soviétique doivent, de toute façon, se soutenir l'une l'autre. Les nécessités militaires et économiques les y contraignant.

### Les communications téléphoniques interrompues entre le Danemark et les pays scandinaves

Copenhague, 8 mars.

Les communications téléphoniques avec la Suède et la Norvège sont interrompues depuis 16 h. 15 en relation, pense-t-on, avec les prétendues négociations et le rôle de la Suède dans les pourparlers.

### Les Soviets recommencent leur pression sur la côte occidentale du golfe de Finlande

Helsinki, 8 mars.

La tentative des Russes pour enfoncer un coin dans les lignes finlandaises a définitivement échoué ; l'effort des Soviets s'est alors définitivement orienté vers la cote occidentale du golfe de Finlande, où, après une pause qui leur a permis un très rapide regroupement de leurs forces, ils ont recommencé leur pression.

Les opérations menées par les troupes russes sur la glace ont été bien préparées, et habilement menées. Elles ont été appuyées par toutes les ressources techniques de l'armée rouge et les sacrifices en hommes n'ont pas été mesurés. Néanmoins, aucun résultat tangible n'a été obtenu.

Les contre-offensives finlandaises ont délogé les Russes des points de la côte ou ils avaient pu s'accrocher.

D'autre part, il est de plus en plus difficile, pour les troupes soviétiques d'assurer leurs communications avec leurs bases d'approvisionnement, la glace ayant par ailleurs cédé sous le poids des chars d'assaut, ainsi que sous le feu des Finlandais.

Il est également très difficile de manier les tanks sur la glace ce qui contribue à rendre plus ardue l'avance des Russes, car le feu meurtrier des Finlandais empêche toute progression, si elle n'est pas appuyée par des engins motorisés.

Au nord-est du lac Ladoga, des troupes sont envoyées pour secourir celles qui descendent de Viipuri. Les Soviets ont continué leurs attaques, sans succès. Il convient toutefois de noter que les troupes rouges sont parvenues à occuper plusieurs îles de l'archipel de Pitkaeranta.

### La France et la Grande-Bretagne ont abondamment ravitaillé la Finlande en matériel de guerre

Paris, 8 mars.

L'effort que la France et la Grande-retagne ont fait pour ravitailler la Finlande en matériel de guerre s'exprime par les chiffres suivants :

Ceux-ci portent sur du matériel déjà livré : 405 avions, dont 67 de bombardement ; 916 pièces d'artillerie, avec plus de 2.300.000 obus ; 5.000 fusils mitrailleurs ; 124 mitrailleuses ; 150 fusils anti-chars ; 450.000 grenades ; 1.50 mines sous-marines ; 10.000 mines anti-chars ; 50 à 60 millions de cartouches d'infanterie.

Sur ce contingent, la France a fourni 175 avions de chasse ; 496 canons avec 795.000 obus ; 5.000 fusils mitrailleurs ; 400 mines sous-marines ; 200.000 grenades ; 20 millions de cartouches.

## MINUTE !

*En dépit des décrets d'économie de guerre, la gourmandise légendaire des Français aura encore de quoi s'occuper.*

*Le choix ne manquera pas, puisque les restaurateurs auront le droit d'afficher deux potages, quatre hors-d'œuvre, un plat d'œufs, trois plats de poisson, huîtres ou escargots, deux plats de légumes ou pâtes, trois plats de viande, les fromages variés, les desserts et les fruits.*

*En somme, les bons gueuletons ne sont pas morts, d'autant que rien n'empêchera les gros mangeurs de dîner dans un restaurant et de remettre ça une demi-heure plus tard dans un autre.*

*Ces goinfres-là seront évidemment de mauvais Français, et il faut espérer qu'ils seront rares.*

*Mais M. Paul Reynaud ferait tout de même bien de se méfier et d'obliger les restaurateurs à tâter l'estomac de leurs clients avant de les faire passer à table.*

# Communiqué officiel N° 373

## DU 8 MARS (matin)

Echec d'un coup de main ennemi dans la région sud-est de la Nied.

# LA SITUATION MILITAIRE

*Paris, 8 mars.*

*Les patrouilles terrestres ont été très actives au cours de la journée écoulée et notamment dans la région à l'est des Vosges où deux rencontres entre détachements adverses ont été enregistrées.*

*En raison de la brume persistante, l'activité des aviations a été pratiquement nulle.*

*Les deux engagements de patrouilles qui se sont déroulés, hier, sur le versant alsacien des Vosges n'ont été que des escarmouches de portée strictement locale. Dans un des cas, la patrouille française a eu un tué.*

*Dans l'autre cas, le corps d'un soldat allemand est resté sur le terrain et le reste de la petite troupe allemande s'est replié en emportant quelques blessés.*

*Dans le courant de la nuit dernière, les Allemands ont, par ailleurs, déclenché un petit coup de main contre un poste français, dans cette même région de la Nied, où, il y a quatre jours, ils avaient attaqué un poste britannique. La tentative allemande, du reste menée avec peu de mordant, a été facilement dispersée par le feu des armes automatiques.*

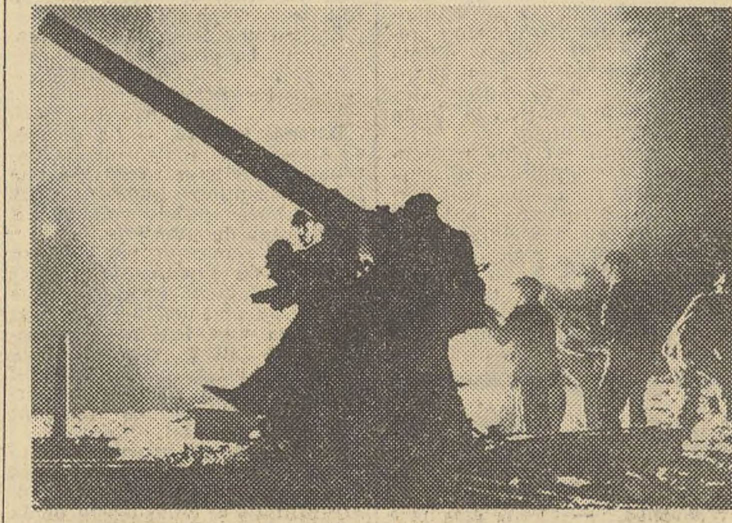

*Un canon de la D. C. A. anglaise prêt à entrer en action*
(Photo N. Y. T., visa A. 4.525)

### UN EXPLOIT DE LA R. A. F.

## Des avions britanniques ont survolé la Pologne

Londres, 8 mars.

*On annonce officiellement que des appareils de la R. A. F. ont survolé la Pologne la nuit dernière.*

*Au cours d'un vol de reconnaissance le plus long qui ait été effectué depuis la guerre, les avions britanniques ont survolé la Pologne occidentale et la ville de Posen.*

### Des milliers de tracts ont été jetés

Londres, 8 mars.

*Le rédacteur aéronautique de la* Press Association *écrit :*

Le bref communiqué publié aujourd'hui par le ministre de l'Air est probablement la seule information officielle qui sera publiée au sujet du vol le plus sensationnel qu'ait fait la R.A.F. depuis le début de la guerre.

On croit savoir que les bombardiers britanniques ont quitté l'Angleterre de jour et on atteint la Pologne à la nuit, après avoir survolé l'Allemagne sur une distance de plus de 640 kilomètres.

La R. A. F. a déjà survolé les capitales de deux pays victimes des nazis. Vienne et Prague et leur vol au-dessus des ruines des villes et des villages dévastés par l'artillerie et les bombardiers allemands qui se trouve maintenant en territoire occupé a dû être un encouragement pour les milliers de Polonais qui demandent au ciel de les délivrer de leurs oppresseurs.

Afin de marquer leur présence et de raviver l'espoir du peuple de Pologne, les avions de la R. A. F. ont jeté des milliers de tracts avant d'entreprendre leur vol de retour.

### PETITES FEUILLES D'HISTOIRE

**Nous commençons, aujourd'hui, sous ce titre, une nouvelle rubrique qui sera assurée par Me Alexandre Zévaès, avocat à la Cour de Paris, ancien député.**

**Le premier article de cette rubrique parait à la 3e page.**

### On retire de la Marne le cadavre d'un chauffeur

**On trouve dans ses poches une somme importante**

Epernay, 8 mars.

A l'écluse de Cumières, on a découvert, dans la Marne, le cadavre d'un noyer, Gaëtan Viart, chauffeur, habitant Pierry (Marne).

Une somme importante se trouvait dans les poches du noyé, qui était disparu de son domicile, il y a quelque temps.

## AU JOUR LE JOUR

**Paris, 8 mars.**

**Un chimiste d'Heidelberg a trouvé la formule d'un pain alimentaire qu'il fabrique avec des déchets de coton deshuilés, pain très assimilable, prétend-il, chargé en albumine pure et contenant en quantités suffisantes de l'acide phosphorique et des sels divers. En outre, ce pain a ceci de particulier qu'il n'a aucune saveur et aucune odeur. On peut donc le consommer sans s'en apercevoir...**

**Où s'arrêteront les découvertes des savants d'outre-Rhin dans le domaine des « ersatz » ? Nous apprendrons peut-être, demain, qu'avec du pain véritable ils ont fait du coton...**

**Et voici que les horticulteurs du Reich s'en mêlent. Il ne s'agit pas pour eux de transformer les fleurs en produits comestibles, mais ils s'acharnent à bouleverser l'aspect des jardins en contrariant les lois de la végétation. Depuis longtemps, les spécialistes de Sangerhausen procédaient à des greffages subtils, à des combinaisons sans nombre dans le but de créer une rose noire.**

**L'attrait de l'étrange, la manie du biscornu et la passion du macabre les poussant, ils ont enfin réussi ce tour de force qui ne rime à rien. Quel charme peut bien présenter, pour l'œil de l'amateur, une rose noire ? Et lorsque les horticulteurs de Sangerhausen seront parvenus à passer toutes les fleurs de leurs parterres à l'encre de Chine, quelle gloire en tireront-ils ?**

**On sait que le noir va bien aux blondes. Mais quelle est la femme de chez nous qui se hasarderait à piquer à son corsage une rose pareille, alors qu'elle peut choisir parmi tant de roses d'un vif éclat, ou peintes des plus tendres couleurs, celle qui répond le mieux par sa parure, au sentiment qui l'anime ?**

**A vouloir corriger la nature, on tombe toujours dans le monstrueux. Fi donc de la rose noire, rose funèbre, qui gonfle orgueilleusement ses pétales dans un pays où la liberté et l'honneur sont morts.. et bien enterrés !**

Jacques CHOLET.

### Un avion bulgare atterrit en Turquie

Ankara, 8 mars.

De l'Agence *Anatolie :*

Un avion militaire bulgare, survolant une zone militaire interdite du territoire turc, a été obligé d'atterrire sous le feu de la D. C. A.

Etant donné les relations amicales bulgaro-turques, le gouvernement a décidé de remettre aux autorités bulgares l'appareil indemne, et les deux officiers du bord.

## LA MISSION DE M. SUMNER WELLES A PARIS

# L'ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT A CONFÉRÉ, TOUR A TOUR, avec MM. Jeanneney, Herriot et Blum

*L'arrivée de M. SUMNER WELLES à Paris. Le sous-secrétaire d'Etat américain (au centre, avec canne) est accueilli sur le quai de la gare par M. CHAMPETIER DE RIBES, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (à droite), et M. Roger LANGERON, préfet de police (à gauche).*
(Photo N. Y. T., visa 60.337)

Paris, 8 mars.

M. Sumner Welles qui, hier, avait rendu visite à M. Albert Lebrun et à M. Daladier et avait assisté ensuite à un dîner offert par le président du Conseil au ministère des Affaires étrangères, a continué, ce matin, ses visites protocolaires.

M. Jeanneney, président du Sénat, a reçu, ce matin, à 10 heures, le ministre américain qui était accompagné de M. Murphy, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis, à Paris.

M. Sumner Welles s'est rendu ensuite à la présidence de la Chambre.

L'entretien a duré quarante-cinq minutes.

L'entrevue qu'il a eue avec M. Edouard Herriot, président de la Chambre, a duré une heure.

Quelques minutes avant midi, le président de la Chambre qui avait déjà rencontré l'envoyé du président Roosevelt en 1933, à Washington, et qui s'était entretenu en français cordialement avec lui, l'a accompagné dans le vestibule jusqu'au perron d'honneur de l'hôtel de la présidence de la Chambre.

Les deux hommes d'Etat se sont séparés avec beaucoup de cordialité, tandis que les opérateurs de cinéma et les photographes prenaient force vues de la scène.

M. Sumner Welles a eu ensuite un entretien avec M. L. Blum avant de retourner à l'ambassade des Etats-Unis, où il a déjeuné dans l'intimité.

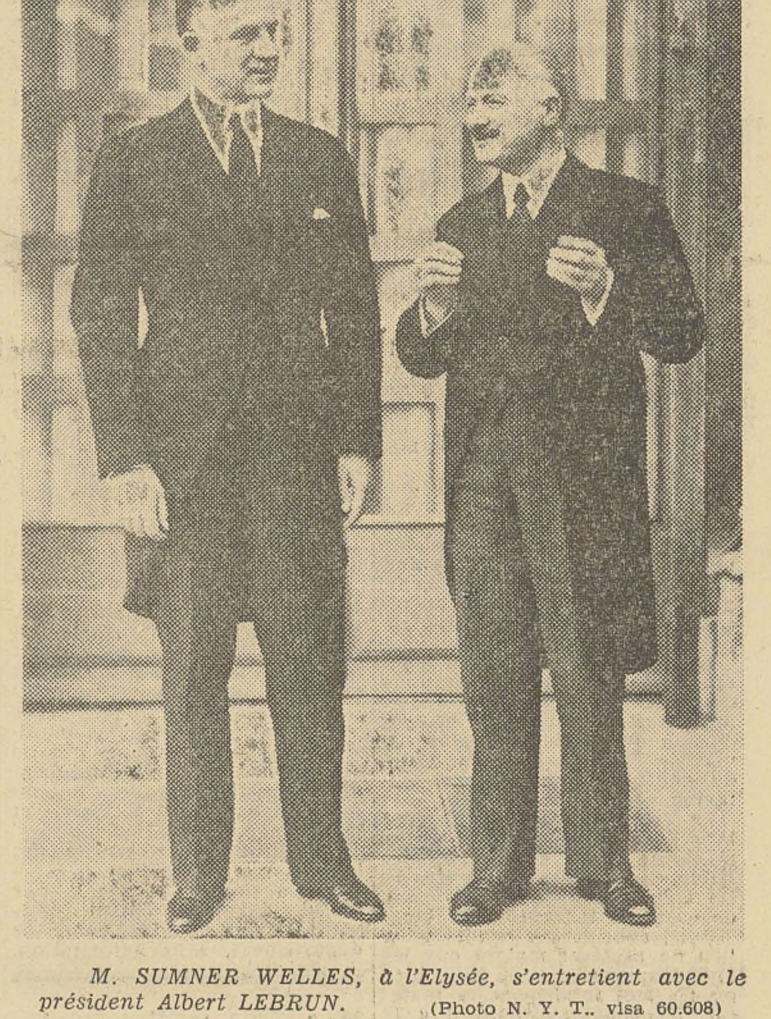

*M. SUMNER WELLES, à l'Elysée, s'entretient avec le président Albert LEBRUN.*
(Photo N. Y. T., visa 60.608)

## L'ARRIVÉE A NEW-YORK DU « QUEEN ÉLIZABETH »

New-York, 8 mars.

Tiré par dix remorqueurs et escorté par deux vedettes du service des douanes et deux bateaux de police, le « Queen Elizabeth » s'est amarré au dock, sans difficulté.

250 agents de police assurent le service d'ordre, cependant qu'une foule, estimée à 10.000 personnes, se presse dans le voisinage des quais.

L'accès des docks est interdit, sauf aux journalistes et aux officiels.

M. Newbold Morris, président du Conseil municipal de New-York, et représentant le maire, M. La Guardia, s'est rendu à bord du « Queen Elizabeth » pour saluer le capitaine Townley.

— Nous avons de la place pour tous les navires que vous désirez envoyer ici, a-t-il déclaré.

S'entretenant ensuite avec les journalistes, M. Morris a déclaré que le capitaine lui avait dit que le voyage s'était passé sans incident, le « Queen Elizabeth », parti de la Clyde, samedi soir, a été escorté pendant une journée. L'escorte quitta le navire dimanche soir. M. Morris a déclaré qu'à part l'éclairage électrique et quelques autres détails dans les parties du navire réservées aux passagers, tout était achevé et que presque tous les meubles étaient à bord.

Il ajouta que le capitaine Townley paraissait fatigué, ayant passé la plus grande partie du voyage sur la passerelle de commandement. Le capitaine Townley a déclaré à M. Morris qu'il n'avait aperçu ni navires de guerre, ni sous-marins, après que l'escorte eut quitté le paquebot.

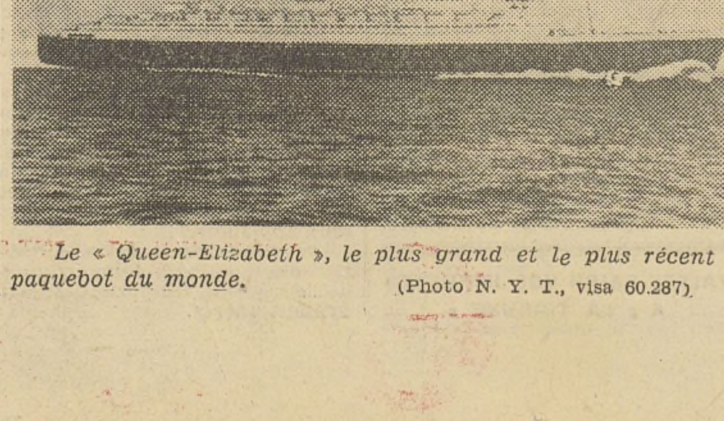

*Le « Queen-Elizabeth », le plus grand et le plus récent paquebot du monde.*
(Photo N. Y. T., visa 60.287)

## TERRIBLE CATASTROPHE MINIÈRE AU CHILI

### A la suite d'une explosion de grisou 400 ouvriers sont ensevelis

Santiago-du-Chili, 8 mars.

Un éboulement s'est produit à 11 h. 30, à 150 mètres, dans un puits de mines de charbon de San-Pedro, au pont de Coronel.

Quatre cents ouvriers ont été ensevelis.

A 23 heures, 294 cadavres et une centaine de blessés avaient été retirés du puits de la mine.

La catastrophe est due à une explosion de grisou, et un incendie s'est déclaré dans la zône du sinistre.

⁂

Santiago-du-Chili, 8 mars.

Cinq cents hommes se trouvaient dans les couloirs de la mine de San-Pedro au moment de l'explosion.

Cent d'entre eux sont indemnes, 98 sont blessés et 8 autres sont morts.

On croit que les 294 qui restent sont morts au fond de la mine.

Les dégâts de l'explosion et de l'incendie s'élèvent à 30 millions de pesos.

### Aujourd'hui Conseil des ministres

Paris, 8 mars.

Les ministres se réuniront, demain matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

# NEVERS ET LA RÉGION

## Pour la coutellerie de Thiers

Le ministre de l'Armement vient d'adresser au président de la Chambre de Commerce de Thiers, une lettre dont voici ci-dessous les principaux passages :

Paris, le 28 février 1940.

M. le ministre du Commrece m'a transmis votre lettre du 17 janvier par laquelle vous attiriez son attention sur les mesures propres à favoriser le développement des ventes à l'exportation des articles de coûtellerie.

Ce développement est actuellement empêché par le manque de main-d'œuvre et d'acier, et vous demandez d'une part, que les ouvriers de l'industrie de la coûtellerie qui travaillent présentement dans les usines de guerre des environs soient rendus à cette industrie ; d'autre part, que les commandes d'acier de coutellerie destinées à l'exportation bénéficient d'un ordre de priorité.

Je suis convaincu du bien-fondé de vos demandes, mais je dois d'abord assurer la bonne marche des fabrications d'armement.

Or, celles-ci emploient beaucoup de personnel et les mêmes aciers fins et spéciaux qu'emploie la coûtellerie.

De plus, les ouvriers de votre industrie qui ont été affectés aux usines d'armement y rendent d'incontestables services et leur expérience permet aux usines de guerre de tirer d'eux un meilleur parti que des manœuvres qu'elles devraient embaucher pour les remplacer. Il ne m'est donc pas possible d'envisager l'adoption d'ordre général que vous me proposez.

Cependant, je suis disposé à examiner favorablement un certain nombre de demandes individuelles de mutation, quand il s'agira de spécialistes hautement qualifiés, soit même de spécialistes moins rares, mais qui seraient mal employés dans les usines de guerre, par exemple, comme simples manœuvres.

Vous voudrez bien demander aux industriels intéressés de signaler ces cas particuliers à ma direction de la main-d'œuvre qui fera alors le nécessaire.

En ce qui concerne l'approvisionnement en acier, les besoins des fabrications d'armement sont tels qu'il ne m'est pas possible d'envisager l'octroi d'une priorité pour l'exportation.

Toutefois, j'ai l'espoir que d'ici peu, la capacité de production des aciéries sera accrue et leur permettra d'augmenter le tonnage qui vous sera affecté et la réduction des délais de livraison.

En attendant, je ne m'opposerai pas à la vente aux intéressés des aciers de coutellerie existant encore dans les magasins.

Pour le ministre et par son ordre :

Le Directeur
des ressources économiques.

## Pour exercice illégal de la médecine et escroquerie le guérisseur Gaillard est condamné à 18 mois de prison

Lyon, 7 mars.

La cinquième Chambre du Tribunal correctionnel, présidé par M. Labarière, a rendu son arrêt concernant M. Gaillard, guérisseur lyonnais bien connu, inculpé d'exercice illégal de la médecine et d'escroquerie.

Dans son jugement, le Tribunal retient comme élément constitutif du délit d'escroquerie la disproportion entre la valeur minime des objets envoyés aux malades et le prix du traitement, ne voulant ainsi tenir aucun compte des frais de l'entreprise publicitaire ou autres.

Le jugement fait état du nombre considérable d'attestations de guérisons versées au dossier, mais c'est pour en tirer la conclusion qu'une fois de plus est vérifiée l'insondable profondeur du gouffre de la crédulité humaine.

Le Tribunal retient également le délit d'exercice illégal de la médecine en raison de l'emploi habituel dans les brochures et les textes publicitaires des mots de cure, de thérapeutique, etc...

Puis, considérant qu'il y a lieu de protéger malgré eux les malades dans l'état de déficience où les met fatalement la maladie, il condamne Gaillard à 18 mois de prison et à 10.000 francs d'amende.

## Vente de chevaux réformés à Moulins

Moulins, 8 mars.

Le receveur de l'Enregistrement de Moulins procédera, le vendredi 15 mars 1940, à 10 heures, à Moulin, cours de Bercy, à la vente aux enchères publiques de : 18 chevaux réformés provenant de l'hôpital vétérinaire de l'intérieur nº 13, et 8 chevaux réformés provenant du dépôt de cavalerie nº 13

### UNIVERSITE DE CLERMONT

## Examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire

### Session de juin-juillet

Le registre des inscriptions sera ouvert au secrétariat des Facultés, 34, avenue Carnot, à Clermont-Ferrand, du lundi 8 avril, au samedi 27 avril 1940, inclusivement.

Tous les candidats doivent, dès maintenant, demander directement s'ils se préparent seuls, ou par l'intermédiaire du chef d'établissement qu'ils fréquentent les imprimés réglementaires pour la constitution de leur dossier (avoir soin de préciser la série de l'examen) les imprimés différant suivant la série.

Tous les dossiers comprenant les pièces indiquées à la deuxième page de la notice imprimée, devront être arrivés au secrétariat avant le 28 avril.

Les livrets scolaires comportant la photographie des candidats seront envoyés au secrétariat, pour le 10 juin 1940.

Les candidats sont priés de n'envoyer aucune somme avant que leur dossier ait été vérifié et qu'on leur ait adressé un formulaire de chèque postal indiquant les droits à verser, et l'adresse à laquelle doit être effectué l'envoi de fonds.

## Le communiqué d'il y a 25 ans

En Champagne, rien d'important à ajouter au communiqué d'hier soir.

Nous avons enlevé des tranchées au nord de Souain.

Dans la région des Hauts-de-Meuse, notre artillerie lourde a, déclarent les prisonniers, gravement détérioré un canon de 42.

En Lorraine, nous avons progressé au nord de Badonviller.

Dans les Vosges, au Reichackerkoff, les Allemands ont violemment contre-attaqué à la fin de l'après-midi d'hier.

Ils ont pu prendre pied un instant sur la crête, mais après de furieux corps à corps, nos chasseurs les ont rejetés et sont restés définitivement maîtres du Reichackerkoff.

En Haute-Alsace, une attaque ennemie au sud de la gare de Burwhaupt a été dispersée.

## RÉGLEMENTATION DE L'ABATAGE...

Aux termes du décret paru au « Journal Officiel » du 5 mars, il est interdit d'exposer, de mettre en vente, de vendre et d'abattre, en vue de leur utilisation pour la boucherie, les vaches gestantes depuis cinq mois et plus, et dans tous les cas, celles dont on perçoit le foetus à la palpitation ; les veaux âgés de moins de cinq semaines ; les animaux de l'espèce bovine âgés de plus de deux mois et n'ayant pas au moins deux dents de remplacement.

La vente de la chair provenant de ces animaux est également interdite.

Dans chaque département, les préfets fixeront périodiquement, par arrêté, le poids vif au-dessous duquel les veaux ne pourront être abattus. Ils pourront également prendre des arrêtés modifiant dans leur département l'âge au-dessous duquel il est interdit d'abattre des animaux de l'espèce bovine.

Les animaux atteints d'affectations graves, qui en rendent l'abattage nécessaire, pourront être abattus après autorisation délivrée par le directeur départemental des Sevices vétérinaires.

Les animaux exposés, mis en vente, vendus ou abattus, au mépris des dispositions de ce décret, seront confisqués par les soins des agents ayant constaté l'infraction, au profit de la commune où la confiscation aura été effectuée, et cela sans préjudice des pénalités prévues par la loi du 11 juillet 1938, sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre.

## ...ET DE LA VENTE DU BÉTAIL

Le « Journal Officiel » du 5 mars publie un décret aux termes duquel le droit de pratiquer des transactions sur les foires et marchés, de vente de bétail, est exclusivement réservé :

a) Aux agriculteurs opérant pour les besoins de leurs exploitations, à charge pour eux de justifier, l ecas échéant, le leur profession.

b) Aux commerçants, y compris les bouchers, assujettis aux différents impôts de leurs professions.

c) Aux commis justifiant d'un mandat leur conférant la qualité d'employés des commerçants envisagés.

Les préfet pourront, par arrêté, prescrire que l vente du béitail ne pourra avoir lieu que sur les foires et marchés régulièrement autorisés aux emplacements affectés à cet usage, et aux jours et heures fixés par arrêté municipal. Toute transaction qui ne serait pas efectuée dans des conditions, sera interdite, notamment l'achat direct à l'écurie et le racolage sur les routes.

Pour assurer la prorité des besoins du ravitaillement général, les préfets pourront, par arrêté, interdire momentanément, la sortie du bétail de leur département, sans autorisation.

## Mort suspecte d'un ouvrier agricole

Bourges, 8 mars.

Hier, dans la matinée, le nommé Barré Alexis, 62 ans, ouvrier agricole, sans dimicile fixe, a été trouvé mort dans l'écurie de M. Bouillet, cultivateur, route de Dun, aux Justices, où il s'était réfugié depuis plusieurs jours.

M. le commissaire de police s'est rendu sur les lieux, accompagné du docteur Roger, mais ce praticien ayant refusé le permis d'inhumer en raison des blessures que le défunt portait à la tête, le parquet a été avisé et s'est transporté sur les lieux.

Le corps de Barré a été déposé à la Morgue.

Une autopsie médicale a été ordonnée par M. Colombini, juge d'instruction. Elle a été pratiquée par M. le docteur Bonneau, et les résultats n'en sont pas encore connus.

## POUR LES RÉFUGIÉS D'ALSACE ET DE LA LORRAINE

Les réfugiés d'alsace et de la Lorraine, qui ne sauraient pas suffisamment le français, trouveront quelqu'un rue de l'Oratoire, nº 13, qui comprend et qui parle leur langue.

Die fluchtlinge aus Esace-Lothmingen konnen sih wendel fur ihre osterliche Beitchet and, H. abbé Hanné Henner, 13, rue de l'Ooratoire, Nevers ; tagjich wormittags von 9 bis, 13, nachmittags von 2-4 und vond 5-7 Uhr.

## Fièvre aphteuse dans la Nièvre

La fièvre aphteuse vient d'être constatée dans les communes suivantes du département de la Nièvre : Saincaise et La Charité.

FAITES FAIRE VOS IMPRIMES
A « LA TRIBUNE »

# NEVERS

REDACTION ET PUBLICITÉ : 2 R. JEANNE D'ARC - TEL 9.94 ET 0.50

**Etat civil.** — Relevé du 8 mars 1940. — Naissances : Chantal Gasperment, 1, rue Paris ; Lucien Petillot, 1, rue de Paris ; Marie Glaudinet, 1, rue de Paris.

Publications de mariages : René Perraudin, chef de poste téléphoniste militaire, domicilié à Nevers, 2, rue d'Aligny, et Marcelle Coupas, sans profession, à Blevaincourt (Vosges) ; Gaston Vautier, domestique agricole, à Saint-Fargeau (Yonne), et Jeanne Dandon, domestique à Nevers, 1, impasse de la Verrerie.

Décès : Françoise Favier, sans profession, 88 ans, veuve de Gabriel Hurbain, 6, place Président-Wilson ; Annette Raymondin, sans profession, 93 ans, veuve de Louis Giraud, 1, rue de Paris ; Henri Lespinasse, ouvrier boulanger, 43 ans, époux de Hélène Carlier, 1, rue de Paris ; Anne Gouy, sans profession, 81 ans, veuve de Louis Cillet, 1, rue de Paris.

LES ŒUFS DE PAQUES
offerts habituellement par
UN COIN DE PARIS
sont remplacés par
Une jolie blouse de satin
offerte
à toutes nos clientes avec tout achat atteignant quatre cents francs jusqu'à
AUJOURD'HUI SAMEDI SEULEMENT

**Eaves du 7 mars.** — Réclamer au commissariat de police : un gant d'enfant ; un béret basque bleu marine usagé ; une fourrure blanche pour enfant ; une montre-bracelet métal blanc.

**Journée du vin chaud du soldat.** — Le maire de la ville de Nevers a l'honneur d'adresser ses sincères remerciements aux jeunes filles et ejunes gens qui ont bien voulu prêter leurs concours dévoués à la quête organisée en faveur de l'œuvre « Le Vin chaud du Soldat ».

Il adresse également ses sentiments de la plus vive gratitude à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette quête qui a rapporté la somme de 4.687 fr. 50.

## *Les spectacles*

**MAJESTIC**
CE SOIR
GALAS
Danielle Darrieux
dans le nouveau super-film
COQUELUCHE DE PARIS
le dernier gros succès des Champs-Elysées
Egalement au programme :
LA BELLE DE MONTPARNASSE
Les Actualités Paramount en même temps qu'à Paris
Programme Majestic
Location indispensable pour les séances des samedi et dimanche.

**REGINA**
DIMANCHE
Mat. à 14 h. 30. — Soir. 21 h.
Frères Corses
Un film de Geo KEBBER
AQUISTAPACE
Pierre BRASSEUR — Paul AZAIS — Lucienne LEMARCHAND — Ruth PAILLY — Jacqueline DAIX — Lucien GABAS — ROGNONI, de la Comédie-Française, BRUNO CLAIR
Notre Dame d'Amour
Actualités Fox Moviétone

**CINÉ-PARC**
SAMEDI, à 20 h. 45
DIMANCHE, à 15 h. et 18 h.
Messieurs les Ronds de cuir
Film inspiré par la pièce de G. COURTELINE
avec le grand comique BAROUX
Au programme, un 2 gd film
Voyage de Noces
Actualités « Eclair-Journal »
Louez vos places le dimanche de 11 heures à midi

## POUR NOS SOLDATS DU 13e R.I.

### Au fil des Ans

**La Grande Revue Nivernaise aura lieu le 13 mars, au « Rex »**

Vous viendrez tous voir cette sensationnelle revue nivernaise, le 13 mars, au « Rex ». Vous serez tous ravis par la variété de cette revue inédite.

La partie musicale comprend le quintette du Conservatoire de Nevers, le Jaz Hot et ses remarquables fantaisistes, le « The Normand's music company ».

Du côté des attractions, de la force et de la souplesse, avec « The six Julien's acrobates » ; du rire avec les désopilants comiques nivernais « Zolo'Vergeon » ; des numéros de danses et d'acrobaties de l'avenir de Nevers, avec les Pierrettes, le premier bal et les moussettes. De nombreux refrains en vogue chantés par des jeunes filles et des jeunes gens que vous irez tous applaudir.

Les scènes de la revue jouées par des amateurs tous connus de la région, remporteront un brillant succès.

## DÉFENSE PASSIVE

La préfecture nous communique :

Pour répondre à diverses questions posées au sujet de la défense passive, le service départemental de la défense passive tient à préciser :

1. Que le personnel affecté spécial au titre d'un établissement travaillant pour la défense nationale ne peut être appelé à participer à la défense passive hors de cet établissement. Par contre, le personnel non affecté spécial des établissements travaillant pour la défense nationale peut être requis par le préfet et seulement par lui pour participer à la défense passive de la population civile ; l'employé ou l'ouvrier qui a reçu notification d'une telle réquisition doit évidemment, en cas d'alerte survenant même au cours de son travail, rejoindre le poste qui lui est assigné par les chefs responsables de la défense passive de la ville ou du secteur.

2. Que lorsqu'en cas d'alerte, des travailleurs se trouvent encore à leur domicile, il y a lieu pour eux, s'ils ne sont pas requis pour la défense passive de leur établissement ou de la ville, de se rendre dans les abris qui leur sont assignés et d'y demeurer jusqu'à la fin de l'alerte.

3. Que le rôle et les attributions des chefs d'îlots sont définis dans une brochure dont tout chef d'îlot peut, sur présentation des titres lui conférant cette fonction, se faire délivrer un exemplaire à la préfecture (2e division, 2e bureau).

Cette brochure ne contient aucune disposition impérative faisant l'obligation au chef d'îlot de s'opopser à la sortie avant la fin de l'alerte, les personnes ayant cherché un refuge dans l'abri placé sous sa surveillance. Mais on ne saurait trop recommander aux chefs d'îlots d'user de persuasion à cet égard et au public de ne quitter les abris qu'au moment où la fin de l'alerte sera donnée.

Pour ce qui est plus particulièrement des employés de chemin de fer, regagnant leur service, des instructions ont été données au services de police et de gendarmerie pour que les agents de la S. N. C. F. rejoignant leur lieu de travail ne soient pas contraints de s'arrêter et de se réfugier dans les abris.

## AVIS de DÉCÈS

**Vauzelles.** — Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Enterrement de

**Paul GOUDARD**

décédé chez ses parents, à Vauzelles, 6, avenue des Marronniers, le 7 mars 1940, dans son 21e mois.

Qui auront lieu le samedi 9 courant.

On se réunira à la maison mortuaire, à 9 heures.

De la part de : M. et Mme Goudard, ses père et mère ; de ses frères et sœur et de toute la famille.

**Imphy.** — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

**Monsieur Etienne HENRY**
Caissier aux Aciéries d'Imphy

décédé en son domicile à Imphy, le 7 mars 1940, dans sa 65e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le samedi 9 mars 1940, à 10 heures 30 (heure légale), en l'église d'Imphy, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire, à 10 heures.

**Saint-Eloi.** — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

**Madame Louis CAS**
**née Victorine MICHEL**

décédée en son domicile, à La Garenne (commune de Saint-Eloi), le 7 mars 1940, dans sa 63e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Qui auront lieu le samedi 9 courant, à 15 heures, en l'église de Saint-Eloi.

On se réunira à la maison mortuaire, à 14 h 45.

**Nevers.** — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

**Madame veuve ROUSSEAU**

décédée, chez ses enfants, à Nevers, 6, place Wilson, le 7 mars 1940, munie des Sacrements de l'Eglise.

Qui auront lieu le samedi 10 courant, à 9 h. 45, en l'église Cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire à 9 h. 30.

**Charrin.** — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

**Madame Jules CERCY**

décédée en son domicile, à Tinjat commune de Charrin, le 7 mars 1940, dans sa 82e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le samedi 9 mars courant, à 9 h. 45 (heure légale) en l'église de Charrin.

On se réunira à la maison mortuaire.

**Crux-la-Ville.** — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

**Madame Louis PETIT**
**née Louise CAHOUET**

décédée en son domicile, aux Ferrées, le 7 mars, dans sa 69e année.

Ses obsèques auront lieu le samedi 9 courant, à 10 h. 30 heure en l'église de Crux-la-Ville, sa paroisse.

## AVIS

**Le contrat avec la papeterie nous faisant une obligation de réserver aux usines nos stocks de vieux papiers, il nous est impossible désormais de ven-**

## Dans le département

### CLAMECY

**Etat civil du 28 février au 6 mars.** — Naissances : Gérard-François Maury, avenue Henri-Barbusse ; Suzanne Sellier, avenue Henri-Barbusse ; Jean-Claude Debrioude, avenue Henri-Barbusse ; Monique-Renée Delume, avenue Henri-Barbusse ; André-Louis Serre, evenue Henri-Barbusse.

Décès : Suzanne Sellier, avenue Henri-Barbusse ; Jean-Claude Debrioude, avenue Henri-Barbusse ; Jean-Hubert Marriaux, propriétaire, rue de l'Abreuvoir.

**Trouvailles.** — Réclamer au commissariat : Une écharpe, un billet de banque, un porte-monnaie contenant une petite somme, une petite bourse contenant une minime somme.

**Avis de la mairie.** — Les consommateurs d'essence pour véhicules sont informés que la mise à jour de leurs carnets ou le retrait de leurs bons s'effectuera désormais à la mairie de Clamecy du premier au 10 inclus de chaque mois seulement.

Toutefois pour le mois de mars, la date limite est fixée au 15.

**Vétérans.** — Les vétérans et sociétaires de la 428e section, sont invités à se présenter tous les jours, de 10 heures à midi, chez le camarade Joseph Durand, 6, rue des Récollets, à Clamecy, pour toucher l'allocation ou la pension.

**Groupe artistique des femmes.** — Lors de la soirée du 28 février, nous avons remarqué parmi les personnalités présentes : M. Picard, sous-préfet, qui avait bien voulu accepter de venir présider cette réunion, MM. les officiers de la place, M. le président de la Relève, M. Tapin ; président de l'allocation des S. O. R. Nous remercions particulièrement pour le concours qu'ils nous ont apporté, M. Marcelot, M. le commandant de Beaulieu, la Société des produits chimiques, etc... Que tous ceux qui nous apportent leur collaboration de quelque façon que ce soit, se trouvent ici remerciés.

Encore une fois, merci à tous.

Le président :
H. CARLEC.
Le dicteur artistique
Pierre LIOTE.

**Défense passive.** — La dernière alerte a démontré que la population civile a perdu de vue les prescriptions imposées dans son propre intérêt relative à l'extinction des lumières.

Il a été remarqué que c'est au moment où l'extinction devrait être absolument complète, que un peu partout des lumières sont apparues aux fenêtres notamment. Ce fait provient de l'absence de moyens d'obturation des ouvertures (fenêtres, lucarnes y compris celles donnant sur cours et toits).

Il convient de remarquer que des moyens appropriés doivent être mis immédiatement en œuvre afin qu'à toute heure de la nuit, les lumières soient invisibles, même hors le temps des alertes.

C'est dans ce but que M. le préfet de la Nièvre vient de prendre un arrêté complétant et interprétant les mesures législatives et réglementaires sur cette importante question. Cet arrêté prévoit des peines de simple police, et, en cas de récidive, ou de refus, des peines correctionnelles.

**Caisse d'épargne.** — Dernier mouvement : Versé par 69 déposants, dont 4 nouveaux 149.147 francs ; retiré par 37 déposants, dont 6 soldés, 68.829 fr. 45. Excédent des versements, 80.317 francs 55.

Maximum de dépôt : 20.000 fr. Taux de l'intérêt 3,25 %.

**Avis.** — Les militaires qui, pour une raison quelconque sont rentrés dans leurs foyers (réformé, affectation spéciale, démobilisation, etc...) sont priés d'indiquer à la mairie, la date exacte à laquelle ils ont été libérés.

### ST-BENIN-D'AZY

**Plainte pour vol de chênes.** — M. François Bernard, 77 ans, propriétaire à Mousseau, commune de Saint-Benin-d'Azy, a porté plainte à la gendarmerie contre M. François Minot, 77 ans, journalier agricole, qui aurait enlevé trois gros chênes ne lui appartenant pas.

M. Bernard ayant demandé à M. Minot pourquoi il avait enlevé ces arbres, il lui fut répondu : « Ah, mon cher, on se débrouille ».

M. Minot, pour sa défense, prétend que les chênes appartenaient aux conseillers municipaux du hameau de Mousseau, dont il fait partie.

Un conseiller municipal, interrogé par des gendarmes, a déclaré que mis au courant du différend existant entre MM. Bernard et Minot, ce dernier n'avait pas à prendre des chênes dans la coupe nº 12 où se trouvaient ceux de M. Bernard, son lot portant le nº 7.

## FOIRES ET MARCHÉS

### FOIRE DE FOURS

On cotait : bœuf, 8 à 9 fr. le kilo, poids vif ; veau, 10 fr. le kilo ; porc, 10 fr. le kilo, poids vif.

Animation ordinaire sur les volailles et produits de la ferme.

Poulets, 35 à 50 fr. la paire ; canards, 45 à 50 fr. la paire ; oies, 40 fr. pièce ; lapins, 20 à 40 fr. la pièce ! ; dindes, 150 à 200 fr. la pièce.

Marché peu actif sur les grains et fourrages, dont les cours sont sans changement.

Pommes de terre vieilles, 1 à 1,50 le kilo ; pommes de terre nouvelles, 4,50 le kilo ; choux pommés, 1 à 2 fr. pièce.

Blé, au cours ; son, 105 fr. ; maïs, 170 fr. ; avoines, 100 à 140 fr. ; riz, 175 fr. ; tourteaux, 135 à 150 fr. ; orge, 150 fr., le tout aux 100 kilos.

### MARCHE DE TANNAY

Petit marché où l'on enregistre une baisse sensible sur les œufs.

Beurre ordinaire, 12 à 13 fr. la livre ; fin de Normandie, 15 fr. ; œufs, 7 fr. la douzaine ; fromages frais, maigres, 2 fr. ; crème, 0.90 la louche.

Pas de volailles ; lapins, 20 à 25 fr. l'un ; pommes de terre, 1.25 le kilo ; choux, 2,50 à 3 fr. ; céleris-raves, 2 fr.

### MARCHE DE CHANTENAY-SAINT-IMBERT

Beurre, 10, 11, et même 12 fr. la livre à la fin ; fromages du pays, 3 et 3,25 la pièce ; peu de volailles, quelques paires de poules à 5 et 5,50 la livre ; lapins domestiques, 5 et 5,50 la livre ; poires et pommes, 6 et 8 fr. le quarteron ; choux-fleurs, 4.50 à 7 fr. pièce ; endives, 5 fr. la livre ; oranges, 4 fr. la livre ; pommes de terre, 1,25 le kilo.

# LOIRET

**GIEN.** — **Etat civil du 28 février au 6 mars.** — Naissances : Prêtre Monique-Josette, rue Jeanne-d'Arc, 12 ; Prudon Gérard-Hubert-Marie, rue G.-Clemenceau, nº 106 ; Perez Jack-Christian, rue des Minimes, 1 ; Reconnaissance.

Mariage : Auguste Barreau, terrassier, domicilié à Gien, et Marthe-Louise Detrée, sans profession, domiciliée à Gien.

Décès : Normand Lucie-Angélique-Céline-Alexandrine, veuve Chicault, 66 ans, 25, rue Bernard-Palissy ; Germain Marguerite, veuve Grenier, 67 ans, à l'hospice ; Brochet Louis-Isidore-Alexandre, chef cantonnier retraité, 76 ans, à l'hospice ; Convert Louise, veuve Gay, 76 ans, 12, place des Alliés ; Rollet Claude-Louis, 10 mois, quai Lestrade, 6 ; Cauquis Marie-Mélanie-Solange, femme Pâpet, 83 ans, 65, rue Bernard-Palissy.

**Epaves.** — Objets trouvés : Un porte-monaie cuir fauve «éclair» contenant quelque menue monnaie, deux billets d'une certaine somme, un gant de peau marron pour homme, une bague en or, un sapin, une pipe, un gant blanc d'enfant, une petite clé de sûreté, un gant marron laine avec bordure jaune.

Objets perdus : Un stylo Watermann, un porte-monnaie cuir marron contenant un billet de 50 francs, un ou deux mouchoirs aux initiales V.V., une paire de gants cuir fourré avec manchettes, un porte-monnaie marron fermeture «éclair» contenant 3 francs. S'adresser au commissariat de police.

**Acte de probité.** — Les enfants Tessier Bernard, à la Croix-Cherrière, et Moriseau Raymond, 52 rue de Paris, ont trouvé chacun un billet de banque d'une certaine somme qu'ils se sont empressés de déclarer à la mairie.

Nos félicitations à ces honnêtes enfants.

**Un voyageur indélicat.** — Le journalier Cuart Jean, 33 ans, demeurant à Chalette, 8, rue Raimbault, était venu se promener à Gien. Descendu à l'hôtel du Berry, tenu par M. Normand, il y consamma avec plusieurs militaires.

A leur départ, Mme Normand s'aperçut qu'une valise était restée dans le café. Présumant qu'elle avait été oubliée par ce groupe, son mari les rejoignit à la gare et demanda à qui elle appartenait. Tous les militaires répondirent négativement, mais Cuart déclara qu'elle lui appartenait.

Quelques instants après le départ du train, le caporal Lemaire André, qui se rendait en permission à Cambrai (Nord), arrivait à l'hôtel pour y réclamer sa valise qu'il avait déposée dans cet établissement.

Les époux Normand comprirent qu'ils avaient été victimes d'un escroc, mais un coup de téléphone à la gare de Montargis interrompit le voyage de ce dernier qui fut cueilli avec la valise du militaire.

**BRIARE.** — **Un piéton renversé par un cycliste.** — M. Louis Chauve, 52 ans, journalier, rue de la Pépinière, à Briare, se rendait à l'usine vers 20 h. 30.

Il suivait l'avenue de la Gare, quand à hauteur du café Ferbus, il fut heurté violemment par le cycliste Aimé Payris, demeurant à Issy-les-Moulineaux, réfugié à Ouzouer-sur-Trézée, et dont la machine était dépourvue d'éclairage.

Le choc fut violent, et M. Chauve, atteint de nombreuses contusions, resta inanimé sur le sol.

Après avoir reçu les soins d'un docteur il fut transporté à son domicile.

Son état est aussi satisfaisant que possible

# CHER

**BOURGES.**

**Etat civil.** — Naissances : Jean-Claude Landois, rue Littré, 20 ; Gisele-Colette Bestard, petite-rue Notre-Dame, 1 ; Bernadette Babout, boulevard Auger, 102.

Décès : Marie-Alphonsine Germain, veuve Vangysel, s. p., 67 ans, rue de l'Ile-d'Or, 9 ; Maurice Blanc, employé de banque, 45 ans, rue du Coin-Haslay, 7 ; Joseph Touzet, s. p., 52 ans, avenue d'Issoudun.

**SANCOINS.** — **Etat civil de février.** — Naissances : Porot Yvette, rue de St-Pierre ; Jeambeau Georges, au Gué du Bourg ; Penot Jean-Pierre, rue de St-Pierre; Petitjean Lucienne, Les Martignots ; Antoniou Attina, rue de Saint-Pierre ; Champion Jacqueline, rue des Ponts ; Vergniol André, rue de St-Pierre ; Avenel Josette, Grande-Rue ; Volte Henri, rue de St-Pierre ; Prévost Monique, rue des Ponts.

Décès : Dahmane Raihi, 42 ans, manœuvre, rue Saint-Jacques ; Chicon Pierre, 75 ans, retraité, La Champ-du-Puits ; Midan Pierre, 91 ans, s. p., Grande-Rue ; Aupic Marie, veuve de Louis Robrieux, 89 ans, s. p., rue de St-Pierre ; Demeron Auguste, 67 ans, horloger, Grande-Rue ; Libault Louise, veuve de Benoit Bonnard, 88 ans, s. p., place de la Halle ; Lasseur Gabrielle, épouse de Armand Verrier, 49 ans, s. p., La Pointe ; Garneau Anné, veuve de Claude Maurot, 76 ans, s. p., Les Oiselets; Libault Solange, veuve de Jean Penet, 83 ans, s. p., place de la Halle ; Milien Jean, 64 ans, jardinier, rue des Naiades ; Roussel Denise, 2 ans, rue de Saint-Pierre ; Alliot Charles, 77 ans, cultivateur, à la Mardelle ; Letang Marie, épouse de Jean Brochard, 69 ans, s. p., rue Marguerite-Audoux.

# ALLIER

## MOULINS

RÉDACTION : 34. RUE VIGENÈRE - TÉL. 11.53

**Mouvement de la population du 1er au 17 mars.** — Naissances : Jacques Séroux, 49, rue de Paris; Marie Trialloux, 4, rue des Garceaux ; Denise Hospital, rue du Pont-de-Bois ; Robert Bargues, 49, rue de Paris ; Roger Laforest, 49, rue de Paris ; Michèle Pourcelle, 33, rue du Rivage ; Eugène Michelet, 49, rue de Paris ; Maris-Claude Béchon, 50, route de Limoges ; Rolland Salmin, 49, rue de Paris ; Maurice Vichard, 4, rue du Porteau ; André Bernard, 19, rue de l'Horloge ; Georges Fontenil, 49, rue de Paris ; François Maingonat, 49, rue de Paris.

Mariages : André Travichon, électricien, à Moulins, 8, rue Cante, et Fernande Rabel, s. p., à Coulandon ; André Guitton, directeur de scierie mécanique à Batna, et Marie de Vaulx, s. p., à Moulins, 10, rue de Decize ; René Lucas, maréchal-ferrand, à Moulins, 70, rue de Bourgogne, et Marie Lafaye, femme de chambre à Avermes ; Roger Périchon, agent technique à Moulins, 43, route de Lyon, et Paulette Marlet, institutrice à Brioude ; Antoine Barry, mécanicien à Moulins, 60 bis, rue des Tanneries, et Emilienne Bracke, s. p., à Moulins, même adresse ; Paul Pourchet, modeleur à Bagnolet (Seine) et Henriette Lebrun, employée à Moulins, allée des Gâteaux ; André Ramage, ajusteur-balancier à Yzeure et Alice Travichon, modiste à Moulins, 8, rue Cante.

Décès : François Briand, maçon, 37 ans, demeurant à Yzeure, décédé à Moulins ; Marie Durand, s. p., 53 ans, épouse de Charles Boyer, 56, rue des Geais; Louis Gazet, s. pp., 74 ans, demeurant à Yeure, décédé à Moulins ; Camille Thuillier, chef de bureau à la Mutuelle de l'Allier, 63 ans, 16, rue du Lycée ; Catherine Ratel, s. p., 71 ans, épouse de Jean Robin, demeurant à Yseure, décédée à Moulins ; Anne Bourin, s. pp., 65 ans, épouse de Pierre Blanchet, 48, rue des Bouchers ; Marien Boucher, s. p., 70 ans, 212, rue de Bourgogne ; Marie Watelet, s. p., 74 ans, veuve de André Nouvellet, 16, avenue Thodore-de-Banville, Jean Lafay, cultivateur, 77 ans, 127, rue de Decize ; Jean Bourachot, s. p., 82 ans, 74, rue du Pont-Ginguet; Jacques Bruron, employé de commerce, 74 ans, 70, rue Gaspard-Roux ; Reine Cornet, s. p., 63 ans, veuve de Auguste Messonnet, rue des Bouchers ; Jeanne Roche, s. p., 78 ans, veuve de Louis Geroy, demeurant à Châtel-de-Neuvre, décédée à Moulins; Jean Thuillier, cordonnier, 72 ans, rue Denain, 3 ; Adolphe Laudé, retraité, 75 ans, 18, rue Gaston ; Pierre Madelin, s. p., 72 ans, 15, rue Marcellin-Desboutins ; Antoinette Bouillet, s. p., 80 ans, célibataire, demeurant à Beaulon, décédée à Moulins ; Elisabeth Pommier, journalière, 47 ans, épouse de Louis Ray ; Marie Prugnaud, s. p., 86 ans, veuve de Louis Mallet, rue Wagram.

**Nécrologie.** — Nous apprenons le décès de M. Paul André, capipaine chef de musique en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, compositeur de musique, survenu le 5 mars dernier à Fontainebleau où il s'était retiré. M. Paul André n'était pas inconnu des Moulinois. Retraité après la Grande Guerre de 1914-1918 il vint pendant plusieurs années, diriger notre vieille Lyre Moulinoise après avoir conduit l'importante Société municipale des Usines de Bergougnan.

Sous son impeccable direction, la Lyre obtint de magnifique succès. Ses concerts au kiosque de la Préfecture, d'une mise au point parfaite, attiraient chaque fois et même de loin de nombreux auditeurs.

Travailleur acharné, comme compositeur, M. Paul André laisse des œuvres qui dépassent la centaine. En activité, chef de musique au 28e de ligne à Paris, il sut s'acquérir une grande popularite. Sa musique venait immédiatement après la Garde Républicaine.

Dans le monde musical, M. Paul André possédait de nombreux amis. S'étant retiré paisiblement à Fontainebleau, malgré son grand âge il s'adonna à la composition jusqu'à la dernière limite de ses forces. M. Paul André était âgé de 75 ans et fut hélas emporté rapidement par une de ces maladies qui ne pardonnent pas. La Lyre Moulinoise adresse à la famille de son ancien chef ses bien vives condoléances.

**Caisse nationale d'épargne.** — Opérations effectuées dans le département de l'Allier pendant le mois de février :

Versements reçus de 4.464 déposants, dont 440 nouveaux : 8 millions 368.653 fr. 98.

Remboursements à 2.399 déposants, dont 320 pour solde : 5 millions 363.068 fr. 75.

Excédents des versements : 3.005.585 fr. 23.

**Société de secours mutuels des ouvriers de Moulins.** — La société de secours mutuels des ouvrières tiendra sa réunion mensuelle pour le paiement des cotisations dimanche prochain 10 mars.

A 3 heures, réunion du Conseil d'administration.

La réunion générale aura lieu le mois prochain.

## St-POURÇAIN-sur-SIOULE

**Association générale des Mutilés de Guerre.** — Les membres de la section des mutilés de guerre (A. G. M. G.) sont convoqués en assemblée générale, pour le dimanche 10 mars, à 14 heures, salle de la Justice de Paix, avec l'ordre du jour suivant :

Compte rendu des réunions de 1939 ; situation financière ; rapport moral ; renouvellement du tiers de la Commission.

**Société de secours mutuels.** — La Société de secours mutuels de St-Pourçain-sur-Sioule tiendra son assemblée générale le dimanche 10 mars, à 15 heures, salle de la rue Cadoret. Ordre du jour : Rapport moral et financier pour l'année 1939 ; admissions de nouveaux membres ; divers.

**Service de garde.** Le service médical de garde sera assuré, le dimanche 10 mars, par le docteur Auclair, rue Albert-1er, et le service pharmaceutique par la pharmacie Soule, place Maréchal-Joffre.

# SAONE-ET-LOIRE

## PARAY LE MONIAL

**Journée du vin chaud aux soldats.** — La journée du 3 mars, consacrée à l'œuvre du Vin chaud aux soldats, a produit la somme de 1605 francs dans notre ville de Paray-le-Monial. Nous remercions les généreux donateurs ainsi que les dévouées quêteuses qui ont contribué au succès de cette journée.

**Avis de la Mairie.** — La Préfecture de Saône-et-Loire vient de communiquer à la Section cantonale des Pupilles de la Nation, un avis relatif à l'utilisation des effectifs et comportant des mesures bienveillantes à l'égard des Orphelins de guerre mobilisés.

En conséquence, les familles de tous les mobilisés « Orphelins de guerre » du canton de Paray-le-Monial, sont priés de passer immédiatement en Mairie de ladite commune pour fournir les renseignements nécessaires à l'établissement de la liste qui permettra de prendre à l'égard des intéressés les mesures de bienveillance envisagées.

**PARAY-LE-MONIAL.** — **Accidents du travail.** — Le 28 février 1940, M. Geoffroy Claudius, âgé de 32 ans, domestique chez MM. Grenot frères, cultivateurs au Monciaud, à Paray-le-Monial, s'est piqué au pied droit en chargeant un char d'épines. Incapacité de 12 à 15 jours environ.

— Le 29 février 1940, M. Delabrosse Joseph, 19 ans, domicilié rue de la République, à Paray-le-Monial, manœuvre aux Etablissements Fauchon-Baudot, en conduisant des briques dans le séchoir, s'est mis le pied droit dans un des trous d'aspiration ; le chariot transporteur lancé derrière lui est venu lui coincer le pied.

## BOURBON-LANCY

**Chez les Anciens combattants.** — Le Section de l'U. N. C. s'est réunie dimanche dernier en assemblée générale, sous la présidence de M. Joseph Cimetière, président d'honneur, membre du Comité départemental des Mutilés.

En ouvrant la séance, le président présente ses vœux aux membres de la Société présents ou mobilisés, et exprime aux soldats qui montent la garde à nos frontières, les sentiments de reconnaissance et d'admiration de tous.

Il adresse un souvenir ému à la mémoire des camarades décédés au cours de l'année 1939 et offre les condoléances de la Section à la famille de Louis Merne, premier soldat de notre ville mort pour la France, le 20 janvier dernier, des suites de blessures multiples par éclats d'obus reçues dans la région de la Sarre.

M. Cimetière lance ensuite un vibrant appel à l'union dans le devoir, afin d'obtenir plus rapidement la paix victorieuse que nous désirons tous ; puis il brosse un tableau de l'œuvre accomplie par le Comité d'Entr'aide aux soldats, fondé par l'U. N. C. et l'Amicale des Poilus d'Orient, et qui, grâce à l'appui de M. le sénateur-maire et de la Municipalité, au dévouement désintéressé des dames et à la générosité de la population, a été en mesure d'envoyer, à l'occasion des fêtes de Noël, 290 colis aux soldats de Bourbon-Lancy présents au front.

A son tour, le secrétaire donne lecture d'une lettre du présidept actif, le capitaine du Colombier, par laquelle il adresse ses souhaits à tous et donne de sages directives pour l'avenir. Il lit aussi le procès verbal de l'assemblée générale du 19 février 1939, qui est approuvé.

Le compte rendu financier, présenté par le trésorier est également adopté.

Conformément aux statuts, un vote a lieu pour le renouvellement du tiers du bureau. Celui-ci se trouve ainsi constitué pour l'année 1940 : président d'honneur, M. Jean Cimetière ; président adtif, M. du Colombier, ; vice-président, MM. Etienne Pierre et Jean Aurisse ; trésorier, M. Léon Gouliat ; secrétaire, M. L. Cornette ; trésorier-adjoint, M. Edmond Théveneau ; secrétaire-adjoint, M. Antonin Sageot ; membres : Mme Droit ; MM. Jean Dauvilaire, Edmond Durand, J. Brenot, Henri Fabien, Philibert Prieur, Pierre Berger et Etienne Brérat.

Prenant à nouveau la parole, M. Cimetière signale que, cette année, le Groupe régional n'a pas prévu de Congrès, et fait approuver plusieurs vœux relatifs aux affectations spéciales, à la situation critique de l'Agriculture et au ravitaillement civil et militaire.

Enfin, M. Durand, secrétaire-trésorier de la Mutuelle-Retraite, annonce que malgré la guerre, cet organisme fonctionne normalement ; donne quelques instructions aux Mutualistes susceptibles d'entrer bientôt en jouissance de leur retraite et indique des chiffres plaidant de façon éloquente en faveur de la Mutuelle-Retraite.

## DIGOIN

**Service pharmaceutique.** — Le dimanche 11 et le lundi 12 mars, par la pharmacie Coquelu.

**Pupilles de la Nation.** — Les familles de tous les pupilles mobilisés de Digoin sont invitées à faire parvenir d'urgence, à M. Chaussard, école des garçons, rue Meynaud-de-Bisefranc, ou à M. Bartoli, 33, rue du Pont-Neuf, les renseignements suivants :

Nom et prénoms du pupille mobilisé, date et lieu de naissance, profession avant guerre, situation de famille (femmes et enfants, ascendants à sa charge), adresse civile, grade, a-t-il encore ses parents.

Pour les autres communes du canton, s'adresser à la Mairie de sa commune.

**Boissons alcoolisées.** — Le décret du 29 février 1940 fixant la vente des boissons alcoolisées à consommer sur place doit être interprété de la façon suivante : les mardi, jeudi et samedi il est interdit de vendre ou d'offrir gracieusement, des boissons passibles des droits de consommation sur l'alcool.

Sont autorisés à la vente pendant ces trois journées, les produits suivants : vin, bière, cidre, café, boissons gazeuses, jus de fruits, champagne, mousseux poiré, hydromel, vins doux naturels, n'étant passibles que de la taxe de 35 fr. par hectolitre, c'est-à-dire : Banyuls, Frontignan, Grenache, circulant avec un congé bulle comme les vins.

LA TRIBUNE

# UN JOUR du Monde

## « Couacs »

Depuis quelque temps on s'était aperçu que l'orchestre Gœbbels, grand virtuose de la propagande du Reich, ne comportait pas que des vedettes.

Des faits tous recents viennent une fois de plus de le démontrer. De démontrer un manque d'harmonie complet, chose cependant essentielle pour le charme et la compréhension des auditeurs.

C'est ainsi que la semaine dernière, dans la soirée, le poste allemand de Zeezen, dans une émission en anglais, déclarait : « Il est fantastique de pretendre que les buts de guerre du Reich comportent la restitution des colonies allemandes, la « libération » de l'Inde et de l'Afrique du Sud et la reddition par la Grande-Bretagne de Malte et de Gibraltar ! »

Le même soir, le même poste, mais qui s'exprimait en italien, hurlait à toutes ondes les slogans des nazis sur le sentier de la guerre : « Gibraltar a l'Espagne ! Malte aux Maltais ! Chypre aux Cypristes ! L'Inde aux Indous ! L'Alsace aux Alsaciens ! La Bretagne aux Bretons ! Le Soudan aux Soudanais ! et l'Afrique du Sud aux Sud-Africains ! »

Il nous emble que le compte exact n'y est pas. Il manque au moins trois slogans. Ceux-ci : « l'Autriche aux Autrichiens ! La Tchécolovaquie aux Tchèques ! La Pologne aux Polonais ! »

En somme c'est ce qu'en argot musical on nomme des « couacs ».

Et si Gœbbels n'a que ces piètres arguments pour convaincre les neutres, il faut croire que sa propagande a bien plus de renommee que d'efficacité...

## Visites réciproques

Des avions allemands, volant très haut, se sont risqués, nous a-t-on dit, jusqu'aux abords du « bassin parisien ».

Pendant que les aviateurs de Gœring venaient « lorgner » les rive de la Seine, les pilotes britanniques allaient se promener de nouveau au-dessus de Berlin, pour voir si les tilleuls de la célèbre avenue vont bientôt fleurir.

De sorte que si les aviateurs nazis avaient « laissé tomber » des bombes, par même une minute après, les Anglais en auraient fait autant.

C'est, au fond, la meilleure parade et le moyen préventif le plus sûr.

En effet, cette démonstration du survol de la capitale du Reich, qui devient presque quotidienne, est utile au moment où les bluffeurs de Berlin menaçaient de nous faire subir le même sort que la Pologne...

## On peut tout dire

La censure, qui vient de subir un rude assaut à la Chambre, n'a jamais eu l'oreille des journalistes et des littérateurs ; ou si elle l'avait c'est en la leur coupant !

— Le style, disait Sarcey avec emphase, perd son allure et sa franchise est impossible quand la censure et la correctionnelle sont suspendues au-dessus de sa tête.

Près de lui se trouvait Siraudin qui était à la fois vaudevilliste et confiseur.

— Bah ! s'écria-t-il, on peut toujours tout dire. Ainsi j'ai échappé aux censeurs dans un vaudeville où un vieux soldat faisait l'éloge de Cambrone.

— Précisez dit-on.

Siraudin continua avec sang-froid.

— Mon soldat terminait en disant : « Nous étions perdus... les balles sifflaient à nos oreilles... Rendez-vous ! cria-t-on au général... Je ne sais pas ce qu'il leur a dit, mais les Anglais ont répondu : « Mange ! ».

## Célibataire endurci

Le major Hugh Fraser est un célibataire vraiment endurci. Son père, mort en novembre dernier, navré de ne pas le voir se marier, lui légua en effet la moitié de ses biens, soit 1.500.000 dollars (61 millions) à condition qu'il prendrait femme, l'autre moitié allant à son frère.

Pourtant Fraser a décidé de rester garçon : « Je ferai tout ce que je pourrai pour ne pas succomber à la tentation, a-t-il déclaré. D'ailleurs je suis tranquille. Si je ne puis pas disposer du capital, on ne pourra m'empêcher de toucher les intérêts. Ils me suffisent pour vivre heureux et... sans femme ».

Ce M. Fraser nous permettra de lui dire que s'il est un célibataire endurci, il n'en est pas moins un sot et reste le type du plus parfait égoïste qui soit au monde.

Que de bien, il aurait pu faire, avec cette fortune, non seulement à ses enfants, mais encore à de pauvres gens !

Endurci est bien le mot qui convient à cet homme sans cœur et sans courage.

## OU EN EST-ON des allocations militaires ?

Lire en quatrième page la fin de l'étude de M. Thiolas, député de la Hte-Loire.

## MARCHÉ DE LONDRES

**Caoutchouc.** — Tendance soutenue.

Fumée feuilles. — Disponible, 12 3/16, valeur ; avril, 12 1/8, valeur ; mai, 11 7/8, payé achet.; juin, 11 11/16, payé valeur ; juillet-septembre, 11 1/2, payé acheteur ; décembre, 11 1/4, payé acheteur.

Parafine. — Disponible 12 3/4.

PETITES FEUILLES D'HISTOIRE

# LE PÈRE DU DIVORCE

*Un récent décret-loi de M. Bonnet, ministre de la Justice, vient de modifier l'une des dispositions de la loi de* 1884 *sur le divorce : il a abaissé de trois ans à un an le délai nécessaire à la transformation de la séparation de corps en divorce.*

*D'autre part, M. Emile Pillias, le distingué secrétaire général de la Société d'Histoire de la IIIe République, publie une plaquette extrêmement intéressante consacrée à Alfred Naquet, qui fut le véritablepère de la loi sur le divorce.*

*Double raison pour évoquer la figure de Naquet, qui est aujourd'hui un peu oublié, mais qui joua un rôle assez important dans les vingt-cinq premières années de la République.*

*Un curieux homme vraiment : outrageusement bossu — Rochefort lui disait : « Cambre-toi, fier si courbe ! » — et pétillant d'humour et d'esprit. Grand savant, professeur agrégé, à l'âge de* 28 *ans, à la Faculté de médecine de Paris, il se jette, à la fin de l'Empire, dans la lutte radicale et révolutionaire et est, à plusieurs reprises, condamné, tantôt pour affiliation à une société secrète, tantôt pour des articles de journaux, tantôt pour son livre* Religion, Famille, Propriété, *où il sape les institutions sociales rétrogrades et les métaphysiques surannées. La République proclamée, il prend place à l'avant-garde radicale-socialiste, siège à l'extrême gauche de l'Assemblée nationale, est, en* 1876, *candidat à Marseille contre Gambetta, devient successivement député d'Apt, sénateur de Vaucluse, député de Paris. L'aventure boulangiste lui tourne la tête ; il s'illusionne sur le compte du brav' général, puis, dégoûté de la politique, il se convertit, dans les dernières années de sa vie, à l'anarchisme le plus libertaire.*

*C'est le* 27 *mai* 1878 *qu'il saisit la Chambre de sa proposition abrogeant la loi du* 8 *mai* 1816 *et reprenant, avec quelques modifications, les articles du Code civil sur le divorce. Combattu violemment à la Chambre, comprenant qu'il ne pourra triompher que par une vigoureuse pression de l'opinion sur le Parlement, il organise une vaste tournée de conférences et parcourt la France. Cela dure près de six ans, au cours desquels, avec une opiniâtreté admirable, il continue sa propagande. Au début, il ne croit pas à un succès prochain, et son intention n'est guère que de poser un jalon. Mais au bout de quelque temps, il entrevoit une possibilité d'aboutir. Les réactionnaires s'oposent publiquement à son projet, mais uniquement parce qu'ils sont prisonniers de leur parti et nombre d'entre eux ne seraient pas fâchés, dans le fond, que la loi fût adoptée. Quelques-uns lui fournissent même des arguments et des exemples ; notamment, un député royaliste le documenta de la façon la plus précise sur les nullités de mariage prévues et acceptées par la Cour de Rome.*

*Mais, malgré tout, les choses ne marchent pas toutes seules. Au cours de ses voyages et de ses conférences, il a maints incidents.*

*Un jour, à Avignon, comme il passe dans la rue des Infirmières, une femme du peuple, qui se trouve sur le pas de sa porte, ameute des voisines, se plante devant lui et s'écrie en provencal :* « Sé foudrié pas l'espoutira ? » *(Ne faudrait-il pas le mettre en pièces ?)*

*A Millau, dans l'Aveyron, toutes les femmes se sont réunies sur une place, pour l'écharper, et le sénateur de Vaucluse n'échappe à ce destin que grâce à l'intervention de la gendarmerie à cheval. Dès que le trot des chevaux se fait entendre, les femmes se dispersent en hâte et la réunion, après s'être déroulée dans le calme, se termine par les applaudissements de l'auditoire.*

*Parfois, les conférences sont marquées par des incidents plus amusants. C'est ainsi qu'à Toulouse, tandis que l'orateur développe son argumentation, une noce au grand complet pénètre dans la salle et se fait remarquer par les bravos chaleureux qu'elle lui prodigue.*

*Peu à peu, cependant, l'opinion publique est conquise. Caricaturé, bafoué, traîné dans la boue par les uns, Naquet est glorifié et porté aux nues par les autres. Il devient une manière d'épouvantail des ménages bourgeois : femmes acariâtres et maris jaloux se querellent sur son dos. Lui, en dépit des sarcasmes et des quolibets, continue sa besogne, tenace et obstiné. Le* 29 *juillet* 1884, *la loi est enfin promulguée... Le jour même de la promulgation, la célèbre diva Adelina Patti, marquise de Caux, lance contre son mari une assignation en divorce.*

*Au cours des polémiques auxquelles donnent lieu les débats sur le divorce, certains journaux insinuent que Naquet vit en mauvaise intelligence avec sa femme et que c'est surtout en vue d'en profiter lui-même qu'il préconise le divorce. Naquet répond par une lettre au* Figaro *dont voici les passages essentiels :*

> Israélite de naissance, libre-penseur de conviction, j'ai épousé une femme née catholique, mais qui acceptait alors mes opinions, et le mariage, contracté le 5 avril 1862, a été purement civil.
>
> Nous avons eu trois enfants, auxquels nous n'avons donné aucune religion à leur naissance ; deux sont morts et ont été enterrés civilement : l'un à Palerme, en 1865, l'autre à Paris, en 1867.
>
> Mais, depuis la mort de notre dernier enfant, ma femme est revenue au catholicisme. Quoique mariée civilement, elle a reçu de la chancellerie romaine un bref, qui, pour éviter tout scandale, lui permet de se considérer comme ma femme, bien que je lui sois étranger. Elle a baptisé et voué à la Vierge mon fils, alors que j'étais prisonnier, et elle l'élève, depuis lors, dans les principes d'un catholicisme exagéré.
>
> Ne pouvant supporter cette situation, je me suis séparé d'elle, quoique professant pour elle la plus parfaite estime. J'ajoute que cette séparation ne me rend point intéressé dans la question du divorce, cette loi étant une loi de justice que je réclame pour mon pays, mais dont je n'ai pas la moindre velléité de me servir.

*Ainsi qu'il l'avait annoncé dans cette lettre, Naquet ne recourt pas à la loi sur le divorce. Il perd sa femme, dont il était en fait séparé depuis près de trente ans, le* 28 *février* 1903. *Le* 2 *mai suivant, il épouse, à la mairie du XIVe arrondissement, Mlle Odile Siquoir ; il a pour témoin deux de ses anciens compagnons de l'époque boulangiste : Georges Laguerre et Alfred Loisant.*

*Il meurt à Paris le* 12 *novembre* 1916 *et est inciné au colombarium du Père-Lachaise.*

*Alexandre* ZEVAES.

# La Presse Parisienne

*Si la Finlande accepte la paix de Moscou, elle signera son arrêt de mort, écrit dans* La Justice, *M. Frossard :*

Les Etats scandinaves s'enferment dans une neutralité aussi hermétique que pusillanime.

L'Amérique n'a pas prêté jusqu'ici à la Finlande le concours financier qu'elle semblait lui avoir, à l'origine, spontanément promis.

Les Alliés sont loin et leur intervention, pour se révéler efficace, devrait être immédiate et massive. Sous le poids du nombre, malgré son héroïsme, la Finlande fléchit et le maréchal Mannerheim lui-même, comme accablé par l'excès de l'infortune, s'est alité.

Il n'échappe sans doute à aucun ministre finlandais que la paix de Moscou, c'est pour la Finlande le cruel destin de la Tchécoslovaquie, c'est une paix de capitulation et d'asservissement, c'est la paix du tombeau Si la Finlande accepte, elle signe son arrêt de mort.

*Mme Geneviève Tabouis écrit dans* l'Œuvre *à propos du différend italo-britannique*

Ainsi, l'Italie veut garder jusqu'à la fin une attitude de réserve. Cependan,t il apparaît de plus en plus qu'elle envisage avec faveur l'ouverture de négociations directes tendant à résoudre, par un arrangement satisfaisant, le problème du ravitaillement de la Péninsule en combustible.

Hier encore, la presse italienne a gardé un ton qui ne dépassait pas celui d'une protestation appuyée par des textes juridiques et des évocations de l'autre guerre. On se rend compte aisément que si l'Italie avait l'intention de couper les ponts, la presse du régime aurait employé un ton beaucoup plus vif.

D'autre part, le comte Ciano a eu, mardi dernier, un long entretien avec M. François Poncet. Les déclarations du ministre des Affaires étrangères d'Italie ont été rassurantes. Le comte Ciano croit qu'on finira par trouver une transaction avec Londres. Il a ajouté qu'il y a bien des façons de payer le combustible sans se servir de matériel militaire, mais qu'il y a aussi du matériel d'autre nature qui pouvait être envoyé en échange.

Néanmoins, l'opinion du corps diplomatique est qu'on pourrait bien avoir des surprises ces temps-ci à cet égard.

# LA VIE SPORTIVE

## Le football en Ligue d'Auvergne

On liquide pour le compte du Critérium. Les clubs ont été invités, nous a dit le président Thévenin à s'entendre le plus vite possible pour faire se livrer les matches de retard. Il est possible donc que ce 10 mars, plusieurs rencontres aient lieu.... dont on saura l'heure et le lieu au dernier moment ; donc parlons pour le moment de celles qui seront livrées à coup sur !

En poule Nord, l'**U.F. La Machine** reçoit l'**A.S. Moulins.** Une victoire locale ne ferait point perdre au club moulinois son titre de leader, tandis qu'il permettrait au club des Mineurs, d'accéder à la seconde place au classement.

Cependant on sait que le club assémiste n'a pas encore été battu, officiellement, de la saison, et qu'il tient à garder sa réputation. Il annonce le déplacement de son équipe au complet, c'est-à-dire que le onze machinois connaîtra son plus rude adversaire de la saison.

Dimanche, les gars de Mazurelle, ont montré que devant une défaite décidée, ils peinaient beaucoup à percer. On ne pense pas qu'ils trouveront meilleure grâce devant Vaudelin et ses compères. Et logiquement les locaux avec un match nul devraient sestimer heureux....

En poule Sud, l'**A.S. Montferrand** se mesure au **Charbonnier La Combelle A.**, qui, privée de match officiel il y a huit jours, est allée prouver aux Artilleurs Issoiriens qu'elle savait entretenir sa forme. Les Montferrandais, eux, nont pas joué, préférant sans doute se réserver pour ce match capital.

Car s'ils le gagnent, ils rattrapent l'U.S.C. Vichy, avec un match de plus certe, mais qui leur permet de consolider l'avenir d'une bonne seconde place.

Les deux équipes au complet sont très près l'une de l'autre avec des qualités différentes, plus de science à l'A.S.M., plus de fougue au C. C.A. Prévoyons donc une rencontre équilibré et accordons un léger avantage aux Combellois plus volontaires dans leur jeu.

La Coupe des Juniors voit également se disputer trois matches d'importance capitale. En poule A., l'**A.S.A. Vauzelles** accueille l'**A.S. Clamecy.** Battus à La Machine, les juniors ont montré dimanche, devant les Potaches de l'A.S. Saint-Cyr, qu'ils n'avaient point trop démérité.

Chez eux, aux Ateliers, ils devraient vaincre les Clamecycois et faire oublier leur défaillance.

Le **S.C. Imphy** se mesure à **l'U.F. La Machine** qu'il battit à l'aller. On verrait fort bien une redite, si depuis le 24 décembre, le jeune onze machinois n'avait vaincu l'équipe vauzelienne. S'il se déplace dans la même formation, le onze des Mineurs paraît de taille à enlever le gain du match.

Enfin en poule B., le **Charbonnier-La-Combelle A.**, reçoit l'**A. S. Montferrand**, match inverse des Aînés, mais chez eux, les Combellois sont très difficiles à battre. Ils gagneront donc pense-t-on....

## AU DISTRICT DE L'ALLIER

Trois rencontres en Coupe de l'Allier vont permettre dès dimanche soir d'examiner plus aisément les chances des concurrents d'accéder à la poule finale. Car en dépit des frais que cela représente des longs déplacements qu'il faudra effectuer et des redoutables clubs qu'il faudra affronter (on en connait trois à l'heure actuelle : l'Etoile Montluçonnaise, l'A.S. Dompierre et l'A.A. Lapalisse), les postulants sont nombreux !

En poule B., il sont trois clubs au moins à convoiter les deux premières places donnant droit à la qualification. En effet la victoire obtenue sur le tapis vert symbolique (ce n'était qu'une modeste toile cirée !) du bureau du district par le **S.C.A. Cusset**, place ce club à égalité de points avec l'U.S. Bellerives.

Si le onze des Chiens Verts parvient à vaincre dimanche le **Stade Saint-Yorrais**, il a de grandes chances d'être qualifié, car ses adversaires du 17 et 24 mars sont de moindre envergure. Pour les Verriers, la situation se présente à peu près de la même façon, excepté qu'il y a une rencontre avec Bellerives qui donne encore du souci.

A l'aller, les Cussétois prirent un net avantage. Ils ont une équipe homogène qui nous a paru cependant un peu faible en triplette d'attaque. C'est ce qui nous donne à croire que si elle ne se fait pas tenir en échec, elle gagnera avec un assez faible écart de points.

Dans la même poule, l'**U.S. Bellerives** rend visite à **l'U.S. Abrest**, qu'elle écrasa littéralement au match aller. Sans doute, chez eux, les Abrestois se défendront-ils un peu mieux, mais malgré tout ils s'inclineront devant des meilleurs qu'eux...

En poule D., le **S.C. Saint-Pourçain** se mesure enfin à **l'A.S. Dompierre** sur son terrain de la Moutte. Il y a huit jours, les Vignerons ont montré devant les Cussétois que leur équipe nouvelle manière n'était pas mauvaise, encore qu'elle manquât d'efficacité.

Si elle se présente telle quelle sur le terrain, le onze Dompierrois a des chances d'être battu, sinon les Saint-Pourcinois pourront faire leur deuil de la participation à la finale.

En poule C., les clubs continuent à montrer une grande activité. Ils tiennent à garder la forme. l'U.S. **Jaligny** surtout qui doit se mesurer à nouveau à l'E.S. Montcombroux dimanche prochain. Aussi a-t-elle invité **l'U.S.C. Vichy (R)** à venir au Municipal jalignyssois.

C'est une belle partie en perspective comme celle qui verra aux prises **l'A.A. Lapalisse** et le **C.S.Roannais.**

Les Lapalissois doivent avoir trouvé cette fois des adversaires à leur taille. Heureux Lapalissois qui, soutenus par un public resté fidèle, peuvent organiser des matches de ce genre !

## Chronique Montluçonnaise

Les rugbymen du Sporting ont remporté un troisième succès consécutif, aussi probant que les précédents quant à la marque qui le séparait de son adversaire, en l'espèce le N. A. C. Roanne.

Après avoir battu largement Moulins et le Stade Clermontois, le S. C. M. vient de confirmer ses progrès. Il l'a fait d'autant plus nettement que, cette fois, toutes les divisions du quinze ont participé à cette victoire.

Les lignes arrières se sont montrées très allantes sous l'impulsion de Mathonière et de Desrouffet.

Dimanche prochain, les violets auront la tâche difficile devant les rapides aviateurs d'Aulnat ; gageons qu'ils se tireront fort bien de l'aventure, pour peu qu'ils le veuillent.

En déplacement à Moulins, l'E. S. M a gagné de justesse le match qui l'opposait aux locaux de l'Etoile. Le brio, la verve de ces derniers surprirent les caoutchoutiers, qui durent se contenter d'un seul but d'écart, but obtenu avant le repos.

Les efforts des frères Godet, qui furent les meilleurs de leur équipe, se révélèrent vains.

Pendant ce temps, la réserve de l'E. S. M. recevait Commentry **qui**, dernièrement, avait **réussi une** belle performance devant **l'équipe** fanion.

Ce match fut l'occasion d'un succès assez net des « seconds » montluçonnais, qui valent certainement ceux des équipes d'honneur de la Ligue.

En matches amicaux de football retenons la performance du C. O de Désertines, qui a tenu en échec la formation des Aérostiers en garnison aux environs de la ville.

## L'A.L. de Montluçon à Commentry

**Commentry.** — H. S. P. Commentry contre A. L. Montluçon

C'est une équipe fort sympathique qui sera l'hôte, dimanche de l'U. S. P. Commentry. Les deux onze se sont déjà rencontrés et nos lecteurs se souviennent de la belle partie fournie par les Amicalistes.

Si ce onze ne posède pas de vedettes, il n'en constitue pas moins une redoutable équipe, les joueurs qui sont forts entraînés savent jouer très vite et possèdent un bon métier.

Cette partie qui s'annonce des plus plaisante, doit être très équilibrée et fort disputée.

Les locaux, grâce à Marin, devraient logiquement l'emporter; encore faudra-t-il que tout le monde joue à son poste, car l'attaque adverse profitera des plus petites occasions.

En résumé, c'est à une belle partie que les fervents de la balle ronde sont conviés, espérons qu'ils viendront nombreux au stade.

## La Coupe d'Encouragement de l'U.F.O.L.E.P. du Puy-de-Dôme

L'UFOLEP va réaliser un véritable coup de force en parvenant à faire jouer les quarts de finale de sa Coupe d'Encouragement à la date fixée dès le début de la compétition et le mérite en revient, pour une très larage part à l'administrateur de la Coupe, un dévoué secrétaire de football à la Fédération départementale de l'UFOLEP.

Le tirage au sort de samedi dernier n'a pas eu de ces caprices dangereux dont on l'accable fréquemment et tous les matches s'annoncent des plus ouverts.

S.O.C.-Ecole Normale est loin d'être joué. Avec des qualités et des défauts communs, scolaires et travaillistes peuvent carresser l'espoir d'aller en demi-finale. Ni l'un ni l'autre n'y sera déplacé.

A Puy-Guillaume-Messeix, le match des extrêmes du département nous permettra de juger le football de deux régions opposées et si Montmessin bénit le tirage au sort, Juilhard ne désespère pas de voir les mineurs tomber les verriers.

Amical Boulay Club Combelle-Charbonnier (réserves) encore 2 techniques toutes différentes en présence. On joue un très bon football à Thiers et à La Combelle, les schotteurs ne chôment pas. Que faut-il en déduire ? Que ce match sera le plus disputé de la journée ? C'est fort possible.

Reste la rencontre Union Sportive des Ancizes-Stade Clermontois (juniors). La encore deux méthodes aux prises, à la fougue, à la vitesse et à l'allant extraordinaire, qui font la force des Ancizes, le Stade Clermontois doit répondre par un jeu plus calme, plus lié et peut-être plus efficace.

Mais dimanche prochain tous les jeunes joueront dans l'esprit de la Coupe et les meilleurs techniciens risquent fort d'être emportés par les plus ardents et les plus volontaires.

Et alors ! Que le meilleur gagne et que les demi-finalistes soient dignes de cet honneur !

C'est le vœu... d'A. L. Cantar.

## L'A.S. Moulinoise privée de son terrain de football

La nouvelle est désormais officielle. L.A. S. Moulins, qui disposait d'un beau terrain de football que lui prêtait la gendarmerie et son sportif commandant Lançon, l'A. S. Moulins, qui avait clôturé ce « ground », y avait installé des tribunes couvertes, des vestiaires, des douches, vient d'en être dépossédée.

L'autorité militaire fera élever des baraquements à la place du terrain de jeu et, déjà, les premiers coups de pioche ont été donnés.

On ne discute pas l'utilité de cette mesure car on n'oublie pas dans quels temps l'on vit.

Mais on peut se demander ce que va faire maintenant le club assémiste Où disputera-t-il ses matches de finale du Critérium d'Auvergne, dans lequel il est si bien placé ?

Souhaitons, pour l'avenir du sport, que cette utilisation de terrains de jeu demeure exceptionnelle L'autorité militaire sait bien que tous les clubs, et l'A. S. Moulins le premier, aidaient à la préparation militaire et que, d'ailleurs, le sport contribue à l'amélioration physique et morale des jeunes et futurs soldats.

## Les championnats d'Académie de ski auront lieu au Mont-Dore, le 10 mars

Prévus pour le dimanche 3 mars, au Mont-Dore-Sancy, les championnats de ski de l'Académie de Clermont-Ferrand ont dû être repoussés au dimanche suivant, 10 mars.

Comme annoncé, ces championnats comporteront : descente, slalom et combiné.

Ils sont ouverts à tous les scolaire et univeritaires licenciés de l'O. S. S. U., et sont qualificatifs aux championnats de France.

Pour tous renseignements, s'adresser au C. L. O. S. S., 3, avenue Vercingétorix, à Clermont-Ferrand.

## Chronique commentryenne

L'équipe réserve locale, devait rencontrer dimanche au Municipal, le onze second du C. O. Montluçonnais. Le public et les joueurs Commentryens attendirent en vain les visiteurs. Nous ignorons les causes du forfait des Montluçonnais, mais nous devons dire que leur geste n'est guère élégant. Un coup de téléphone est si vite donné...

Quant aux premiers, sérieusement mixte, puisqu'il manquait 4 titulaires, ils durent s'incliner par 5 buts à 3 devant les réserves des Caoutchoutiers de Montluçon nous sommes persuadés qu'au complet, les hommes de Fournier auraient fait beaucoup mieux. Nous avions signalé dans une précédente chronique, la reprise chez les boulistes c'est aujourd'hui chose faite, et l'entrainement bat son plein. Il en **est de même pour quelques athlètes.**

## Demande de matches

**U. S. P. Commentry (2),** demande match sur son terrain pour le dimanche 10 mars.

Ecrire à M Fourrier, rue de la République, Commentry.

# COUR D'APPEL DE RIOM

Riom, 8 mars.

Compte rendu de l'audience des appels correctionnels du 7 mars :

**Accident de la route.** — Le 15 juin 1939, le tribunal d'Yssingeaux prononça un jugement de relaxe en faveur de Clavaron Louis, caoutchoutier à Mayol, commune de Malvalette (Hte-Loire), poursuivi pour blessures involontaires.

Le 18 février 1939, vers 22 heures, Clavaron, qui avait quitté son travail à Aurec, regagnait son domicile monté sur sa motocyclette éclairée.

A la sortie du bourg d'Aurec, sur la route de Bas-en-Basset, il aperçut marchant devant lui, deux hommes se tenant par le bras.

Il obliqua sur sa gauche pour les dépasser, mais au moment où il arrivait à la hauteur, Clavaron prétend que les deux hommes firent un léger écart. Toujours est-il que l'un d'eux fut heurté et entraîna son compagnon dans sa chute.

Il s'agissait de Poinas Francisque, et de son domestique, Delhomma Jacques, qui furent l'un et l'autre blessés, notamment Poinas.

Partie civile, ils ont interjeté appel ainsi que le ministère public.

Après avoir entendu Me Mathivon plaider pour Poinas et Delhomme, et Me Victor de La Brosse, pour Clavaron, le Cour réforme le jugement d'Yssingeaux.

Au pénal, elle inflige 25 francs d'amende à Clavaron pour blessures par imprudence.

Au civil, elle impute la responsabilité entière de l'accident à Clavaron, ordonne l'expertise médicale des deux blessés qui reçoivent : Poinas une provision de 5.000 francs, et Delhomme une provision de 2.000 francs.

# TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MONTLUÇON

Voici le compte rendu de l'audience du 7 mars

**Rixe dans un débit.** — Dans le débit tenu par Mme Liga Roman rue de l'Industrie, à Commentry, une rixe éclatait entre deux Polonais, Keipia Wordel, 19 ans, ouvrier mineur, et Barthonej Biszstwski, 25 ans, ouvrier mineur, à Chamblet, au sujet d'une partie de belote que l'un et l'autre prétendait avoir gagnée. Le dernier, plus bruyant, se voyait mis à la porte par la tenancière, mais il rentrait de nouveau et recommençait la dispute, brisant tables et chaises.

Ils sont poursuivis, tous deux, pour coups réciproques et Biszstwski est poursuivi, en outre, pour bris de clôture. Il est condamné à 40 francs d'amende et Keipia est renvoyé à son régiment.

**Opposition.** — Raymond Cresté, 42 ans, voyageur de commerce, rue Saint-Jean, travaillait pour la maison Petitjean, de Paris : Machines à écrire et à calculer. Déclaré en faillite le 21 février 1936, il prit la poudre d'escampette ; le syndic ne trouva trace, ni de machine ni de marchandise.

Sur plainte de la maison Petitjean, il est poursuivi pour escroquerie et le tribunal, une première fois, le condamna à un mois de prison et 50 fr. d'amende. Il fait opposition, et le tribunal, après défense de Me Berthon, maintient la prison et lui enlève les 50 fr. d'amende.

**Pas en règle.** — Erny Estalla Buchter, née Jacosen, 29 ans, d'origine hollandaise et de nationalité suisse, habitait Saint-Louis (Haut-Rhin) avant la mobilisation et venait, à Montluçon, comme réfugiée, après être passée par la Suisse ; elle avait négligé de faire renouveler sa carte d'identité d'étrangère, expirée depuis décembre 1938, en croyant que son passeport lui suffisait.

Elle indique qu'elle était entrée en Suisse avant l'expiration de sa carte, dont elle a sollicité le renouvellement dès son retour en France. Le délit n'étant pas suffisament établi, le tribunal la relaxe sans dépens.

**Le règlement des transports.**— Le 6 janvier, M. Jean Bignet, 57 ans, industriel à Montluçon, avait mis en service un camion que pilotait le chauffeur Delarbre, sans que la voiture portat de marque d'identité à l'arrière. En passant à Levroux (Indre), les gendarmes lui dressèrent procès-verbal et le tribunal le condamne à 160 francs d'amende avec sursis.

**Entre cultivateurs.** — M. Jean Virmont, 73 ans, propriétaire au Moulin des Chaises, à Doyet, ramenait le 31 janvier, son âne qui broutait dans un pré, lorsqu'en passant devant la maison de Claude Rambert, 63 ans, propriétaire au Picassonnes, il fut interpellé par ce dernier, qui lui porta, pour montrer la vigueur de sa verte vieillesse, plusieurs coups de poings dans la figure. Cet acte d'énergie lui vaut d'être poursuivi et le tribunal, après des explications qui équivalent à de larges circonstances atténuantes, l'acquitte.

**Collision d'auto.** — Le 14 février, vers 16 heures 15, M. François de la Preugne, 56 ans, propriétaire à Nassigny, revenait de Maillet en auto. Arrivé au carrefour des Forges, il entra en collision avec une autre voiture conduite par M. Desnoux, boucher, rue Notre-Dame, qui sortait du chemin de Maillet pour s'engager sur la route Nationale Les deux véhicules s'accrochèrent par l'avant et Mme Beaudon, cultivatrice aux Seignes, commune de Vallon, qui se trouvait dans la voiture de M. Desnoux, fut légèrement blessée. M. de la Preugne est poursuivi pour blessure involontaire Il est condamné à 16 francs d'amende pour le délit et 15 francs d'amende pour non-observation du droit de priorité.

## Mort aux armées

Montchanin-les-Mines, 8 mars.

La mairie vient d'être avisée, officiellement, du décès survenu aux armées de Louis-Michel Vacheron, âgé de 36 ans, soldat de 2e classe à la 8e section d'infirmiers militaires de Dijon. L'intéressé, qui habitait 18, rue Jean-Jaurès, à Montchanin-les-Mines, était bien connu en notre ville, où il exerçait la profession de chiffonnier Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

PUB.

GRIPPE RHUME

La grippe, les rhumes et toutes les affections fébriles, sont combattues efficacement grâce à cette infirmière constamment à votre service qu'est " l'ASPIRINE USINES du RHONE" Ayez toujours chez vous, sur vous, la grande marque française :

ASPIRINE USINES DU RHÔNE

CONTRE

GRIPPE, MIGRAINES, NÉVRALGIES, RHUMATISMES

LA FIN DES CORS

Soulagement INSTANTANÉ de la Douleur !

Les Zino-Pads du Dr Scholl arrêtent net la douleur et font disparaître les cors pour toujours, même les plus tenaces, en supprimant la cause — pression et frottement de la chaussure. Les Zino-Pads, méthode infaillible et sans danger, s'appliquent aussi sur tous les points du pied blessés par le soulier pour éviter meurtrissures et ampoules. Se font également en taille spéciale pour oignons, durillons et œils-de-perdrix.

La boite (jaune) 7 fr. 90

En vente : Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes.

Zino-pads du Dr Scholl

# ÉTAT CIVIL DE SAINT-ÉTIENNE

### DECES DU 8 MARS 1940

Jolivet Jacques, 65 ans, ex-boulanger, rue Crozet-Fourneyron, no 1.

Vuillemey Marie-Magdeleine, 69 ans, s.p., rue Docteurs-Charcot, no 78, épouse de Jean Berger.

Filaire Marie-Hortense, 81 ans, s. p., rue du Soleil, 44, veuve de J.-B. Gibert

Trambouze Charles, 63 ans, ex-orfèvre, à St-Maur-des-Fosses (Seine)

Pradier Jacques, 30 ans, marchand de porcs, à Firminy (Loire).

Sabatier Françoise, 70 ans, s. p., rue Neyron, 10, épouse de Louis Georges.

Chapuis Agathe, 75 ans, s. p., rue des Forges, veuve de Jean Tardy

Bouvier Marie-Louise, 40 ans, s. p., impasse du Coin, maison Villemagne, épouse de Noël Laroche.

Lardon Marie-Mélie, 56 ans, s. p., chemin de la Valette, maison Gomet, épouse de Marius Gomet.

Avril Louis-François, 27 ans, facteur des postes, rue Antonin Moine, 10

Courbis Jean-Louis, 57 ans, tourneur, avenue Grüner, 4.

Fayolle Pierre-Jean, 17 mois, avenue Emile-Loubet, 7, fils de René et de Marguerite Chaize.

### NAISSANCES

Rey Danielle. — Elie Christiane-Jeannine. — Boute Bernard-Etienne. — Leydier Francine-Etiennette. — Guerin Paul-Jean-Marie-André. — Glaudio Jean. — Laverroux Jean-Paul-Louis.

## Funérailles du 9 mars

Vercasson Mathieu, 84 ans, rue Antoine-Durafour, 76, 8 heures ; Bonnard François, 52 ans, rue Georges-Teissier, 12, 8 heures ; Heyraud Marie-Anne, 91 ans, rue des Fossés, 4, 10 heures ; Bouche Eugénie, 72 ans, église de Montaud, 8 heures ; Practevret Pierre, 67 ans, hôpital, 10 heures ; Drevet Marie-Louise, 81 ans, église de Montaud, 10 heures ; Ginhoux Marie-Louise, 62 ans, église la Jomavère, 9 heures ; Solle Jeanne, 88 ans, devant église Notre-Dame, 8 heures; Miton Serge, 2 ans, hôpital, 14 heures ; Vuillermey Marie, 69 ans, rue Docteurs-Charcot 78, 16 heures ; Filaire Marie, 81 ans, rue du Soleil, 44, 16 heures ; Davier François, 54 ans, devant rue du Puy, no 27, 16 heures ; Sabatier Françoise, 71 ans, hôpital, 14 heures ; Courbis Jean-Louis, 57 ans, avenue Grüner, 4, 14 heures ; Fayolle Pierre, 17 mois, avenue Emile-Loubet, 7, 16 heures

AUTOMOBILISTES TRANSPORTEURS

Pour faire réparer vite et bien votre véhicule, faire installer un

GAZOGÈNE GOHIN-POULENC

Consultez GAZO-GARAGE

BLANCHARD et FAURE

15, rue Martin-d'Aurec, 15

SAINT-ETIENNE. — Tél. 88-36

# T. S. F.

### SELECTION DU 9 MARS

### Paris P. T. T.

12 heures : R. Legrand et son jazz ; 12 h. 45 : Musique variée, direction Locatelli ; 13 h. 45 : Musique variée (suite) ;

17 h. 30 : Musique légère ; 18 h. 15 : Variétés ; 20 h. 30 : Variétés ; 22 heures : Musique légère ; 23 h. 15 : Jazz ; 24 heures : Jazz.

### Radio-Paris

11 h. 50 : Mélodies, par Mme Angelici ; 12 heures : R. Legrand et son jazz ; 12 h. 45 : Violoncelle, p., M. Sèvres ; 13 h. 15 : Piano, par M. Maillard-Verger ; 13 h 45 : Quintette à vent de Paris ; 14 h. 10 : Quintette à vent de Paris (suite); 15 heures : Causerie musicale avec la chorale Rangel ; 16 h. 30 : Violon, par M. Gentil ; 17 h. 25 : Le Trio Tzipine ; 18 heures : Relais de l'Opéra ; 20 h. 45 : Suite de l'Opéra ; 22 heures : De Bordeaux : Théâtre : Météore, de Trintzitts ; 22 h. 45 : Variétés ; 23 h. 45 : Jazz

### Poste Parisien

12 heures : Roméo Carlés ; 13 h. 30 : Orchestre de Bernard Milda ; 14 heures : Musique légère ; 19 h. 52 : Un sketch : « Le système D. » d' H. Kubnick ; 21 heures : Orchestre Andolfi ; 23 heures 15 : Jazz.

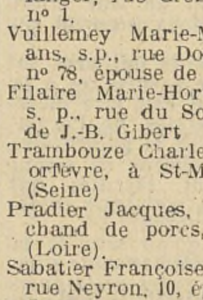
Les Bons Restaurants DE LYON

Fondée en 1836

BRASSERIE GEORGES

DEUX ETABLISSEMENTS

28, Cours de Verdun

32, rue Thomassin

Cent ans de bonne bière et de bonne chère

BRASSERIE GROLÉE

18 et 20, rue Grôlée, LYON

Menus à 14 et 17 francs

(Vin compris)

CUISINE SOIGNEE

# Foires et Marchés

### FOIRE D'EMBOUCHE DE LURCY-LEVY

Bœufs, 14.000 à 16.000 fr. ; vaches de boucherie, de 6 à 8 fr. ; vaches à veaux, 6.000 à 7.00 fr. ; taures, 3.500 à 4.500 ; châtrons, 3.000 à 4.000 fr. ; taureaux, 3.600 à 4.20.

Foire aux porcs : laitons de 15 kilos, Craonnais, 6 à 6,50 ; Anglais, 6,05 à 6,55 ; laitons de 25 kilos, Craonnais, 5,50 à 6 fr. ; Anglais, 5,25 à 6 fr. ; nourrains, 50 kilos, 5,25 à 5,75 ; porcs gras, 11 à 11,80 ; porcs maigres, 10 à 10,40 ; truies grasses, 10 à 10,30 ; truies maigres, 9 à 9.50 ; truies suitées, 2.500 à 3.000 fr.

Chèvres, 250 à 300 fr.

### MARCHE de BUXIERES-les-MINES

Beurre, 20 fr. le kilo, au début du marché fut payé 14 fr. le kilo; au cours le plus bas; baisse appréciable enregistrée sur les œufs payés 7 et 6 fr. la douz.; fromages de vache, 2,50 l'un; fromages dits de Brie, 2,75 l'un; fromags de chèvres, 1,50 l'un; crème, 1,25 le verre; poulets, 8,50 la livre; oies, 5,50 la livre; lapins, 5 et 5.25 la livre; pigeons, 13 fr. le couple; pommes de terre Esterlingen, 1,25 le kilo; en gros, 80 fr. les 100 kilos; poireaux, 0,30 l'un; carottes, 2,50 le kilo; cuhoux-raves, 0.75 l'un; pissenlits, 0,75 le bol; pommes, prix variant de 2,50 à 6 fr le quarteron, suivant grosseur et variété; poires, 5 fr. le quarteron

### FOIRE DU MONTET

Vaches à veau, 4.500 à 5.500 fr.; châtrons et génisses pour embouche, 4 à 4,75 la livre; porcs gras, 5,80 à 5.90 la livre; truies grasses, 5,40 à 5,50 la livre; truies suitées, 3.000 à 3.500 fr.; nourrains 6 fr. la livre; laitons, 8 fr la livre

### MARCHE DU TRONGET

Beurre en gros pains, 9 fr. la livre et majoration de 0,50 par livre pour le détail; œufs, 7 fr. la douz.; fromages de vache, 3 à 3,50 pièce; poulets, 9 à 10 fr. la livre; poules et coqus adultes, 5 à 5,50 la livre; lapins, 5 à 5,50 la livre; oies, 5 à 6 fr. la livre; pigeons, 11 à 12 fr. le couple.

97

COUREZ

ACHETER VOTRE BILLET DE LA

LOTERIE NATIONALE

demain TIRAGE

P.M

# OU EN EST-ON DES ALLOCATIONS MILITAIRES ?

par **MAURICE THIOLAS**, député, secrétaire de la Commission des pensions.

## Les majorations d'ascendants

La majoration d'ascendant étant accordée au père, peut-il être obtenu une *autre majoration* par la mère, d'autres par le grand-père, la grand'mère ?

Rien l'interdit.

Mais le *pouvoir d'appréciation souveraine* des commissions leur permet de décider selon les situations.

Généralement, il est à recommander de demander d'abord pour un seul ascendant, les commissions pouvant hésiter à accorder outre l'allocation principale et les majorations pour enfants, plusieurs majorations d'ascendants

Le fait, pour le père de toucher une *pension d'ascendant* ou la *retraite du combattant* ou pour la mère une *pension de veuve de guerre*, ne saurait avoir pour effet de faire écarter leur demande. C'est l'*appréciation globale des ressources* et de *la qualité* de soutien qui seules importent.

Nous répétons qu'un parent éloigné ou un étranger peuvent, s'ils étaient *à la charge* du mobilisé, obtenir la majoration d'ascendant ou l'allocation principale.

## Les majorations d'enfants

Nous parvenons, progressivement, à l'*unification des jurisprudences* cantonales et départementale, unification infiniment désirable, quant à l'*octroi des majorations pour enfants*.

Certaines commissions attribuaient un nombre arbitraire de majorations rejetant les autres. Elles faisaient en cela une appréciation conforme aux textes régissant la matière et qui — je le répète et le déplore — ne sont pas d'initiative parlementaire.

D'autres commissions, plus bienveillantes, accordaient quasi-automatiquement *autant de majorations qu'il y a d'enfants à charge*.

C'est cette deuxième pratique dont nous avons poursuivi la *généralisation*, car elle répondait à une conception, peut-être simpliste mais généralisée et sensible, de justice numérique.

Elle a heureusement prévalu.

L'opinion ne conçoit pas, suivant une expression forte qui fait image, que *certains enfants « ne comptent pas »*. Elle proclame aussi sa stupéfaction dans les mêmes termes lorsqu'il s'agit du père d'un enfant qui, 90 fois sur 100, a ignoré la loi de 1928 et ne bénéficie par du recul de deux classes du point de vue militaire.

Rien est pire en France que ce qui n'est pas *égalitaire*.

## Procédure, retards et paperasserie

En ce qui concerne la procédure nous avons demandé et obtenu qu'elle soit libérée des exigences d'un rigoureux *formalisme*, que les maires puissent être consultés, que les demandeurs en allocations puissent se présenter ou se faire représenter, qu'avis expresse et formel leur soit donné du *délai d'appel*.

Des retards, de longs et désespérants retards se sont produits au long de l'instruction, du jugement, du mandatement, du paiement des allocations militaires.

C'était fatal, si l'on songe aux *milliers et milliers* de dossiers dans chaque département, aux millions de dossiers en France qu'il a fallu constituer, étudier et régler.

Encore avons-nous obtenu, dans certains départements, que l'on se contenta de *dossiers sommaires* ; l'établissement de dossiers complets eut entraîné un travail gigantesque et des délais irritants.

Il faut penser au travail des mairies et des secrétaires de mairie (les titulaires des secrétariats étant souvent mobilisés et ne figurant pas au nombre des catégories pouvant bénéficier de sursis d'affectations provisoires), au travail des greffiers des commissions cantonales payés dix sous par dossier dont chacun représente plusieurs lettres, des juges de paix et souvent des suppléant exerçant leurs fonctions et qui, dans certaines situations, ne percevaient, hier encore, aucun traitement — situations que nous avons signalées — il faut se rendre compte du labeur écrasant des services des Préfectures qui, avec un personnel improvisé, choisi souvent parmi des épouses de mobilisés lesquelles se sont mises courageusement à la besogne ; il faut se faire une idée de cette paperasserie énorme à laquelle il a fallu faire face, à la vigilante, souvent bienveillante et toujours scrupuleuse activité des présidents, des commissions spéciales départementales, de leurs assesseurs et secrétaires, au travail supplémentaire auquel ont eu à faire face les payeurs et comptables publics.

Petit à petit, *tout se mettra en place*. Nous nous efforçons par une collaboration incessante d'y aider en demeurant le trait d'union entre les organismes et les foyers.

## Les milliards de la solidarité

Reste la « douloureuse » ! *Une quinzaine de milliards pour* 1940 !

**(cinq lignes censurées)**

Y a-t-il lieu de s'en alarmer outre mesure ? Les milliards ainsi « mis dans le commerce » se retrouveront dans la rentrée nécessaire des impôts. Les bénéficiaires constituent une fraction si large de la Nation qu'ils représentent eux-mêmes une bonne part de l'ensemble des contribuables....

Et puis *cette générosité a pour prix quels sacrifices !* Il ne serait pas digne, ni tolérable, que les familles souffrent de ceux qui garantissent de leur effort et de leur vie la sécurité du Pays.

Des centaines de milliards seront sans doute nécessaires à la constitution, qui doit être incessamment renouvelée, de l'armature matérielle de la guerre. Des dizaines de milliards ne seront pas inutilement sacrifiés qui contribueront à *maintenir intact son potentiel moral*.

Plus encore qu'au sein de la paix, *la solidarité nationale s'impose aux jours rudes de la guerre*. Plus que jamais elle demeure le corolaire de la Démocratie et la fierté de la France, puisqu'il s'agit, pour le salut de leurs causes réunies, de résister et de vaincre.

C'est *un élémentaire devoir* d'abriter durant la tempête, la vie des foyers, de l'assurer dans l'attente du retour, de l'heure espérée où ils pourront reprendre leur effort dans leur communauté affectueuse, où ils retrouveront une existence nouvelle, meurtrie, hélas ! mais confiante, que la Paix aura ranimé de son aurore, baigné enfin des gages durables de la tranquillité.

M. T.

## Prenez note que :

Les rappels ne sont faits que pour les demandes ayant date antérieure au 1er janvier 1940.

Toute naissance d'enfant vivant peut donner lieu à une demande d'une nouvelle majoration.

Toute demande ayant fait l'objet provisoire, peut être renouvelée

Toute modification notable dans la situation peut ouvrir droit à une nouvelle demande, malgré un refus définitif,

Toute demande de majoration doit se référer à l'allocation principale attribuée pour le même mobilisé.

Les certificats de présence au corps sont indispensables pour permettre de fixer le point de départ des rappels.

# Le Calendrier des restrictions

## Alcool

**Sont interdites depuis mardi, les mardis, jeudis et samedis, la vente et la consommation des boissons spiritueuses et apéritives dans les débits, restaurants et autres lieux. Est autorisée la vente à emporter à partir de deux litres.**

## Pâtisseries

**A partir du 12 mars, les pâtisseries seront fermées les mardis, mercredis et vendredis, à l'exception des jours fériés.**

## Boucheries et charcuteries

**Pendant les jours désignés par le préfet de chaque département seront interdites l'exposition et la vente :**

**1° Pendant trois jours consécutifs, de la viande de boucherie fraiche, congelée, salée ou en conserve, savoir : viandes de bœuf, de veau, de mouton et de chèvre, à l'exception des agneaux et chevreaux de lait d'un poids inférieur ou égal à 7 kilogs de viande nette ;**

**2° Pendant deux jours consécutifs compris obligatoirement dans les trois jours sans viande, de la viande de porc et de la charcuterie sous toutes ses formes, fraiches, congelées, salées ou en conserve ;**

**3° Pendant un jour compris dans un des précédents, des viandes de boucherie hippophagique, cheval, mulet et âne, ainsi que de la triperie, abats de toutes sortes ou en préparations diverses.**

⁂

**Les réglementations suivantes entreront en vigueur aux dates fixées par arrêtés du ministre de l'Agriculture :**

**PAIN. — Interdiction de la vente des pains autres que ceux de qualité courante.**

**CHOCOLAT. — Plus de chocolat de luxe. Sera seule autorisée la vente de chocolat de qualité courante.**

## Restaurants

**PAIN. — Interdiction de servir dans les hôtels, restaurants, etc., par repas et par consommateur, plus de 150 grammes de pain, si le prix du repas est supérieur à 15 francs ; plus de 300 grammes, si le prix du repas ne dépasse pas 15 francs.**

**VIANDE. — Interdiction de servir par repas et par consommateur plus de deux plats, dont un seul de viande, celui-ci ne devant pas comporter plus de 150 grammes de viande avec os ou 100 grammes sans os. Les hors-d'œuvre, fromages et desserts ne sont pas compris dans les deux plats.**

**En attendant que soit arrêtée la date d'application de ces dernières mesures, la réglementation antérieure reste, bien entendu, en vigueur.**

# Les ADOLESCENTS dans la guerre

La Fédération de la Loire des œuvres laïques scolaires et postscolaires nous communique l'article suivant :

Qui ne se souvient, au retour de la dernière guerre, de tant d'adolescents que nous avons trouvés désaxés, démoralisés, désabusés et parfois syniques ? Ces grands enfants s'étaient élevés, à l'âge où se forment les caractères, en dehors de l'influence virile du père, échappant à la vigilance de la mère dont la tâche s'était démesurément accrue et que les événements amenaient souvent même à travailler hors du foyer.

Les camarades démobilisés affligés de sentir le dénuement moral de ces jeunes gens qu'ils avaient quittés écoliers, s'irritaient. « Nous sommes partis, disaient-ils avec tristesse, et ceux que nous laissions n'étaient pas protégés ».

Qui voudrait que tout ce peuple appelé à nouveau aux armées n'élève, la paix revenue, sa légitime protestation : « Qu'avez-vous fait de mes enfants ? »

Jamais pourtant, l'esprit de solidarité n'a été plus nécessaire. On ne sourait concevoir deux nations, l'une aux frontières, l'autre à « l'intérieur » et rien de plus démagogique que de les opposer artificiellement. Chacun remplit sa tâche avec ou sans uniforme dans ce service d'entr'aide, et, dans cet effort réciproque, la protection de l'adolescent apparaît à ceux qui ont la charge de l'enfance comme une des fonctions les plus urgentes et les moins discutables. Le gars qui trime dans la boue, le froid et le vent et qui risque sa vie ne peut-il pas demander qu'on veille sur les siens ? N'est-il donc pas en droit de vouloir s'asseoir, au retour, à un foyer où brillera encore une flamme et retrouver son modeste bonheur : sa femme, son travail et des enfants qui, restés honnêtes, ont été préparés à leur métier d'homme et de producteur

Et que demande la nation tout entière sinon de pouvoir compter sur une génération capable, la guerre finie, d'assurer la relève ? Qu'on accorde tous les soins au présent et à l'immédiat, mais qu'on ne coupe pas le présent de l'avenir qui est l'espoir.

∴

Sans doute, notre syndicalisme, issu du peuple et du métier, est au service des enfants des travailleurs. Mais, est-ce à dire que dans une tâche de cette importance, le dévouement de l'école et des maîtres à la condition populaire suffirait à résoudre le problème et à construire la solution ?

Le projet de prolongation de la scolarité obligatoire pourrait évidemment permettre de conserver la jeunesse à l'école. Mais ce projet se heurte à d'extrêmes difficultés financières et matérielles: locaux, équipement des classes ; les maîtres manquent et il est impossible d'écraser le personnel déjà accablé sous une nouvelle tâche. Pourra-t-on et voudra-t-on faire un effort sérieux dans ce sens ? c'est-à-dire avec les crédits nécessaires ? Qui le sait ?

Le problème de l'adolescence, à la vérité, déborde la post-école obligatoire. Il ne s'agit pas de donner d'autorité au jeune homme une culture scolaire prolongée s'il est rebelle aux études spéculatives. Le résultat, malgré l'ingéniosité du maître, est décevant tandis que l'âge convenable de l'apprentissage risque d'être dépassé.

Et même, se plaçant dans la vie pratique, ne faut-il pas, avec ces adolescents, songer moins à l'écolier qu'au futur producteur ? Cette jeunesse souhaite, pour une large part, quitter l'atmosphère purement scolaire pour le climat professionnel et il est heureux qu'il en soit ainsi parce que la nation ne vit pas « que de beau langage ». Par ailleurs, si l'école confère l'outillage du savoir et une initiation à la manière de s'en servir, elle conduit — normalement — au seuil de l'atelier. Enfin, celui qui est rebelle à une culture scolaire prolongée peut cependant tirer d'un apprentissage, orienté dans le sens d'une éducation professionnelle, une véritable culture qui récèle une solide formation du caractère et possède, en fait, de multiples éléments de la moralité

∴

Ainsi, c'est pour une large part dans le cadre de l'éducation professionnelle que le problème de l'adolescence pourrait se résoudre. La création de l'entretien des ateliers écoles de l'enseignement technique et des centres de préparation professionnelle accélérée offrent de grands espoirs. Il est à souhaiter que, peu à peu, une variété de plus en plus importante d'industries soient ainsi enseignées, ou pour former des ouvriers qualifiés, ou même pour préparer convenablement ceux qui n'ont les les aptitudes suffisante, à la situation de manœuvres spécialisés. Sans doute, des indutries relatives à la défense nationale sont beaucoup plus variées qu'on ne croit généralement, mais elles ne sauraient cependant couvrir tout le champ de la production. Le côté agricole, notamment, est laissé de côté, l'artisanat rural ne paraît guère compter et les industries d'art et de fantaisie semblent exclues.

Là, nous atteignons un des côtés les plus difficiles du problème : celui du placement des apprentis ou si l'on veut, de leur incorporation rationnelle dans le monde du travail.

∴

On peut admettre qu'actuellement le placement est relativement aisé pour certains métiers, soit que l'établissement d'enseignement technique prépare directement à un emploi dans telle usine bien déterminée dont il est en quelque sorte la pépinière, soit que l'adolescent, embauché par intérim, remplace temporairement un manœuvre aux armées.

Mais que deviendra l'adolescent à la démobilisation ? Sera-t-il en surnombre, c'est-à-dire en chômage, dans un métier hypertrophié du fait de la guerre ? S'il a acquis la maîtrise de son emploi, peut-être lui restera-t-il la chance de supplanter l'ouvrier qualifié, plus âgé ? Verra-t-on les fils jeter les pères au chômage ? S'il reste sur le pavé, manœuvre embauché comme extra, comment vivra-t-il ?

Nous ne savons rien du marché du travail. Sans doute, les statistiques du ministère fournissent- elles de précieuses indications. Mais elles sont, peut-on le dire très incomplète en raison de l'organisation rudimentaire à la base des bureaux de main-d'œuvre et de placement, de la faiblesse de leur pouvoir d'investigation, de la lenteur des transmissions administratives, de l'incoordination des services.

Cette documentation reste ainsi très confidentielle et le profane, le grand public, disons les familles, ne sont pas informées utilement et ne savent où se renseigner auprès d'un service compétent.

Le côté orientation professionnelle : recherche des aptitudes, est très en avance sur l'autre aspect : état du marché du travail.

Il faut dire que l'établissement d'une carte de travail, mise à jour d'une façon permanente, se rattache à une tâche de répartition rationnelle des activités qui procède elle-même d'un plan complexe, hardi et nécessaire, de reconstruction sociale dont les incidences effraient au point d'en masquer les avantages. « Chacun à sa place », dit-on. Mais à quelle place ? Et y a-t-il une place ? Où ? A quel métier préparer nos fils ? S'engagent-ils dans une impasse ? Se préparent-ils à une profession condamnée ? obstruée ? On se débat en plein empirisme. Peut-être une science ou tout au moins une branche des sciences économiques est à créer Peut-être possède-t-on les éléments nécessaires. Alors qu'un office outillé soit institué sans délai.

∴

Le rôle des institutrices et des instituteurs non mobilisés paraît ainsi très réduit. Il est encore considérable. Faire de l'école un centre accueillant, ouvert, sympathique, où l'adolescent vient comme à un foyer, vibrant encore de la confiance qu'il portait à son maître, un centre social où la mère trouve auprès de ceux à qui ses enfants sont confiés un appui sincère, un renseignement, un encouragement. Sans doute, l'Ecole ne peut se substituer ni au père absent, ni à la mère, chef de famille. Mais alors que les grands commencent à échapper à la femme restée seule au logis, lorsqu'elle se sent un peu débordée pour les diriger soit vers la vie, soit vers le métier, avec quelle joie et quelle reconnaissance accueillerait-elle l'aide désintéressée et discrète de l'école, rayonnant ainsi au-delà de la classe, jusqu'à l'adolescent.

Louis DUMAS.

(De l'*Ecole Libératrice*.)

## Nausées - Vertiges

Une lettre intéressante : « Mon mari et moi, tous deux fragiles du foie, sommes sujets aux vertiges, migraines et nausées. Aussi avons-nous pris l'habitude de faire, de temps à autre, une cure d'Hépascol François. Cela supprime tous nos malaises et nous fait beaucoup de bien ». Mme V...., à M... (A.-M.). — Lettre G. 678.

Chaque fois que le foie est malade, paresseux ou fatigué, l'Hépascol François fait merveille. Essayez-en un flacon. 12 fr. 75 et 20 fr. 15, toutes pharmacies.

## LA VIE QUI PASSE

# Le livre du soldat

**Paris, 8 mars.**

**On connaît cette œuvre, « Le Foyer et le Livre du Soldat », dont Georges Duhamel est le grand animateur, et qui a pour objet de créer, aux armées, des centres abondamment pourvus de livres variés. Les heures passées à la lecture paraissent moins lentes et moins vides. C'est une bonne et saine distraction pour le soldat, et on a remarqué que ceux qui, dans la vie civile, n'avaient jamais le temps de lire, sont les premiers à venir s'asseoir au foyer avec un volume entre les mains.**

**Le public, sollicité par la presse, remet des fonds et des bouquins. Mais le nombre des centres de lecture sera tel, d'ici peu, que beaucoup de bibliothèques resteront à garnir. Il faut donc envoyer beaucoup de livres, et encore des livres, à l'œuvre.**

**A ce sujet, une initiative est à signaler. Les élèves d'un collège de Seine-et-Oise ont donné, l'autre dimanche, une matinée théâtrale au bénéfice du Livre du Soldat. L'appel lancé à la population de la petite ville avait été entendu, et il y eu foule pour applaudir Les Plaideurs, quelques scènes de L'Aiglon et La Paix chez soi.**

**Certes, les acteurs étaient pleins d'inexpérience, mais ils jouaient de si bon cœur qu'ils en étaient touchants. Il suffit, d'ailleurs, que deux ou trois d'entre eux, soutenus par le feu sacré, s'élevassent au-dessus du médiocre, pour que le spectacle conservât tout son intérêt. Et la joie fut grande après la représentation. Tous frais déduits, les organisateurs de la matinée allaient pouvoir remettre un nombre respectable de billets bleus à Georges Duhamel.**

**Le geste est joli, et il est à imiter. Partout où notre jeunesse des écoles poursuit ses études en toute tranquillité, grâce au sacrifice de ses aînés, ne devrait-on pas monter des matinées de ce genre ? Ainsi, les livres afflueraient de tous côtés. Nos combattants seraient heureux de les devoir aux enfants de France, et pour nos étudiants ce serait une façon élégante et fraternelle de prouver leur sollicitude reconnaissante à ceux qui sont partis.**

**Gabriel BAUGÉ.**

## Un soldat tué par un camion

Bourges, 8 mars.

Mercredi soir, vers 20 heures, sur la route de Nevers, au lieu dit la « Tête de Cochon », un camion piloté par M. Landillon Lucien, 34 ans, au service de M. Baudoin-Labonne, a heurté un soldat, M. Michel Moulins, 20 ans, qui sortait de l'estaminet.

Le choc fut des plus violents, car le malheureux, atteint d'une fracture du crâne, est mort sur le coup. Il appartenait au dépôt 52

# QUELQUES ALIMENTS pour la nourriture des porcs

*Un des principes essentiels à respecter pour obtenir des porcs qui s'engraissent facilement étant de donner des repas fréquents et copieux, il semble intéressant de faire varier selon les disponibilités de la ferme les différents aliments entrant dans les rations données aux porcs.*

*Le but est en effet d'exciter l'appétit des animaux, ce qui aura une répercussion très nette sur la rapidité de la croissance des animaux.*

*Nous indiquerons donc dans ce court article les principaux aliments pouvant entrer dans le rationnement des animaux, en distinguant d'une part ceux produits à la ferme, et d'autre part, les aliments commerciaux, aliments complémentaires de renforcement poussant rapidement à la viande.*

## Aliments produits à la ferme

*Les eaux grasses, c'est-à-dire les eaux de vaisselle, de nettoyage des ustensiles de cuisine, déchets inutilisables autrement, sont excellentes à condition de les employer fraîches et non fermentées (surtout pour les truies et les jeunes porcelets). Une bonne précaution est de les faire cuire (avec pommes de terre topinambours, etc...) pour détruire les microbes de la fermentation.*

*Les pommes de terre sont évidemment excellentes. Cependant, comme nous n'aurons pas de trop de ces tubercules pour nos propres besoins, réserver pour les porcs les déchets de triage. A noter que pour l'élevage, les pommes de terre crues ont presqu'autant de valeur alimentaire que les pommes de terre cuites, celles-ci étant surtout réservées pour l'engraissement.*

*Eviter d'employer les pommes de terre verdies ou germées, sauf cuites, à cause des poisons pouvant causer des accidents intestinaux.*

*Les topinambours, bien lavés, ont une valeur comparable à celle des pommes de terre. Crus ou cuits, mélangés avec des farineux, ils forment un aliment d'engraissement très bon.*

*Les betteraves, carottes, rutabagas, navets fourragers, rafraîchissants, en petite quantité pour les mères, ne sont pas à conseiller pour l'engrais, comme trop pauvres en matières alimentaires.*

*Parmi les céréales et si on laisse de côté le blé et l'avoine, aliments de première nécessité pour le Ravitaillement général, la meilleure est sans contredit l'orge, qui peut être consommée jusqu'à satiété sans risque d'accidents.*

*A noter cependant que, relativement faible en matières azotées (principe même de la fabrication de la viande), on a intérêt à la compléter par un aliment riche en cette matière (tourteau d'arachide ou de coprah par exemple)*

*Orge, plus lait écrémé, donne une viande parfaite, avec lard blanc et ferme.*

*Le seigle a une valeur un peu supérieure à celle de l'orge, mais est par contre plus lourd à digérer. Attention aux « ergots », pouvant causer des accidents graves.*

*Le maïs, très bon aliment, est par contre peu riche en matières azotées, et il faudra forcer la quantité de tourteaux.*

*A noter que le lard d'animaux forcés au maïs est de mauvaise qualité, huileux et gras, surtout pour les animaux engraissés en hiver.*

*Tous ces grains peuvent être donnés entiers, mais de préférence sous forme de grains concassés ou en farine. Les employer de préférence cuits pour l'engrais, quoiqu'un bon système pour l'élevage consiste à tremper ces farines ou concassage dans un peu d'eau froide quatre ou cinq heures avant emploi (12 heures pour le maïs concassé et le riz broyé).*

*On a avantage à faire un mélange de farines de plusieurs espèces de céréales (par exemple d'orge, de seigle et de maïs).*

*Les sous-produits de laiterie (lait écrémé, babeurre, sérum de fromagerie) servent de base, en même temps que les eaux grasses, au mélange des aliments. Leur valeur n'est plus à indiquer. Cependant, nous recommandons de ne pas en abuser l'emploi pour les truies nourries, à cause des germes de toutes sortes qui s'y multiplient avec une rapidité formidable. A noter leur faiblesse en matières azotées.*

## Aliments à acheter

*Le riz doit être de préférence cuit, surtout pour l'engrais ou du moins en concassage fin ayant trempé dans l'eau ou le lait écrémé, au moins une douzaine d'heures. Il donne un lard blanc et ferme mais peu riche en matières azotées, on doit lui ajouter du tourteau.*

*Le son, le gros son en particulier, qui a certes perdu beaucoup de sa valeur alimentaire avec le perfectionnement de l'industrie meunière, est cependant excellent car il contient une quantité de matières azotées non à négliger Valeur alimentaire, un tiers à moitié de celle de l'orge.*

*Par ailleurs, outre ses excellentes qualités de relâchement pour les animaux, il apporte du phosphore indispensable à la formation des os et contrariant le rachitisme. Les autres issues sont de valeur variable, et on a souvent plus d'intérêt à faire consommer de l'orge, du seigle ou du maïs.*

*Les tourteaux, enfin, constituent l'appoint de la ration en matières azotées. Malgré leur prix élevé, ils permettent de diminuer le prix de revient du kilo d'accroissement, surtout quand on emploie des rations à base de maïs et de riz. Ils ont en particulier leur place, surtout celui d'arachide au moment du sevrage.*

*Le tourteau de coprah constitue un véritable aliment complet, intéressant pour l'engraissement et donnant un lard ferme et une viande d'excellente qualité. Il excite l'appétit du porc par suite de sa saveur de noisette. Il est particulièrement à recommander.*

*Les tourteaux de soja et de palmiste sont également excellents en mélange avec les autres aliments.*

*Les tourteaux seront distribués après trempage dans l'eau froide et mélangés au moment de l'emploi avec les aliment chauds.*

*A noter qu'une bonne précaution pour l'obtention d'un lard ferme est de supprimer l'emploi des tourteaux quinze jours à trois semaines avant l'abattage des animaux.*

## Précautions

*Les divers aliments indiqués ci-desus manquant très souvent de sels minéraux, il est utile, pour éviter des accidents de rachitisme et des malformations osseuses, d'ajouter aux rations des reproducteurs une bonne cuillerée à soupe par jour d'un mélange de :*

*Quatre parties de poudre d'os;*
*Trois parties de sel ;*
*Deux parties de craie moulue;*
*Une partie de sulfate de magnésie.*

*Enfin, un apport de temps en temps de fourrages verts (luzerne, trèfle, lotiers, etc.) coupés avant floraison procure également aux animaux certains éléments appelés vitamines, qui ne se trouvent pas toujours dans les aliments ordinaires.*

*Le Directeur des Services agricoles de la Haute-Loire,*
*G. CHAPRON.*

# Bulletin financier

Paris, 8 mars.

Séance très calme avec des écarts limités, plutôt dans le sens de la baisse et des échanges minimes. Seuls quelques titres ont fait exception et se sont distingués par une fermeté accusée. Dans le domaine intérieur l'attention s'attachait aux mesures annoncées concernant la réorganisation du Ministère du Commerce et la création d'un Conseil Supérieur des Exportations. Les rentes françaises trouvaient, dans ces informations, une raison de fermeté qui permettait au 3 % et à quelques autres séries de rester en tendance soutenue.

Aux Internationales, l'Azote et l'S. E .F. gagnent respectivement une centaine de francs. La Central Mining et l'Est Geduld s'améliorent également, bien que dans des proportions plus restreintes. ar contre, la Royal Dutch s'effrite. En coulisse, la De eers est hésitante.

# BOURSE DE PARIS

### PARQUET (à terme)

3 % 73,75 ; 4 % 1917 76,80 ; 4 % 1918, 76,65 ; 5 % 1920, 113,20 ; 4 % 1925, 185 ; 4 1/2 % 1932 A, 83,30 ; 4 1/2 % 1932 B 84,60 ; 4 1/2 % 1937 215,30. — Obligations Trésor 4 1/2 1933 965. — Obligations Trésor 4 % 1934, 899. — Obligations Trésor 5 % 1935, 990. — Outillage national 4 1/2 % 880. — Obligations 4 % 1936 B., 129,10. — Bons Trésor 4 1/2 % 1933, 1055. — Bons Trésor 5 % 1933, 1046. — Bons Trésor 5 % 1934, 1048. — Bons Trésor 4 1/2 % 1934, 1020. — Bons Trésor 4 % 1935 inc. — Caisse Autonome 911. — Banque de France 7840. — Banque d'Algérie inc — Banque de l'Indo-Chine 7295. — Banque de Paris 953. — Union parisienne 485. — Compagnie Algérienne 1.200. — Société Générale 742. — Comptoir d'Escompte 774. — Crédit Foncier 2850. — Crédit Lyonnais 1640. — Foncière Lyonnaise 545. — Rente Foncière 284. — Suez (action) 16605 (part de fond) 124,75 ; (Société civile 1/5) 40,35. — Est 650. — Lyon 970. — Midi 765. — Nord 1012. — Orléans inc. — Lyonnaise des Eaux 1150. — Générale d'Electricité 2071. - Thomsom-Houston 240. — Schneider (Le Creusot) 1685. — Courrières 258.50. — Lens 327. — Vicoignes-Nœux 610. — Boléo 71,50. — Le Nickel 1230. — Penarroya 428. — Compagnie Française des Pétroles 1120. — Ugine 2060. — Kali Ste-Thérèse 840. — Kuhlman 825. — Gafsa 1010. — Produits Chimiques Alès 1899. — Rhône-Poulenc 1085. — Saint-Gobain 2544. — Chargeurs Réunis 92,75. — Citroën 525. — Peugeot 476. — Raffineries Say 797. — Obligations Young 5 1/2 % 125,50 Belgique 5 1/2 1932 287,70 ; 5 1/2 1934 2880. — Serbe 4 % 1895 180. — Turc 7 1/2 % 301. — Banque Nationale Mexique 244. — Banque Ottomane 647 — Crédit Foncier Egyptien 3810. — Central Mining 2705. — Geduld 1594. — Montécatini 245 — Rio-Tinto 2810. — Azote (norvégien) 1625. — Royal Dutch 1/10 6190. — Sucreries Egypte 1090.

### BANQUE (à terme)

Cambodge 238,50. — Canadian Eagle 82. — Caoutchoucs 205. — Chartered 199. — Crown Mines 2695. — De Beers, ordinaire 1304. — De Beers, préf. 1743. — East Rand 445. — Franco-Wyoming 345. — Goldfields 475. — Jagersfontein 152. — Mekong 126. — Mexican Eagle, ordinaire 64,50. — Michelin 1244. — Moteurs Gnôme-Rhône 1037 Padang 1.000. — Phosphates Constantine 405. — Phosphates M'Dilla 230,50. — Phosphates Tun. Engrais chimiques 263,50. — Rand Mines 1415. — Shell Transport 771. — Sub Nigel 1891. — Tanganyika 47,50 — Tharsis 363. — Transvaal Land 188,50 — Tubize privé 7750. — Katanna priv. 5300.

### PARQUET (comptant)

3 % perpétuel 73.85. — 3 % amortissable 85,70. — 4 % 1917 76.90. — 4 % 1918 76.70. — 5 % 1920 amortissable 113,25. — Rente or 185,20 — 6 % 1927 83,30. — Obligations décennales 22-23, 84.60. — P.T.T. 5 % 505. — Crédit National 1919, 539 ; 1922, 534 ; juin 1923, 537 ; 1924, 558 ; 1934, 1036. — Banque de France 79.10. — B.N.C.I. 579 — Banque de Paris 963. — Crédit commercial de France 530. — Foncier 2935. — Lyonnais 1651. — Société Générale 738. — Banque Indochine 7300. — Suez 16.600. — Thomson 239. — Péchiney 1890 — Air Liquide 1629. — part. 6520. — Foncier Lyonnais 549. — Lyonnaise des Eaux, cap., 1160 ; jouissance 865. — Loire et Centre 314. — Energie Industrielle 165. — Force Motrice du Rhône 640 ; parts, inc. — Gaz de Lyon 336. — Aciéries Firminy 200 — Châtillon-Commentry 1610. — Schneider (Le Creusot) 16 80. — Commentry 1095. — Montrambert 730. — Saint-Etienne, ordinaire 125. — Blanzy 1.200. — Mines de la Loire 350. — Soie Izieux 874. — Rhône-Poulenc 1085. — Agence Havas 395. — Papeteries Navarre 32. — Bergougnan 560. — Dunlop 569. — Fec Auer 144. — Nouvelles Galeries, cap. 310, jouissance 161.

Ville de Paris 1871, 395 ; 1875, 462 ; 1876, 467 ; 1892, 223 ; 1894-1896, 216 ; 1898, 265 ; 1899, 238 ; 1904, 245 ; 1910 2 3/4 % 214 ; 1910 3 % 200 ; 1912, 268.

Foncières 1883, 245 ; 1885, 272 ; 1895, 310 ; 1903, 277 ; 1909, 141 ; 1913 3 1/2 % 296 ; 1913, 4 % 485.

Communales 1891, 268 ; 1892, 310 1899, 278 ; 1906, 276 ; 1912 138.

Panama (à lots) inc. — P.L.M Fusion ancienne 346 ; nouvelle 344 5 % inc. ; 6 % 451.

### BANQUE (au comptant)

Les Fils Charvet, 178.

### CHANGES

Londres 176,62. — New-York 43, 80. — Belgique 73,90. — Hollande 232,90. — Norvège 996.50. — Suède 104,60. — Suisse 985.

## LE COIN DE LA FEMME

# Catherine, surveille ton menton

*Ayant regardé mon amie dans la vive lumière matinale, je remarquais avec horreur que son menton, vu de profil, présentait un assemblage de trois poils, hérissés et blonds. Il ne s'agissait point de ce duvet velouté, signe de jeunesse de certains épidermes qui ressemblent à de beaux fruits. Non ! montant la garde sous le doux vallonnement du menton de Catherine, les trois poils pointaient horizontalement, et je poussais un S. O. S.*

*La jeune fille porta vivement la main sur les trois malotrus et fit mine de les arracher devant le miroir. Puis elle me regarda en souriant :*

*— A toi la parole ! Débarrasse-moi de ces indésirables, bientôt je ressemblerai à grand'mère (ou, pis encore.. à grand-père !) D'abord d'où viennent ces poils ?*

*— Ces poils follets que l'on nomme encore « superflus » et surtout importuns, fleurissent sur certains visages avec une ténacité malveillante. La science n'a pas encore percé à jour toutes les causes de cet épanouissement pileux ; mais elle l'a dénommé : hypertrichose.*

*— Ce n'est point une consolation.*

*— Evidemment, mais le mot sonne bien. Les préparations chimiques et les dépilatoires sont réservés aux aisselles, aux jambes.*

*— Et la pince ?*

*— La pince à épiler, stimule, paraît-il, la secrétion du bulbe pileux, allant ainsi à l'encontre du but proposé.*

*— Alors, quel est le grand, le véritable remède ?*

*— Il existe un disque à épiler qui donne de bons résultats. Ce disque comporte une pellicule rugueuse de grain extrêmement fin, collée sur une poignée en caoutchouc: après avoir glissé ta main sous la poignée, tu passes la pellicule sur la partie à traiter que tu as pris soin de laver au préalable, en frottant très légèrement par mouvements rapides et circulaires, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Poils et duvets disparaissent comme par enchantement et la peau devient plus douce et plus lisse.*

*— Alors, tu me conseilles d'avoir recours à ce disque pour supprimer les trois poils de mon menton ?*

*— Il est inutile, chère Catherine, d'attendre que la barbe te soit poussée entièrement...*

*Marie-Thérèse SAUZON*

Un rien chaque soir : un de mes petits grains, laxatif aux fruits frais et vitaminés Votre intestin se porte bien & votre beauté revêt un éclat nouveau
Dr Jehan Meyer

# LES FOIRES de la semaine

### Lundi 11 mars

**Allier.** — Bourbon-l'Archambaul (foire d'embouche), Chambérat, Lalizolle, Le Mayet-de-Montagne, Montaigut-le-Blin, Paray-sous-Briailles, Pierrefitte, Vieure

**Cher.** — Feux, Jolognes, Saulzais-le-Potier, Sury-en-Vaux.

**Creuse.** — Bénévent, Crocq, Flayat.

**Haute-Loire.** — Desges, Landos, Pinols, Le Puy-en-Velay, Rosières, Sainte-Eugénie-de-Villeneuve Saint-Julien-Chapteuil,

**Loire.** — Balbigny (marché aux veaux), Champoly, Panissières, (marché aux veaux), Saint Christophe-en-Jarez, (marché aux bestiaux), Saint-Galmier (m. aux bestiaux), Saint-Julien-Molin-Molette.

**Lozère.** — Sainte-Croix, Vallée-Française.

**Nièvre.** — Asnan, Château-Chinon, Garchy, Lucenay-les-Aix, et Millay.

**Puy-de-Dôme.** — Arlanc, Bagnols, Bertignat, Gilles, Jumeaux Maringues (marché aux veaux), Olmet, Servant (marché aux v.), Saint-Germain-d'Auvergne, Saint Hilaire-la-C., Saint-Jacques-d'A.

**Rhône.** — Jullie, Saint-Didier-sous-Beaujeu, Saint-Laurent-de - Chamousset (marché aux veaux) Saint - Martin-en-Haut (marché aux veaux), Villefranche-sur-S., (marché aux bestiaux).

**Saône-et-Loire.** — Charmoy, Cussy, Grury, Joncy, Marcigny, Montceny, Ouroux-sur-Saône, St. Marcellin-de-C., Pierreclos, Pierre-de-Bresse (marché aux veaux) Sainte-Cécile, Saint-Pierre-de-B.

### Mardi 12 mars

**Allier.** — Bellerive-sur-Allier (marché aux veaux), Cosne-d'Al.

**Cher.** — Biet, Châteauneuf, Argent-s-Sauldre (marché aux v.), Herry.

**Creuse.** — Ausances, Bétêtes, Alénic, Le Mas-d'Artige, Nouhant Royère, La Souterraine, Vallières

**Haute-Loire.** — Chastel, Fix, Saint-Geneys, Langeac (marché aux veaux), Le Monastier-s-Gazeille, Saint-Maurice-de-Lignon, Saint-Paulien (marché aux best),

**Loire.** — Cordelle, Feurs, (marché aux bestiaux), Roanne (marché aux chevaux), Rozier-Côtes-d'Aurec (marché aux bestiaux), Saint-Didier-sous-Dochefort, St.-Héand (marché aux bestiaux), St. Jean-Soleymieux (marché aux bestiaux), Usson.

**Lozère.** — Marvejols (Bel Mars)

**Nièvre.** — Anlezy, Chantenay, Corbigny, La Nocle, Onlay, Moulins-Engilbert (marché aux porcs gras).

**Puy-de-Dôme.** — Giat, Lamoutgie, Latour-d'Auvergne, Saint-Rémy-s-Durolles.

**Rhône.** — Belleville-sur-Saône, Ouroux, Ranchal, Saint-Bonnet-de-Troncy, Vaugneray (marché aux veaux).

**Saône-et-Loire.** — Dompierre-les Ormes, Germagny, Montbellet, Saint-Gengoux-le-National (marché aux grains), Sainte-Hélène, Saint-Marcel, Toulon-sur-Arroux.

### Mercredi 13 mars

**Allier.** — Bellenaves (marché aux veaux), ompierre-sur-Besbre (marché aux veaux), Jaligny, St-Gérand-le-Puy, Vichy (marché aux porcs.)

**Cher.** — Vinon.

**Creuse.** — La Brionne, Thauron

**Haute-Loire.**— Alleyras (à Pont de-Vabre), Brives-Charensac.

**Loire.** — Saint-Didier, Saint-Etienne (marché aux chevaux et porcs), Saint-Germain-Laval (m. aux veaux), Saint-Haon-le-Châtel (marché aux bestiaux), Saint-Jodard (marché aux bestiaux), Sury-le-Comtal (marché aux best),

**Lozère.** — Néant.

**Nièvre.** — Alligny-en-M., Cosne, Entrains-s-Nohain (marché aux veaux), Luzy (marché aux moutons).

**Puy-de-Dôme.** — Chapdes-Beaufort (marché aux bestiaux), Coudes (marché aux veaux), Dore-l'Eglise, Murols (marché aux fromages et bestiaux), Puhérières, (marché aux veaux, porcs et moutons), Puy-Guillaume, Riom (m. aux veaux), Saurier (marché aux veaux), Saint-Anthème (marché aux bestiaux), Saint-Ours-les-Proches (gare de Vauriat), (marché aux veaux, porcs et moutons)

**Rhône.** — Saint-Symphorien-s-Coise, Villechenève.

**Saône-et-Loire.** — Beaurepanre, Charolles, Chenay-le-Châtel, Dracy-Saint-Loup, Génelard, Simandre (marché aux animaux gras), Simard (marché aux veaux),

### Jeudi 14 mars

**Allier.** — Beaulon, Chevagnes, Lapalisse, Marcillat, Montluçon, Viplaix (marché aux veaux et petits porcs).

**Cher.** — Sallris (marché aux veaux et porcs).

**Creuse.** — La Chapelle-Tail, Gartempe, Jarnages, Pontcharraud, Saint-Hilaire-le-Châtel, St.-Martin-Ch., Saint-Moreil, Sardent

Une enquête est ouverte en vue d'établir les responsabilités.

**Haute-Loire.** — Néant.

**Loire.** — Boën-sur-Lignon, (m. aux petits porcs), Firminy (m. aux bestiaux), Meylieu - Montrond (marché aux veaux et bestiaux), Saint-Chamond, (marché aux bestiaux), Sainte-Colombe, Saint - Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay.

**Lozère.** — Rieutord.

**Nièvre.** — Clamecy, Montsauche, Luzy, (chevaux et moutons), aint-Pierre-le-Moûtier (menu bétail).

**Puy-de-Dôme.** — Aydat-Fohet, (marché aux bestiaux) Compains Egliseneuve-d'Entraigue, Menat, Messeix, Montferrand, (marché aux veaux), Saint-Dier-d'Auvergne, Saint - Genès-Champanelle, (village de Frontfreydes) (marché aux veaux, porcs et moutons) Saint-Germain-L'Herm, Thuret, (marché aux veaux, porcs et m.) Vic-le-Comte, (marché aux veaux)

**Rhône.** — Sainte-Foy-l'Argentière (marché aux veaux), Tarare (marché aux veaux).

**Saône-et-Loire.** — La Chapelle-Saint-Sauveur (marché aux v.), Ciel, Essertenné, La Grande-Verrière, Loisy Messey-s-G., Mont, Saint-Etienne-en-Bresse (marché aux veaux), Saint-Germain-du-Bois, Salornay-sur-Guye, Verdun-sur-le-Doubs (marché aux veaux)

### Vendredi 15 mars

**Allier.** — Châtel-Montagne, Le Donjon (marché aux veaux et porcs), Moulins, Saint-Désiré, St Pierre-Laval.

**Cher.** — Garigny, Gavardon, et Nérondes.

**Creuse.** — Azérables, Bonnat, Felletin, Marsac, Pigerolles.

**Haute-Loire.**— Bellevue-la-Montagne, Le Puy-en-Velay (marché aux veaux).

**Loire.** — Roanne (marché aux bestiaux et fourrages), Roche-la-Molière, Saint-Bonnet-des-Quarts (au bourg), Saint-Bonnet-le-Château (marché aux bestiaux), St.-Bonnet-le-Courreau (marché aux bestiaux), Saint-Etienne (marché aux gros bétail, veaux et mout.)

**Lozère.** — Chanac, Le Bleymard, Saint-Germain-de-Calberte.

**Nièvre.** — Corbigny, (marché aux grains et menu bétail), Decize, (marché aux veaux et porcs), Luzy, Ouroux.

**Puy-de-Dôme.** — Charbonnières-les-Vieilles, Randan, Saint-Martin - d'Oll, Saint-Priest-des-Champs, Sauvagnat, Saurier.

**Rhône.** — Lyon-la-Mouche, (m. aux chevaux).

**Saône-et-Loire.** — Bellevesvre, (marché aux veaux), Chalon-sur-Saône, (marché aux veaux et aux fourrages), La Chapelle-du-Mont-de-France, La Chapelle-Thècle, Le Mont, Saint-Vincent, Romenay, Saillenard, Saint-Bonnet-de-Joux, Saint-Emiland, Saint-Usuge (m. aux veaux).

# BOURSE DE LYON

**Société Marseillaise 649. — Rue Impériale 923. — Gnôme, cap. 1040 — Auto-Rochet 150. — Zénith 490. — Gaz du Bourbonnais 720. — Gaz Réunis anc. 186. — Gaz de Lyon 338. — Gaz du Sud-Est 800. — Bouble cap. 421 ; jouis. 334. — Loire 340. — Péronnière 660. — Roche-la-Molière jouis. 174 — Rhône-Poulenc 1085 — Tubize Française 53. — Soie Lyonnaise 390. — Tresses et lacets 1110. — Lyon cap. 298. — Loire et Centre 146. — Vercors 733. — Etains 930. — Syndicat de que d'Alimentation 317 — Ferrand-Madagascar 34. — Etabl Economi-Renaud 394. — Laiterie Moderne 310. — Magasin du Casino 608 — Grand-Bazar, cap. 123. — Cirages 841. — Nouvelliste 780 — Tanneries Lyonnaises 464**

### HORS COTE

**Anglais 425. — Suisse 235. — Velours et Peluches 500.**

## Les 10 commandements de Gibbs

II.

Graves maladies tu risqueras en soignant tes dents... vaguement*

MEDI
PILULES

* Oui, les graves maladies que la carie peut entraîner à sa suite. Le tartre, de son côté provoquera le saignement des gencives et le déchaussement des dents, suivi souvent de leur chute.

Lavez vos dents matin et soir : vous éliminerez le tartre et vous éviterez la carie. Lavez-les avec les excellents produits dentifrices Gibbs, à base de savon : ce seront sûrement les minutes les mieux employées de votre journée.

EN PROTÉGEANT VOS DENTS GIBBS DÉFEND VOTRE SANTÉ

256

## PAS DE POISONS DANS VOS REINS PAS DE MAL DE DOS

Si vos reins ne rejettent pas par jour environ 1500 grs d'urine et de résidus toxiques, les 24 kilomètres de tubes urinaires et les filtres microscopiques de vos reins sont bouchés par les déchets toxiques. Ainsi augmente le danger d'un empoisonnement par les acides.

Cet état d'acidité dû aux mauvaises fonctions des reins est un signal d'alarme et peut être le début d'un violent mal de dos, de troubles urinaires, douleurs dans les membres, perte d'énergie, lumbago, enflure des chevilles et sous les yeux, rhumatisme, vertiges.

La plupart des personnes surveillent leurs intestins, longs de 8 mètres, et négligent les 24 kilomètres de tubes urinaires S'ils sont bouchés par les poisons non éliminés vous pouvez être malade pendant des mois ! Ne courez pas ce risque !

Assurez-vous que vos reins éliminent 1 litre 1/2 par jour en prenant des **PILULES FOSTER.**

Dès aujourd'hui, demandez-les. Elles sont employées avec succès par des millions de personnes. Elles vous soulageront rapidement. **Exigez les Pilules Foster.**

### BONS VENDEURS DE CONFECTION BONS ÉTALAGISTES

demandés par **THIERRY** Aîné, pour leurs Maisons de province. Ecrire avec références, indication des emplois occupés et âge à Thierry Aîné, 108, cours d'Alsace, Bordeaux.

## 1000 MONTRES STAR

Chrome robuste, verre incassable, garantie 3 ans bulletin. *LUMINEUX*

*Prime à chaque Client*

49 Fr

9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8

Modèle Sport 39F au lieu de ~~90F~~

Cadran Lumineux 49F au lieu de ~~120F~~

Type avion 89F

Envoi par poste, paiement à la réception et ent. satisfaction. Faites de suite vos commandes par écrit au Servi(55 de la Mon Star, 12 rue Blanche, Paris 9.

### SOCIETE NATIONALE des CHEMINS DE FER FRANÇAIS

### PRIMES pour le déchargement rapide des wagons

La S. N. C. F. a voulu intéresser sa clientèle à la libération accélérée des vagons.

Elle accorde une prime de :

— 93 francs par vagon, lorsque le déchargement est effectué le dimanche ou un jour férié (ou dès le samedi ou la veille de fête, si la mise à disposition n'a lieu ce jour qu'après 8 heures) au lieu du lundi ou du lendemain de fête;

50 francs par vagon, les autres jours de la semaine, lorsque le déchargement est terminé le jour de mise à disposition si cette dernière n'a pu avoir lieu qu'après 8 heures.

Ces deux primes ne se cumulent pas et ne peuvent dépasser 25 % de la taxe de transport.

COMMERÇANTS et INDUSTRIELS profitez le plus largement possible de cette mesure.

## LE PRINTEMPS NE SOURIT QU'AUX BIEN-PORTANTS!★

Êtes-vous de celles qui redoutent le retour du printemps ?

Êtes-vous de ces malheureuses à qui le renouveau n'apporte que redoublement de souffrances, lourdeurs, vertiges, digestions pénibles, palpitations, suffocation, troubles de la circulation et de la menstruation ?

Alors, c'est que votre sang n'est pas prêt à faire son travail de saison ; c'est qu'il n'a pas pu éliminer à temps les poisons organiques accumulés au long de l'hiver...

C'est que vous avez besoin d'une cure sérieuse de désintoxication sanguine... d'une cure de Tisane des Chartreux de Durbon... pour tout dire.

La Tisane des Chartreux de Durbon est en effet un extrait concentré de sucs frais de plantes des Alpes, sélectionnées et dosées d'après la formule centenaire du R. P. Géraldus, et traitées sous le vide aussitôt après la cueillette.

Aucun remède, aucune tisane ne peut offrir la somme prodigieuse de principes naturels désintoxicants et rafraîchissants que recèle une seule cuillerée à café de Tisane des Chartreux de Durbon.

Trois flacons de cet élixir naturel suffisent à purger radicalement votre sang de tous ses vices, et à réaccorder votre organisme au rythme de la nature...

Dès lors, vous serez prête à participer, vous aussi de tout votre être, au miracle du renouveau !

*16 Mars 1937.*

*"Je m'ajoute à la liste des très nombreuses personnes soulagées et guéries par votre bienfaisante Tisane des Chartreux de Durbon. A toute personne souffrant comme moi de maux d'estomac et de douleurs je la recommande car son effet est merveilleux. C'est le seul médicament qui m'a procuré soulagement et guérison ; aussi je fais une cure à chaque saison. Soyez assuré de ma vive reconnaissance ".*

*Mme NICOLLET, epicière, 18, rue Anatole France, à OYONNAX.*

Dam

# Tisane★ des CHARTREUX de DURBON

*La santé du sang*

★ Il y a Tisane et Tisane. une tisane préparée à l'aide de plantes excellentes en elles-mêmes, mais desséchées puis bouillies, ne peut avoir la même valeur que l'extrait concentré de la plante, traitée alors qu'elle était encore fraîche et possédait tous ses principes actifs. Voilà ce qui justifie la supériorité de la *Tisane des Chartreux de Durbon* sur les innombrables tisanes vendues en plantes sèches. *(Se méfier des imitations).*

Tisane, le flacon 17.-- — Baume, le pot 10.60 — Pilules, l'étui 10.-- Brochure et attestations sur demande aux Laboratoires J. Berthier, à Grenoble.

## Nos Petites Annonces Classées

### EMPLOIS OFFERTS

**BONS GAREURS** soieries demandés. Très bons appointements. Ecr. 1468 Agence Havas, St-Etienne.

**ON DEMANDE** bon régleur sur tour à décolleter et automatique. S'adresser n° 886 à La Tribune.

**CHERCHE** d'urg. jeune fille 17 à 25 ans pr faire mén. et s'occuper jne enfant. S'adr. n° 887 Tribune.

**ON DEMANDE** chef mécanicien et mécaniciens dégagés de toute obligation militaire ou deuxième réserve, pour entreprise de transport en commun. Faire offre 1652 Agence Havas.

**ON DEMANDE** des manœuvres. S'adresser Faure, rue Dorian, Firminy (Loire).

**ON RECHERCHE** pour importante usine de St-Chamond, employés de bureau, ouvriers spécialisés et manœuvres. Ag. Havas 1650.

**CHERCHE** bonne sténo-dactylographe pour 3 après-midi par semaine. Ecrire 1641 Agence Havas.

**MAISON DE NOUVEAUTES** à St-Etienne demande jeune fille pour la vente et les courses. Ecrire avec références n° 884 à La Tribune, qui transmettra.

**TAILLEUR** sur mesure demande petite main. S'adresser 1654 Agence Havas.

**ON DEMANDE** un valet de chambre toutes mains, au Grand-Hôtel, aven. Président-Faure, St-Etienne.

**ON DEMANDE** une dame connaissant parfaitement la tenue du compte régie pour maison de la place, Liqueurs et Parfumeries. Ecrire Sté Labor, 2, rue Gérentet, St-Etienne, qui transmettra.

**ON DEMANDE** une jeune fille de 14 à 16 ans pour courses dans maison de commerce, nourrie, couchée, pas libre le dimanche. Réf. exigées. S'adr. 1647 Agence Havas.

**ON DEMANDE** un mécanicien ajusteur pour Tuilerie région roannaise. Ecrire avec références 876 Agence Havas, à Roanne.

**ON DEMANDE** chef mécanicien et mécaniciens dégagés de toute obligation militaire pour entreprise de transports en commun. Faire offre 1652 Ag. Havas, St-Etienne.

**ON DEMANDE** jeunes hommes 16 à 18 ans, forts, pour travailler aux fours. Se présenter Marcon Fils, 17 bis, rue Joseph-Pupier.

**On demande** pour atelier horlogerie ouvriers non mobilisables aptes tous habillages. S'adresser Manufacture Française d'Armes et Cycles, cours Fauriel, St-Etienne.

**ON DEMANDE** ménage, 40-45 ans, pour concierge, la femme seule serait occupée sans quitter ménage, logé, éclairé et appointé. Ecrire n° 888 à La Tribune, qui transmettra.

### REPRÉSENTANTS

**VOYAGEUR**, 44 ans, 21 ans de voyages, permis de conduire, dég. oblig. militaire, cherche emploi sérieux. Ecrire 1640 Agence Havas.

### DIVERS

**ON CHERCHE** à acheter un char à bras genre tapissière, en bon état. S'adr. 1649 Agence Havas.

### AVIS DIVERS

**FABRIQUONS** en gde série tous boîtiers électriques, piles, réchaud portatif avec carburant solide, boîtes à savon. Tarif franco. « Générale Approvisionnements », 18, rue Pépinière, Paris.

### PENSIONS

**JEUNE FEMME** habitant la campagne prendrait enfant en pension, bons soins. S'adresser n° 885 à La Tribune.

### MATÉRIEL D'OCCASION

**A VENDRE** 3 tours d'occasion, 1 raboteuse incomplète, table pouvant raboter 2 m. 500 et 900 de large. S'adresser 894 à La Tribune.

### LOCATIONS

**A LOUER** plein centre, appartement 5 pièces, salle de bain, dépendances, état neuf. Reprise justifiée. Ecrire 1656 Agence Havas.

### CAMIONS

Particulier achèt. compt. camionnette 1.000 kg., ainsi que camion 2 ou 3 t. Ecr. 1611 Agence Havas.

Particulier achèt. compt. camionnette 1.000 kg., ainsi que camion 2 ou 3 t. Ecr. 1.611, Agence Havas.

### AUTOMOBILES

**CABRIOLET** décapotable 6 CV. Fiat, cause mobilisation, à enlever, bas prix; cond. int. 5 CV. Licorne; 9 CV. C. 4 F., moteur révisé : 6.500. Plusieurs autres occasions. Michel, 12, rue Jean-Dormoy (ex-Marengo), 25-03.

### RENSEIGNEMENTS UTILES

**TERPINE DESCOS** guérit rhume, grippe, bronchite. Vente unique : Pcie **Descos** 4, pl. Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

### MAISONS RECOMMANDÉES

**MEUBLES « l'Atelier »** Réclame **CHAMBRE** à coucher **1750** fr. **M. Chalaye,** 18, r. Michelet, St-Et.

Prix spécial aux soldats : **625 fr.** « PYGME », le meilleur poste portatif ts cour. CIRCE-RADIO, 19, rue Wilson.

**DESIRE** est toujours acheteur de ts objets anciens, brillants, pierres précieuses, Expertises, 5, r. de la Bourse, St-ET.

**CHAISES** Achetez vos sièges à la FABRIQUE BUCHON, 33, r. Bourse (échange)

**LITS FER** les meilleurs, aux meilleurs prix (échange) BUCHON, 33, r. Bourse, St-Et.

**ACHAT** comptant bijoux, colliers, chaînes, montres, médailles, débris bijouterie. **ROMAND'** 4, r. du Gd-Moulin, Saint-Etienne

## Circulation du Sang

**TOUTES LES FEMMES DOIVENT SAVOIR**

que la plupart des maladies dont elles souffrent, proviennent de la mauvaise circulation du sang.

Quand le sang circule bien, tout va bien.

Elles doivent surtout ne pas oublier que la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**

remet le Sang dans le bon sens. C'est le remède infaillible aux moindres malaises aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'âge de la Formation jusqu'au Retour d'Age : Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Suites de Couches, Métrite, Hémorragies, Troubles de la Circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'intestin, de l'Estomac et des Nerfs, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.

Le flacon : Liquide-Pilules : 13 fr. taxe d'armement comprise

Exigez bien, dans l'intérêt de votre santé, la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec le portrait de l'ABBÉ SOURY et, en rouge, la signature Mag. DUMONTIER.

F. 127

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**

Mag. Dumontier
ABBÉ SOURY

*aucun autre produit ne peut la remplacer*

**UN LIT ? oui : mais un lit des LITERIES DE FRANCE, 4, rue J.-Dormoy (Marengo), St-Etienne. Solide, confortable, élégant**

**De bons tissus : lainages et soieries nouveauté** s'achètent dans une bonne maison : **Durand-Fraisse,** 1, rue de Lyon, Saint-Etienne

**TOILES** draps, couvertures, **tous pour la literie**

### FONDS DE COMMERCE

**BAR-EPICERIE,** bon casuel, cause majeure. Prix: 19.000. Sté « Address », 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne. N° 4278

A céder, sur place du centre, **JOLI MEUBLÉ** 8 chambres, eau courante, chauffage central ; matériel à l'état de neuf. Prix à débattre. N° 4.421, Sté « Address », 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne.

**A VENDRE** de suite, à Moulins, pas de porte avec appartement, bien situé dans le centre. Ecrire sous n° 882 à La Tribune, à St-Etienne, qui transmettra.

### OCCASIONS

**VENDONS** 2 essoreuses Robatel pour tournures, bol de 40 litres. Desfetes, rue Tissot, Lyon.

### IMMEUBLES

A vendre, quartier Montaud, **IMMEUBLE DE RAPPORT** en pierres, avec appartement libre de 6 pièces, chauffage central, salle de bains, jardin. Prix : 200.000 fr. à débat. Sté « Address, 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne. N° 2.677.

A vendre, au Pertuiset, **JOLIE PROPRIETE** comprenant 1.800 m2 clos de murs, **MAISON** de 6 pièces, eau, électricité, garage. Prix intéressant. Voir Sté « Address », 6, pl. Hôtel-de-Ville, St-Etienne. N° 4.431.

A vendre, à Monistrol, **PROPRIÉTÉ** rapport et agrément, comprenant **MAISON** de 5 pièces et petite construction neuve de deux pièces dans belle clôture 5.400 mètres, libre à la vente. Prix à débattre. Sté « Address », 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne. N° 3.438.

### AVIS

Mme Eugénie MATHEVON, propriétaire, 11, rue du Grand-Moulin, prévient les commerçants et en particulier ses fournisseurs qu'elle n'a rien de commun avec une personne qui prend son nom pour faire des dettes, pour tromper la magistrature et provoquer des rassemblements sur les places publique et marchés.

## Deux extraits de la thèse sur l'Uvaria

*Nous reproduisons ci-dessous deux extraits de la thèse de Doctorat soutenue en 1929, par J. M. Coisnard, et couronnée par la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, du Prix de thèse de Matière Médicale*

**DESCRIPTION DE LA PLANTE ET RÉCOLTE.**

" C'est un arbre de moyenne taille, qui se rencontre dans la forêt orientale, sur les hauts plateaux, dans la région d'Ambohidratimo, au nord-ouest de Tananarive. Le fruit de l'Uvaria constitue **un médicament de valeur** pour les Hovas. Il est vendu à Madagascar sous le nom de Sena-Sena (page 9). C'est sous ce nom que la graine d'Uvaria fut révélée au vieux Sergent MARIE en 1895.

**CONCLUSIONS D'ANALYSE.**

" Les essais cliniques confirment ce que les indigènes racontent sur les vertus de l'Uvaria et ce que le Laboratoire nous apprend de sa composition. *L'Uvaria a des propriétés apéritives très marquées* plus durables que celles de certains médicaments déjà connus (page 17).

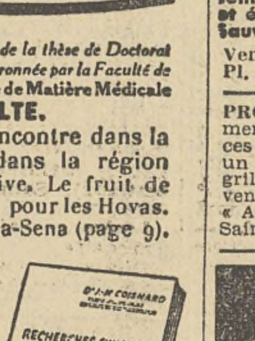
Dr J.-M. COISNARD
RECHERCHES CHIMIQUES SUR LES FRUITS DE L'UVARIA CATOCARPA
PRIX DE THÈSE 1929

## vin de Frileuse

Pour préparer votre Vin de Frileuse, il vous suffit de verser le contenu de votre flacon d'Extrait concentré de Frileuse dans un litre de vin ordinaire. Vous obtenez ainsi un fortifiant extraordinaire, excellent au goût, merveilleux à la santé, le seul fortifiant qui contienne la plante qui donne du sang. *Buvez-en un verre midi et soir, avant chaque repas.* Nous insistons sur ce fait que le Vin de Frileuse n'est pas la nouvelle marque d'un vieux produit. C'est une formule unique, et, quand vous achetez chez votre pharmacien un flacon de Frileuse vous êtes sûr d'avoir un fortifiant à base d'Uvaria de Madagascar, *préparé par un pharmacien de première classe, docteur en pharmacie*

*le seul à base d'UVARIA DE MADAGASCAR*

1

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE AU PAQUET DE VOS SOLDATS

**LA POMMADE PHILOCOME**

qui guérit la chute des cheveux, la pelade, les démangeaisons — détruit les pellicules et les parasites —

*Le pot 16 f. Echant. 4 f.* **Lab. GRANDCLEMENT, Orgelet (Jura)**

## Asthmatiques - Bronchiteux Gazés - Emphysémateux Malades du Poumon

**Les Laboratoires du Dr Dupeyroux, 5, rue Dr-Lancereaux, Paris, adressent sur demande timbrée, brochure et échantillon d'Elixir Dupeyroux, Sauveur du Poumon.**

Vente: PHARMACIE du PROGRES Pl. d. Peuple, St-Et. et ttes phies

**PROPRIETE** de rapport et agrément, comprenant MAISON 4 pièces et dépendances, jardin, vigne un hectare clos de murs, haies, grillage, eau, électricité, libre a la vente. Prix 95.000. N° 4.203. Société « Address » 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne.

## ESTOMAC

### Entérite

Les Entérites succèdent fréquemment aux troubles digestifs que l'on a négligés ou mal soignés. Les alternatives de diarrhée et de constipation, les crises gastro-intestinales, si douloureuses ne persisteraient pas si l'Estomac présentait à l'intestin des aliments parfaitement digérés, assimilés.

Surveillez donc attentivement votre Estomac. Sachez que tous les désordres qui se manifestent : aigreurs, renvois, flatulence, pesanteurs, vertiges, somnolence dans la journée, digestions pénibles suivies la nuit d'insomnies, brûlures gastriques, dilatation, etc... ont un retentissement sur le Foie et l'Intestin. **Enfoncez-vous bien dans la tête que les**

Marque Déposée

**POUDRES DE COCK**

**permettent de digérer n'importe quel aliment et de désinfecter immédiatement l'intestin.**

Docteur DEPIERRE

La boite : Fros 12,50. -(Double boite = Prix avantageux)- Toutes Pharmacies. 52

Comment entretenir un intérieur ?
RAPIDEMENT... ÉCONOMIQUEMENT... SANS FATIGUE ET SANS ABIMER LES MAINS...
FURNEX
produit argenté pour L'ACIER POLI
EN BIDONS ET EN TUBES
MECANO
brillant pour tous MÉTAUX
EN BIDONS
Ets BISSEUIL & HUET A BOULOGNE-BILLANCOURT
B.C.S.

13. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 9 mars 1940

# Les GANGSTERS du MONT-PILAT

### Roman par Henri FABIEN

II

Je revins chez toi et glissait ce mot sous ta porte. Pour confirmer ma présence, je fus chez un fleuriste commander une gerbe et prier qu'on te la fit porter au cirque dans ta loge, avec ma carte que je plaçai sous enveloppe cachetée. Je pensais que tu aurais trouvé mon billet d'abord chez toi, et la gerbe ensuite.

Puis, ne pouvant rester à Paris où je connais trop de monde, où mon incognito courait des risques à chaque coin de rue, je résolus d'aller passer la nuit à Cormeille-en-Parisis, où je t'avais donné rendez-vous parce que j'avais entendu dire que dans les hôtels de ce petit pays, très souvent, quand les voyageurs n'avaient pas une mine patibulaire, on n'exigeait pas d'eux la fiche réglementaire ni leurs pièces d'identité. Et voilà, ma chère Bettina, comment je suis ici, au bord de la Seine, avec toi.

— Tout cela est fort romanesque, dit Bettina. J'ai été très émue de vous revoir, Gérard. Hier soir, j'ai d'abord trouvé vos roses rouges et votre carte au cirque. Cette gentillesse, dont je suis heureuse de vous remercier, m'a brusquement annoncé que vous étiez de retour, et aussi que vous désiriez me revoir, malgré... Puis, un peu plus tard, j'ai lu avec stupeur le journal racontant les détails affreux de votre mort, et ce matin seulement j'ai décacheté votre billet, et je me suis demandé longuement s'il était authentique. Avouez que je pouvais hésiter à venir dans un tel ensemble de circonstances ! N'avez-vous pas craint que je ne me décide pas à accepter un rendez-vous dans de telles conditions ?

— J'étais sûr que tu viendrais, Bettina, dit malicieusement Gérard. Ne sais-tu pas que tu es curieuse comme un journaliste ? Je n'ai pas eu le moindre doute.

Il s'agit maintenant de savoir si tu veux accepter de me servir d'intermédiaire auprès de mon directeur quand l'occasion s'en présentera, et aussi si tu pourras m'aider dans mon enquête.

Et pour cela, il faut auparavant, pour que tu décides en toute connaissance de cause — car il y aura du risque — que je te dise ce que je sais jusqu'ici de l'affaire des gangsters du Mont-Pilat, mais au préalable il est temps que je sache maintenant ce que tu es devenue en mon absence, ce que tu fais, comment est organisée ta vie actuelle, car j'ai parlé jusqu'ici comme si tu étais entièrement libre de ton temps et de ta personne, et c'était mettre la charrue avant les bœufs.

Au reste, mon petit, j'ai presque honte, car depuis que nous sommes ensemble je ne t'ai pas laissé le temps de placer dix mots, et je n'ai parlé que de moi-même, alors qu'au fond je suis beaucoup plus passionné de t'entendre parler de toi que de disserter à perte de vue sur mes reportages avec lesquels tu voudras bien m'excuser de t'avoir embêtée une fois de plus au cours de notre longue amitié.

— Vous ne m'avez nullement ennuyée, ami Gérard, votre histoire m'a prodigieusement intéressée au contraire, elle n'est certes pas banale. Il vous arrive toujours des choses extraordinaires ! Mais j'ai hâte d'abord de répondre à votre demande. J'espère que vous n'avez aucun doute non plus à ce sujet. C'est oui.

— Merci, Bettina. Si j'avais douté, je ne t'aurais pas adressé cette demande, mais nous nous comprenons si bien, du moins en ce qui concerne nos métiers, car pour le reste, ça dépend.

— Je comprends que vous faites allusion à Grégory, je vais vous dire la vérité.

Quand vous me l'avez présenté, à Vichy, et que nous avons passé une soirée ensemble tous les trois, ce garçon m'avait beaucoup plu. Vous vous souvenez qu'il était en verve et qu'il eut une conversation assez brillante ; je lui rends cette justice. C'était un beau garçon, si l'on entend par là un athlète bien musclé.

Il a cherché à me revoir, m'a retrouvé dans des cabarets où j'ai dansé, et m'a fait la cour, non pas avec des déclarations sentimentales, mais avec un entrain amusant.

Dans les dancings, où il était assez connu, il était de notoriété publique si j'ose dire, que « celui-là » ne se marierait jamais, car il avait quelque succès auprès des femmes qui vivent dans cette atmosphère et dont beaucoup ne sont sensibles qu'à l'aspect physique d'un homme, car elles seraient totalement incapables de l'apprécier à aucun autre point de vue ; je parle en général, car j'ai connu quelques exceptions assez rares du reste.

Lui-même se vantait volontiers, paraît-il, qu'il se moquait des femmes, qu'il ne s'intéresserait jamais à elles que comme à des jouets agréables, mais qu'il n'en aimerait aucune, et à plus forte raison qu'aucune ne serait assez maligne pour l'épouser.

C'est stupide, Gérard, ce que je vais vous dire, j'en conviens, mais ce fut ainsi ; quand j'ai senti qu'il se prenait auprès de moi à ce qui ne fut certainement qu'un jeu au début, j'ai voulu épater toutes ces femmes et faire sentir que j'étais autre chose qu'elles, et que moi je pouvais être épousée, non seulement comme l'espèrent quelques-unes par un petit jeune homme naïf et emballé et que l'on roule aisément, ou par quelque vieux monsieur imprudent et trop bon, mais même par un Grégory, je me suis mis en tête qu'il m'épouserait et ça n'a pas traîné. Ce que femme veut... Et je l'ai eu. C'est toute l'histoire de mes fiançailles.

J'avoue que, mariée, j'ai été bientôt déçue.

Grgory a été mon mari, j'ai porté son nom, il a été votre ami, nous n'avons donc pas à en parler d'une façon désobligeante, mais ce n'est pas en dire du mal que de constater qu'il ne partageait pas mes conceptions en ce qui touche à ce qu'il y a pour moi de plus sacré au monde, c'est-à-dire mon art, la Danse avec un grand D. J'ai voulu danser encore, il n'a pas voulu, et nous avons rompu à l'occasion du gala de charité. C'est tout.

— Ce qui fait qu'en fin de compte je te comprends mieux que je ne pensais, car rien de tout cela ne me surprend. Mais maintenant que fais-tu dans la vie ?

— Pour l'instant rien. Ce gala m'a occupé pendant le divorce qui a été rapide. Je m'apprêtais à chercher un engagement intéressant, mais pour l'heure je suis encore libre comme l'air. Je puis donc chercher, si vous le voulez, un contrat qui me rapproche de la région où vous allez opérer, si je puis vous y être de quelque utilité.

Je serai très heureuse que nous puissions nous voir souvent, si du moins vous ne refusez pas de renouer solidement les vieux liens d'amitié qui nous avaient unis pendant si longtemps, et qui, si souvent, nous furent précieux, n'est-ce pas Gérard ? J'avais un peu peur que vous m'ayiez gardé rancune de mon mariage avec Grégory. Votre brusque éloignement, lorsque vous avez su mon projet de mariage m'avait laissé croire à une jalousie, une déception, un chagrin même peut-être, car je me souviens qu'un jour, près de certain étang, au fond des bois, vous m'aviez laissé entendre que votre amitié avait évolué, et j'avais été nette et loyale, mais un peu brutale avec vous.

— Tu avais été honnête et délicate, Bettina. Ce n'est pas moi qui te le reprocherai, j'aime trop la loyauté, mais j'aurais mauvaise grâce à nier que ton enlèvement par Grégory m'avait blessé dans mon orgueil, parce que beaucoup de nos amis communs, malgré mes constantes dénégations, ne croyaient qu'à demi que nous ne fussions, toi et moi, que des camarades sans plus.

Que veux-tu ! Je suis un homme moi aussi, et plus ou moins nous avons cette sorte d'orgueil fort sensible. J'ai eu de la peine de perdre ton intimité forcément, mais je ne t'ai pas oubliée auprès des jeunes filles chinoises, sois-en assurée.

III

A ce point de la conversation Bettina fit une petite moue, elle était un tantinet vexée de ce que Gérard venait de lui avouer avec tant de franchise apparente.

Ainsi son orgueil seul, à celui-là avait souffert, et non pas son cœur. Et elle avait cru qu'il l'aimait profondément. S'il avait fui au bout du monde, ce n'était pas parce qu'il perdait le cœur de Bettina, ni par ce qu'elle accordait son amour à un autre homme, mais tout simplement par ce qu'il redoutait les sourires ironiques les moqueries, d'ailleurs injustifiées en fait de ses camarades.

De tout autre, cela n'eût point étonné la jeune danseuse, mais en ce qui concernait celui-là qu'elle estimait supérieur, jamais telle pensée ne lui était venue à l'esprit.

(*A suivre.*)

# LES DERNIÈRES NOUVELLES *4 heures du matin

## Communiqué officiel N° 374

### DU 8 MARS (soir)

**Sur le versant ouest des vosges, une rencontre a eu lieu ce matin entre un détachement français et un détachement allemand et s'est terminé à notre avantage.**

## M. Sumner Welles a eu des entretiens avec M.M. Chautemps et Bonnet

Paris, 8 mars.

A 16 heures, la voiture automobile de M. Sumners Welles, arrive dans la cour d'honneur de l'Hôtel Matignon. Le secrétaire d'Etat adjoint américain, qui est accompagné de M. Murphy, chargé d'affaires des Etats-Unis, est aussitôt introduit dans le cabinet de travail de M. Camille Chautemps, vice-président du Conseil.

La conversation de M. Sumner Welles avec M. Camille Chautemps s'est prolongée pendant une heure et demie.

Interrogée à l'issue de cet entretien sur ses impressions, M. Camille Chautemp a répondu qu'il avait été heureux de causer cordialement avec l'homme d'Etat américain qui est son ami et avec lequel, comme président du Conseil, il avait eu, jadis, les rapports les plus amicaux, rapports qui ne se sont jamais détendus.

En quittant l'Hôtel Matignon, M. Sumner Welles s'est rendu directement au ministère de la Justice, place Vendôme où il a été reçu par M. Georges Bonnet, Garde des Sceaux.

## Un navire italien bombardé et incendié

### par un avion allemand

Londres, 8 mars.

Une explasion a été entendue pendant la nuit sur la côte Est.

On déclare qu'un navire est en feu à quelques milles au large.

On mande, d'autre part, que les trosi blessés recueillis par un bateau de sauvetage d'un port de la côte est, ont été transportés à l'hôpital.

Le navire italien qui a été bombardé et incendié par un avion allemand et auquel appartenait ces trois blessés serait l' « Amelia Lauro », de 5.335 tonnes construit à Newscastle en 1919 et enregistré à Naples.

Un des membres de l'équipage a été tué par des éclats d'obus et les autres ont été recueillis par un autre vaisseau italien qui les a transférés dans le bateau de sauvetage.

Le vapeur, qui est considéré comme perdu, venait de quitter le port de Newcastle avec une cargaison de charbon anglais et faisait route vers l'Italie au moment o ùil a été attaqué.

### Le récit du capitaine

Londres, 8 mars.

Suivant les survivants de l' « Amelia Lauro », l'avion allemand avait lancé sur leur navire bombes sur bombes, le capitaine Massimiliano Lepaci a déclaré :

« J'ai entendu un bruit qui m'a paru bizarre, je me suis enquis si les moteurs fonctionnaient normalement, lorsque je m'aperçus qu'un avion survolait notre navire.

« Après l'avoir bein examiné, il prit le large, mais dix minutes plus tard, il revint, fonça sur nous et jeta quatre bombes sur le navire. Nous ignorions tout d'abord quelle sorte d'engins étaient ces bombes mais nous nous rendîmes vite compte qu'elles contenaient un certain nombre de plus petites bombes incendiaires. Ces dernières n'explosèrent pas, immédiatement, mais le pont avait déjà été, en grande partie, détruit et notre appareil de T.S.F. endommagé.

« Le sans-filiste était blessé et l'un de ses camarades installa une antenne de fortune. Cependant qu'il envoyait des signaux de détresse, je lançais des fusées sur le pont.

« Un autre navire italien, le « Titania » s'approcha alors de nous et nous pûmes ramer jusqu'à lui. Environ une heure plus tard, des exlosions se produisirent à bord de l' « Amelia-Lauro ». Les petites bombes incendiaires ayant exlosé, la totalité du pont était en flammes.

« Nous ne pouvions rien faire et le « Titania » nous prit à bord du bateau de sauvetage qui nous ramena à terre ».

L'un des membres de l'équipage, Tormasso Jacoviello, âgé de seize ans, a déclaré, de son côté, que le navire naviguait avec toutes ses lumières et que l'avion a très, certainement, dû discerner le pavillon italien à bord du navire avant de l'attaquer. Il a ajouté que l' « Amelia Lauro » n'était pas armé et que l'avion est descendu à quelques mètres du navire.

## Un violent cyclone s'abat sur Smyrne

Stamboul, 8 mars.

Les intempéries continuent à sévir dans toute l'étendue du territoire turc.

Un violent cyclône s'est abattu sur Smyrne et a occasionné de nombreux dommages. Plusieurs maisons ont été détruites et de nombreuses autres fortement endommagées. Leurs habitants ont été difficilement évacués ; de nombreuses personnes ont été retirées des dcombres gravement blessées. Les dégâts sont importants.

## Que contiendra la réponse anglaise à la note italienne ?

### De toute façon, la Grande-Bretagne entend mettre à exécution son programme pour la conduite de la guerre

Londres, 8 mars.

Dans leurs pronostics sur le contenu de la réponse anglaise à la note italienne, à laquelle le gouvernement met la dernière main, les journaux déclarent que la détention des charbonniers italiens a créé une situation assez tendue entre la Grande-Bretagne et l'Italie.

La tension pourrait même s'accentuer, écrit le rédacteur diplomatique du *Daily Mail* ; tout dépend de l'attitude du gouvernement italien. La réponse britannique sera remise durant le « week-end ». Il est impossible de prévoir le cours des événements avant qu'elle ne soit parvenue à Rome. Lorsque la note britannique sera prête, lord Halifax aura, prévoit-on, une entrevue avec M. Bastianin, ambassadeur d'Italie à Londres, au cours de laquelle il donnera des précisions sur la politique anglaise, et exprimera l'opinion qu'un accord commercial entre les deux pays reste possible. Il expliquera clairement que l'Angleterre entend mettre à exécution son programme, pour la conduite de la guerre, lequel comporte, entre autres, la saisie de toutes les exportations allemandes.

Le correspondant du *Times* à Rome mande que les Italiens semblent acepter la version de la propagande allemande, selon laquelle la Grande-Bretagne aurait saisi le charbon, parce qu'elle en manquait elle-même, ou encore qu'elle insiste pour recevoir les produits de l'industrie lourde italienne, parce qu'elle veut affaiblir l'Italie et l'empêcher de poursuivre une politique indépendante.

Le correspondant conclut :

— En dépit de toutes les preuves contraires, les Italiens contraires, les Italiens continuent à estimer que la détention des navires italiens est intimement liée à la suspension des négociations commerciales entre l'Angleterre et l'Italie, et que la Grande-Bretagne s'efforce, par le chantage, à amener l'Italie à manquer à son devoir de non-belligérant.

## La situation des Alliés dans le proche Orient s'affirme de jour en jour plus solide

Londres, 8 mars.

Le correspondant de l'Agence Reuter en Transjordanie écrit :

— Ma visite en Transjordanie m'a convaincu que, si la guerre s'étend au proche Orient, la Grande-Bretagne sera dans une position défensive bien plus puissante que celle des Turcs pendant la dernière guerre. »

L'Angleterre, affirme-t-il, est dans l'heureuse situation de jouir de l'entière confiance des Arabes de Transjordanie, et les Arabes joueront un rôle important en défendant les lignes de communication alliées.

Le correspondant note que, selon certains indices, l'Allemagne s'efforce de rivaliser avec Lawrence, en excitant les Arabes à la révolte.

— Mais, dit-il, c'est là que la fameuse patrouille du désert de la Légion arabe entrerait en lice.

Il souligne que cette formation de farouches guerriers, recrutés parmi les tribus de la Transjordanie orientale a été levée par l'Anglais Clubb Pachan, connu dans tout le monde arabe sous le nom de Abou Heneik (Le père des mentons), en raison d'une blessure au menton qu'il a reçue pendant la dernière guerre.

Cet homme, qui connaît à fond les tribus bédouines inspire un respect général. Les cheiks les plus illustres et les plus humbles membres des tribus viennent du fond des déserts les plus reculés pour lui rendre hommage, et sa parole a force de loi.

Il a la réputation d'être un grand guerreir. C'est lui qui, en 1924, rassembla les tribus iraquiennes et bédouines et les conduisit, personnellement au combat contre les maraudeurs de l'Arabie Séoudiste.

Le correspondant estime que l'objectif principal de l'ennemi serait le « Pipe Line » qui va de Korkur à Tripoli et Laifa, ravitaillant en pétrole les armées alliées et leur flotte de la Méditerranée. L'ennemi tenterait aussi de couper la nouvelle route macadamisée qui longe ce « Pipe Line » de Haïfa à Bagdad, et au golfe Persique, et qui peut, en cas de besoin, suppléer à la route du canal de Suez vers l'Inde. C'est donc l'une des voies de communications principales de l'Empire britannique. En tout cas, selon le correspondant, les Arabes coopéreraient avec les Alliés, non pas en attaquant les lignes ennemies de communication, comme dans la dernière guerre, mais en défendant le front allié.

## LES OFFRES DE PAIX A LA FINLANDE

# L'ISSUE DES POURPARLERS DÉPEND DES CONDITIONS DE L'U. R. S. S.

## et de l'aide qui sera fournie aux Finnois

**Helsinki, 8 mars.**

**Le maréchal Karl Gustav Mannerheim, est resté à son poste pendant toute la période préparatoire des négociations de médition, qui se sont ouvertes il y a huit jours déjà, à Stockholm. Elle comprend entre autres, M. Juho Paasikiwi, qui dirigea les pourparlers d'octobre et de novembre à Moscou, pour le gouvernement finlandais, et M. Vaino Voionmma, ancien ministre.**

**Deux autres personnalités finlandaises sont également arrivées à Stockholm.**

**Selon des renseignements recueillis de bonne source, les propositions soviétiques, telles qu'elles ont été transmises par Stoskholm, ne se présentent pas sous la forme d'un ultimatum.**

**Cependant, l'impression persiste dans les cercles opolitiques d'Helsinki, que dans l'esprit du projet soviétique, les conditions posées dépassent celles que le gouvernement finlandais considéra comme inacceptables en autamne dernier, ce qui ne veut pas dire qu'actuellement il se refuserait à envisager un règlement sur la base de nouvelles négociations.**

**L'imprescion dominante, ici, est que l'issue des pourparlers engagés dépendra d'une part de la modération des demandes russes ou de leur caractère excessif, et d'autre part des secours offerts à la Finlande, conformément à la décision de la Société des Nations.**

### L'évolution des événements

Paris, 8 mars.

Voici comment d'après l'envoyé spécial de *Paris-Soir* se sont déroulés depuis une semaine les événements qui ont abouti en Finlande à la situation actuelle :

Premier mars, M. Tanner, ministre des Affaires étrangères du gouvernement finlandais revient de Stockholm où il a été convoqué par le gouvernement suédois. Il est accompagné d'un représentant extraordinaire du roi Gustave V.

2 mars. — Le Conseil des ministres de Finlande se réunit au domicile de M. Ritti, président du Conseil. Là, M. Tanner fait connaître que la Suède, sur la demande de la Russie a bien voulu servir de médiatrice entre les deux belligérants et annonce que l'envoyé du roi Gustave V va donner connaissance des propositions qui émanent de Moscou. Les huit membres du cabinet de guerre finlandais entrent en délibération.

Aussitôt, deux courants d'opinion s'affrontent, les uns estiment qu'il faut continuer la lutte, d'ailleurs si l'on vient en aide à la Finlande, elle peut encore triompher.

— Pourquoi ne pas discuter, disent d'autres ministres, puisque la porte reste ouverte pendant dix jours aux négociations?

Depuis ce conseil dramatique, huit jours se sont écoulés pendant lesquels tout semble avoir été mis en œuvre pour amener la Finlande à capituler par la Russie ; l'Allemagne, la Suède, même, qui a été jusqu'à suspendre tous ses transports, sous prétexte d'achever sa mobilisation, renouveau de l'offensive soviétique, essai de débarquement de troupes russes sur les côtes, bombardements massifs et meurtriers de la population civile.

Ce qui n'a pas empêché, d'ailleurs, les Finlandais de résister victorieusement sur tous les fronts ; ce matin, encore, Viborg tenait.

### C'est le Reich qui a dicté l'initiative de la Suède

Amsterdam, 9 mars.

Les rapports reçus de Scandinavie en Hollande, confirment l'intervention du Reich dans la tentative de médiation assumée par la Suède dans le conflit soviéto-finlandais.

Afin d'inciter les Scandinaves à une action plus énergique en faveur du compromis, le Reich a fait savoir dans les capitales scandinaves qu'il ne pourrait plus tolérer, désormais, que la Suède vint en aide à la Finlande dans les limites admises jusqu'ici.

En d'autres termes, le Reich, selon les nouvelles reçues de diverses sources scandinaves, aurait sommé la Suède de s'employer à fond pour un compromis russo-finlandais et de cesser toute aide à la Finlande, faute de quoi le Reich interviendrait militairement aux côtés de l'U. R. S. S.

Cette menace, qui revêtait le caractère d'une sorte d'ultimatum, aurait déconcerté les milieux dirigeants suédois. Le Reich espère qu'un compromis soviéto-finlandais facilitera son jeu diplomatique pour amener une collaboration politique et économique entre l'U. R. S. S. et l'Italie.

### Le général Mannerheim reste partisan de la résistance à outrance

Paris, 8 mars.

La Finlande se trouve aujourd'hui placée, par l'action de la Suède pour l'amener à négocier la paix avec la Russie, en face d'un choix difficile.

On estime, dans les milieux informés de Paris, que c'est à la Finlande qu'il appartient maintenant d'être juge de ses propres destins.

Elle se trouve à la croisée des chemins : Elle a la possibilité d'entrer dans la voie que la Suède l'invite à exlporer, ou bien elle ferait appel aux puissances alliées pour que celles-ci amplifient leur action.

C'est un choix à faire librement entre deux politiques. C'est à la suite de la décision qu'elle va prendre que la Finlande adressera, ou n'adressera pas, aux alliés un appel en vue de la résistance à outrance.

La France et l'Angleterre, qui ont exécuté les résolutions prises à Genève en faveur de l'aide à la Finlande, sont prêtes à continuer leur effort pour sauvegarder l'indépendance de cette nation.

Le concours franco-britannique a déjà aidé l'armée finnoise à faire face héroïquement à l'agresseur.

On fait remarquer que c'est dans le plus grand secret qu'a agi le gouvernement suédois.

A la suite de la conférence des Scandinaves à Copenhague, l'opinion suédoise a été tenue, par une censure sévère, dans l'ignorance de ces pourparlers.

Les responsabilités du gouvernement suédois sont grandes. La pression qu'il exerce sur Helsinki est de plus en plus forte, la situation géographique de la Suède, qui est la voie d'accès naturelle de tous les secours qui parviennent de l'extérieur à la Finlande, lui donne sur cette dernière des moyens de persuasion non négligeables.

Les conversations d'exploration, quant aux exigences de l'U. R. S. S. et aux dispositions de la Finlande, se poursuivent à Stockholm. Le maréchal Mannerheim, nullement malade, comme on l'a raconté, serait attendu.

Le chef de l'armée finnoise, qui a déjà réalisé les exploits magnifiques dont personne ne perdre jamais le souvenir, resterait partisan de la résistance à outrance.

### La Suède craint d'être entraînée dans le conflit

Stockholm, 8 mars.

Le « Social Demokraten » se refère à un journal libéral, organe du chef du parti populiste suédois, qui consacre un article à la possibilité de liquider la guerre russo-finlandaise.

L'organe en question note que les exigences russes sont accrues mais, en revanche, il ne s'agit plus de traiter avec Kuusinen mais avec le gouvernement légal

Les Russes proposeraient un échange de territoires, notamment la cession de territoires soviétiques au nord du lac Ladoga, contre des cessions, d'ailleurs fort importantes, sur l'isthme de Carélie, dans la région de la province de Viborg et de Hangoe

Le « Social Demokraten », organe du président du Conseil, fait remarquer à ce sujet que la guerre russo-finlandaise est une mauvaise affaire aussi bien pour Moscou que pour Berlin.

La résistance finlandaise a constitué une surprise extrême pour ces deux pays et le problème s'est aggravé du fait qu'une intervention militaire des puissances alliées pourrait se produire pour aider la Finlande.

Le « Social Demokraten » croit qu'il existe un intérêt prédominant pour tous les pays scandinaves à ce qu'une paix honorable puisse être conclue, une paix qui assure à la Finlande sa liberté et son indépendance complètes.

Plus la guerre russo-finlandaise se prolonge, plus la situation rend difficile pour la Suède, ainsi que pour la Scandinavie tout entière, de demeurer en dehors de cette lutte.

Le « Social Demokraten » conclut :

— Une intervention des puissances occidentales pour le sauvetage de la Finlande peut mettre la Suède dans une situation qui ne nous permette plus aucun choix.

« Si nous sommes obligés de choisir, nous savons de quel côté se placeraient au moins 99 p. 100 de notre peuple, mais en même temps, il existe au moins 99 p. 100 de la nation suédoise qui souhaiteent que nous échappions à ce dilemne tragique.

« Il est possible qu'une paix russo-finlandaise signifie pour la Scandinavie qu'elle réussira à maintenir sa neutralité dans l'avenir, mais cet espoir, pour le moment, n'a qu'une base fragile et la bonne volonté russe de négocier n'est pas encore de nature à permettre des résultats positifs

« C'est pourquoi, conclut le journal, il est plus sûr que nous ne nous fassions pas trop d'illusions, mais que nous continuions par tous nos efforts à appuyer la Finlande, aussi bien en hommes qu'en matériel et, d'autre part, il est également plus sur de porter notre capacité de résistance à ses limites les plus considérables. »

### L'OPINION A LONDRES

Londres, 8 mars.

Bien qu'on ait reçu à Londres diverses informations annonçant que des tentatives sont faites actuellement pour préparer la fin des hostilités en Finlande, on déclare dans les milieux diplomatiques qu'en dehors de ce que rapprotent les dépêches de presse, on ne connait rien encore des détails du plan de paix qui a pu être élaboré.

On fait seulement remarquer qu'en tout état de cause, c'est de la décision finale de la Finlande que dépendra l'avenir des négociations, et l'opinion prévaut à Londres que les dirigeants finlandais n'ont pas encore pris cette décision.

## MM. Léon Blum, Frossard et Fernand Laurent demandent à interpeller sur l'aide à la Finlande

Paris, 8 mars.

M. Fernand Laurent, député de Paris, a demandé à interpeller à la date la plus prochaine, le président du Conseil sur la tragédie de Finlande ; la part que la France a prise à ces évènements et les conséquences que le gouvernement entend déduire des derniers faits militaires et diplomatiques pour la conduite de la guerre.

De son côté, M. L.-O. Frossard a exprimé le désir d'interpeller sur les évènements de Finlande et leurs conséquences. Il demandera mardi, à la Chambre, de se prononcer par assis et levés sur la ëxation immédiate de la date de discussion de cette interpellation et de celle qui pourraient éventuellement ' être jointes.

M. Léon Blum a également déposé une demande d'interpellation sur les évènements de Finlande dont il demandera la jonction avec celles de MM. Fernand Laurent et Frossard.

## Un timbre sportif en faveur de la Finlande

Paris, 8 mars.

Le Comité National de l'Education physique et des Sports fait graver, en ce moment, un timbre de propagande dont le bénéfice sera versé au Comité d'assistance à la Finlande.

Ce timbre est destiné a être apposé sur les enveloppes utilisées par toutes les sociétés sportives pour leur correspondance. Les Fédérations du C. N. E. P. S. centraliseront les demandes.

La Fédération Française d'Athlétisme a déjà ouvert une souscription à cet effet, parmi ses sociétés affiliées.

## M. Markovitch, ancien ministre tchécoslovaque, meurt victime des brutalités nazies

Frontière slovaque, 8 mars.

*L'agence de presse tchécoslovaque communique de la frontière slovaque :*

On apprend de Bratislava la mort de l'homme politique tchécoslovaque, M. Ivan Markovitch, ancien ministre de la Défense nationale, de l'Instruction publique et président de la Chambre des Députés, décédé au camp de concentration de Dachau à la suite des tortures qui lui avaient été infligées par les nazis.

# QUOIQUE VIOLENTES LES ATTAQUES RUSSES sur la côte du golfe de Finlande SONT REPOUSSÉES

Helsinki, 8 mars.

Voici le communiqué du 8 mars à midi :

**Sur terre.** — Dans l'isthme de Carélie, la pression ennemie a continué contre la partie nord-ouest de la baie de Viborg. Les batailles sur les presqu'îles à l'entrée de la baie se sont terminées dans la soirée, l'ennemi n'ayant pas réussi à avancer. Les attaques contre les positions finlandaises sur les îles ont été repoussée. L'artillerie finlandaise a détruit plusieurs tanks et au moins huit canons ennemis qui avaient avancé sur la glace. Entre la baie de Viborg et le Vuoksi, l'ennemi a lancé des attaques locales qui ont été repoussées. Sept tanks et deux voitures blindées ont été détruites. Dans la direction de Paakkola, l'ennemi après ses attaques de ces derniers jours contre les positions finlandaises a laissé plus de quatre cents morts. Au sud de Vuosalmi, l'ennemi a tenté de passer sur la glace du Vuoksi et a été repoussé. Une trentaine d'attaques contre le Taipale ont échoué.

Au nord-est du lac Ladoga, une attaque de l'ennemi contre Kollanjoli a été repoussée, laissant sur le champ de bataille environ deux mille morts. Par ailleurs, sur le front de terre, activité de l'artillerie et attaques locales, elles aussi repoussées.

**Sur mer.** — Au cours de la journée du 7, deux détachementes ennemis se sont avancés sur la glace, en direction de Happaassaari et de Virolahti, mais ont été chassés.

**Dans les airs.** — Au cours de la journée du 7 mars, l'aviation finlandaise a continué ses reconnaissances et ses bombardements Elle a ainsi bombardée et mitraillé les troupes, les voitures, les tanks et les colonnes massées par l'ennemi sur la glace de la baie de Viborg. Par ailleurs, sur le front de terre de la baie de Viborg, l'action aérienne soviétique s'est limitée principalement aux régions de Kotka, Sakkijarhi et de la baie de Viborg. Dans le reste du pays, faibles reconnaissances. Selon des renseignements vérifiés, six avions soviétiques ont été abattus ; deux cas sont incertains. On a retrouvé hier, un avion russe dont la destruction n'avait pas encore été publiée.

## ALBERT LAFOSSE L'ASSASSIN DE LA PETITE MARCELLE LANNOY est condamné à mort

Paris, 8 mars.

Le deuxième Tribunal militaire a condamné, ce matin, à mort, à l'unanimité, le nommé Albert Lafosse, qui était poursuivi pour avoir assassiné, le 13 janvier dernier, à St-Ouen, la petite Madeleine Lannoy.

Après que le président, au cours de l'interrogatoire, eut évoqué les circonstances du drame, Albert Lafosse jure que la petite Madeleine Lannoy était venue chez lui spontanément.

« Si je suis condamné à mort, ajoute-t-il, je donne mon corps à la médecine et je désire qu'on brûle ce qui en resterait. »

Il ajoute : « Je regrette beaucoup ce que j'ai fait pour les parents de Madeleine. Je ne voulais pas tuer. Je l'ai assassinée sans m'en apercevoir, involontairement. »

On entend ensuite les témoins. Le commissaire du gouvernemetn renonce à l'audition de M. Lannoy, père de la victime.

On entend notamment Mme Lafosse, l'épouse de l'assassin.

Elle assure qu'elle ne veut pas charger son mari, mais elle est obligée de dire qu'il buvait, qu'il n'a jamais été sérieux, qu'il la battait souvent et qu'elle était obligée de fuir.

Après l'audition des témoins, la parole est donnée au commissaire du gouvernement, le colonel Penancier, qui demande la peine capitale pour l'assassin d'un enfant.

Lafosse n'assistait pas à la lecture du jugement. C'est le greffier et le commissaire du gouvernement qui, devant la garde assemblée sous les armes et lorque la salle d'audience a été complètement vide, lui ont fait connaître la peine capitale à laquelle il a été condamné.

## UN BILLET DE BANQUE QUI RAPPORTE

**On a surnommé le Bon d'Armement, un billet de banque qui rapporte. En effet, n'est-il pas aussi maniable qu'un billet de banque et ne rapporte-t-il pas un bel intérêt exempt de tout impôt ?**

## Le corps d'un noyé est retiré du canal du Berry, à Montluçon

Montluçon, 8 mars.

Le 8 mars, vers 13 h. 30, on a retiré du canal du Berry le corps du nommé Biélanski Kosno, 43 ans, de nationalité lithuanienne, qui avait séjourné dans l'eau plusieurs jours.

L'enquête menée par la police établira s'il s'agit d'un suicide ou d'une mort accidentelle.

M. le docteur Chauveau a procédé à l'examen médical, et le commissaire de police, après les constatations légales, a fait transporter le corps à la morgue de l'hôpital.

**Pour son réconfort**

Complétez le colis que vous lui destinez avec l'indispensable flacon d'alcool de menthe de Ricqlès.

Ricqlès... la menthe forte qui réconforte.

## Une fillette est renversée par une automobile

Aubuson, 8 mars.

Mardi dernier, vers 8 heures du matin, la jeune Roby Renée, âgée de 10 ans, demeurant avec ses parents, rue du Mont, se rendait à l'école, en descendant sur la place d'Espagne, lorsqu'arriva une auto conduite par M. Lefort, négociant à Felletin, qui tenait sa droite. La fillette, effrayée, pense-t-on, à la vue de la voiture, ne put se dégager à temps, gênée par un groupe de personnes qui était en conversation sur la chaussée ; elle roula sous l'auto, qui s'arrêta heureusement de suite.

Elle fut conduite à l'hôpital d'Aubusson, où le docteur Pollet lui prodigua ses soins.

La petite victime se plaint de contusions multiples, principalement à la tête

## FOIRES ET MARCHÉS

### MARCHE AUX BESTIAUX DE SAINT-ETIENNE

du 8 mars 1940

Limousins. — Prix extrêmes : de 16,50 à 17,75.

Bœufs, vaches et taureaux : Amenés 87, vendus 53, invendus 34 ; 1e qual., 17 ; 2e qual., 15,50 ; 3e qual., 13,50 ; extrêmes : de 11 à 17 fr.

Moutons. — Amenés 1.031, vendus 950, invendus 81 ; 1e qual., 18,50 ; 2e qual., 17,50 ; 3e qual., 16,50 ; extrêmes : de 16 à 19 fr.

Agneaux. — Prix extrêmes : de 18 à 19 fr. 50.

Chèvres. — Amenées, 5 ; vendues, 5.

Veaux. — Amenés 200, vendus 192, invendus 8 ; Au poids vif : 1e qual., 10,50 ; 2e qual., 9,75 ; 3e qual., 9 fr. ; extrêmes : de 8,50 à 11 fr.

### LYON-LA MOUCHE

Bœufs. — Amenés 300, renvoi 0. Abattoirs 469. — Génisses et chatrons bourbonnais (écurie) : première qualité 930 à 990, 2e 840 à 900 ; charollais herbe 1e 920 à 960, 2e 820 à 880 ; limousins, incoté ; choletais, bretons, normands, 750 à 900 ; génisses limousine hors choix, inc. ; génisses et chatrons limousins, 950 à 1.030 ; taureaux bourbonnais (écurie), 800 à 880 ; charollais herbe, 770 à 820 ; salers, 760 à 870 ; gros bons bœufs blancs, 860 à 940 ; bœufs de pays, 580 à 720.

Au poids mort : Bonnes vaches grasses, 1.380 à 1.480 ; vaches fournitures, 1.200 à 1.300 ; bêtes maigres, 850 à 1.050 ; extrêmes vifs, 470 à 1.040. Vente calme.

Veaux. — Amenés, 223 ; renvoi 0. Abattoirs, 221. — Nivernais, charollais, 950 à 1.080 ; limousins, auvergnats, 870 à 930 ; savoyards, 870 à 930 ; dauphinois, 870 à 950 ; Rhône-Loire, 940 à 1.020, hors choix inc. ; extrêmes : 870 à 1.080. Vente active.

# UN GRAND PROGRÈS A RÉALISER

## APPORTER, AU RÈGLEMENT des affaires administratives, UN PEU PLUS DE SOUPLESSE, un peu plus de bonne volonté.

### Il ne faut pas désespérer d'y parvenir

Paris, 8 mars.

*Le débat agricole est clos...*

*Après le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre qui a exposé les conditions dans lesquelles le gouvernement entend mettre à la disposition de l'agriculture le plus grand nombre d'hommes possible, M. Queuille a décrit ses efforts pour ravitailler l'armée et la population en dépit de difficultés dont personne ne songe à contester l'importance, ni la complexité.*

*Dès lors, 517 membres de la Chambre ayant voté l'ordre du jour pur et simple, impliquant confiance, va-t-on cesser de parler, et de la réquisition et de la main-d'œuvre et d'une foule d'autres choses qui ont trait au travail de la terre ? Au contraire... Les clartés qui, au cours du débat qui vient de se terminer — l'un des plus utiles, assurément que le Parle Parlement ait connus depuis longtemps — ont été projeté sur certains plans demeurés, jusqu'ici, assez obscurs ; les documents qui ont été apportés par des personnalités dont la compétence, l'autorité sont hors de conteste, documents venant s'ajouter à ceux que l'on possédait déjà : tout cela doit fournir les éléments d'une étude continue, d'un travail de tous les jours, en vue de connaître aussi exactement qu'il se peut où nous en sommes, et de discerner ce qui nous manque encore pour atteindre ce stade qui nest pas, évidemment, celui de la perfection, puisque la perfection échappe, échappera toujours à l'homme, mais qui fait que les choses, comme on dit « tournent rond », que nul engrenage ne vient contrarier l'autre, que rien ne grippe, que tous les mouvements de la machine sont en quelque sorte synchronisés.*

*Et cela en vaut bien la peine, car il s'agit de la vie même du pays.*

### Pas de campagnes

*Des lecteurs nous écrivent, qui, au reste, nous approuvent... nous en sommes heureux et fier... mais ils emploient un mot qui nous ennuie — ils nous permettront de leur dire — ils parlent de campagnes.*

*Or, nous ne faisons pas de campagnes, pour la raison qu'une campagne est toujours dirigée contre quelqu'un...*

*Nous ne désignons pas « d'homme à abattre ». Tout d'abord, nous considérons que les événements dépassent de beaucoup les hommes ; ensuite nous jugeons qu'il serait vain de changer « d'équipe » alors que ce qu'il faut, dans les cas auxquels nous nous attachons, c'est changer de méthodes, surtout, réformer des habitudes qui ne conviennent plus aux nécessités de la vie actuelle.*

### Un ministre populaire

*Qui saviserait, par exemple, de prendre à partie M. Queuille, voire de lui être, sciemment désagréable ?*

*M. Queuille est le plus courtois, le plus aimable des hommes. Il connaît à merveille les choses de la terre. Né chez les paysans, il n'a cessé d'être mêlé intimément à leur vie de tous les jours. Par le fait de sa profession — il exerçait la médecine avant d'entrer dans la politique — il connaît, de l'existence rurale, tous les secrets, tous les mystères, pourrait-on dire... Député, puis sénateur, il a non seulement gardé un contact étroit avec les cultivateurs corréziens, mais ce contact, il l'a encore élargi, étendu bien au delà des limites de son département natal, puisque, ministre de l'Agriculture à plusieurs reprises — ne possède-t-il pas là une manière de record ? Il a accoutumé, à la tête de ses services de la rue de Grenelle, à envisager tous les problèmes que pose la paysannerie française et l'on peut assurer qu'il met, à leur examen, autant de compétence que d'activité. Nul n'est plus simple, plus accueillant que lui, plus attentif, aussi, et s'il manifeste un goût, peut-être excessif pour le détail, ne serait-ce pas parcequ'il ne laisse rien échapper de ce qu'on lui dit.*

*Et tel, il est le ministre populaire par excellence.*

### Des difficultés

*Ce portrait que nous avons tenté de brosser du « ministre des paysans », comme on appelle M. Queuille, nous conduit à poser une question : puisque l'on trouve, chez le ministre de l'Agriculture, une pareille bonne volonté, un pareil désir de bien faire, comment expliquer que certaines choses n'aient pas été réglées mieux ou plus tôt, alors que la bonne volonté eut précisément suffi, dans bien des cas, à tout arranger ?*

*On imagine qu'il n'est pas facile de répondre à cette question, sur-le-champ et en quelques mots. Le ministre de l'Agriculture a eu, comme tous ses collègues du cabinet, plus encore que la plupart d'entre eux, en raison de ses attributions, à faire face à des difficultés considérables. Ces difficultés, on les connaît. Nous n'avons jamais, croyons-nous, manqué d'en faire état : difficultés des transports, difficultés inhérentes à la mobilisation et aux évacuations des premiers jours de la guerre, difficultés engendrées par l'ingérence que l'on a laissé prendre à certains organismes de l'armée, lesquels se sont comportés, sur le plan des réquisitions notamment, comme des potentats, difficutés internes, encore, dues au fait que M. Queuille ne parait pas avoir toujours trouvé, dans sa propre administration.*

*Le jour où l'on parviendra à obtenir, pour le règlement des affaires administratives, un peu plus de souplesse, un peu plus de bonne volonté, un très grand progrès sera réalisé... et il ne faut pas désespérer d'y atteindre.*

### Que peut le ministre

*Ce serait une grande erreur que de croire que le ministre est le maître en toutes circonstances. Il doit lutter, plus que d'autres, contre la routine, contre la force d'inertie et l'on sait que ce sont là des adversaires redoutables. Hâtons-nous, pour être juste, d'ajouter que le ministre de l'Agriculture compte des fonctionnaires particulièrement éminents. Il possède, notamment, un corps d'inspecteurs généraux de premier ordre et chacun a pu apprécier la qualité de ses cadres locaux. Mais — nous croyons l'avoir dit — l'administration française a, depuis quelques années, pris de telles habitudes qu'il n'est pas aisé de lui imposer d'en changer du jour au lendemain. Peut-être n'est-ce point entièrement de sa faute. Il faut songer à la multiplicité des textes, souvent contradictoires, parfois incohérents, qu'on lui a donné mission d'appliquer, mais cela est un autre histoire... Pour le reste, le ministre de l'Agriculture n'était point seul. Il est une foule de problèmes qu'un ministre ne peut régler qu'autant que ses collègues sont d'accord avec lui quant à la solution ou aux moyens de l'obtenir.*

**(32 mots censurés)**

*Au demeurant, si M. Queuille avait, en vue de l'accomplissement de sa tâche, à compter avec ses collègues du cabinet, ses services, les contingences nées de la guerre, il avait, au surplus, à compter avec l'administration militaire, ce qui, comme on dit, n'est pas rien.*

*Francisque LAURENT.*

## En détruisant des herbes sèches une vieille femme est atrocement brûlée

Mauriac (Cantal), 8 mars.

Mlle Jeanne Gauthier, 69 ans, propriétaire à Colture, commune de Saint-Vincent-de-Salers, voulant débarrasser son pré des broussailles et mauvaises herbes, y mit le feu. Elle essaya, mais vainement, de le maîtriser, car il prenait des proportions qui l'affolèrent. Elle prit la fuite aussi vite que le lui permirent ses pauvres jambes. Finalement, elle fut acculée à la muraille, qu'elle ne put franchir et fut entourée par les flammes, qui s'éteignirent d'elles-mêmes dans cette direction, faute d'aliment.

A ses cris, on accourut, mais la pauvre femme était atrocement brûlée et expira le lendemain, après d'horribles souffrances.

Dans une autre direction, le feu atteignit le bois communal, situé à environ 200 mètres, et 12 hectares environ ont été sérieusement endommagés.

## Découverte archéologique près de Cusset

Cusset, 8 mars.

Au village des Bouillards, commune de Creuzier-le-Vieux, M. Lachaud, cultivateur, minait un champ afin de le préparer à recevoir une plantation de vigne, lorsqu'il découvrit un tombeau.

Formé de pierres plates debout, sur lesquelles est posée une date, ce tombeau contenait un squelette parfaitement conservé et de grande taille.

Signalons qu'à cet endroit de nombreuses tombes furent découvertes au cours de ces années dernières et qu'elles semblent être les sépultures des Templiers établis à la Commanderie du château de Lauzet.